

Rapport financier 2022

**Groupe
Migros**

Page**Migros Facts****4**

Évolution des résultats du groupe

4

Indicateurs

5

Rapport sur la situation financière**6**

A. Vue d'ensemble

8

B. Introduction

10

C. Acquisitions, cessions et créations d'entreprises

10

D. Compte de résultat du groupe Migros

12

E. Bilan du groupe Migros

14

F. Tableau de financement du groupe Migros

15

G. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

16

H. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

16

I. Compte de création de valeur

23

Comptes annuels consolidés du groupe Migros**24**

Compte de résultat

26

Bilan

27

Variation des capitaux propres consolidés

28

Tableau de financement

29

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

31

2. Bases de présentation des comptes

31

3. Récapitulatif des principales normes comptables

33

4. Gestion des risques

45

5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

59

6. Information sectorielle

60

7.–16. Notes sur le compte de résultat

64

17.–34. Notes sur le bilan

72

35.–43. Autres notes

91

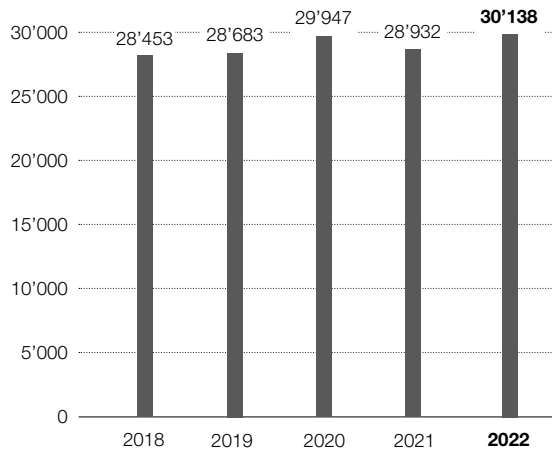
Rapport de l'organe de révision

106

Évolution des résultats du groupe

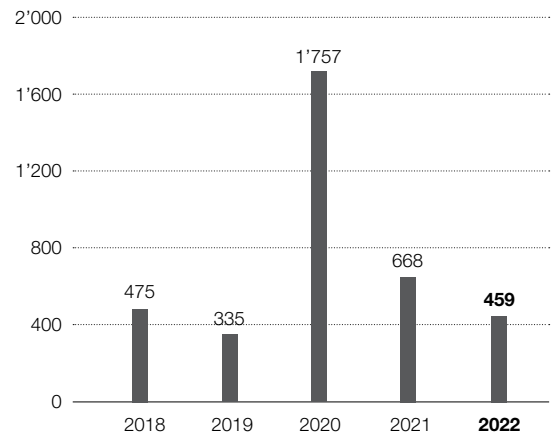
Produits

[en mio. CHF]



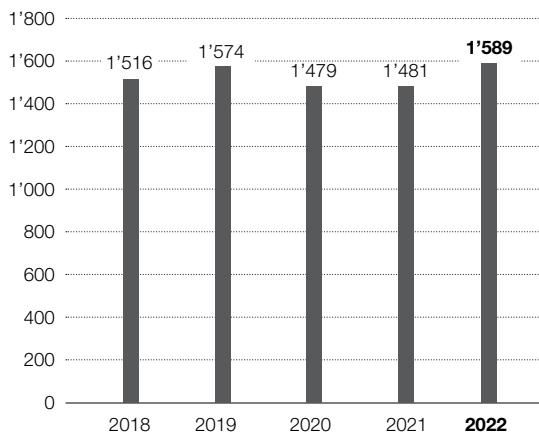
Bénéfice

[en mio. CHF]



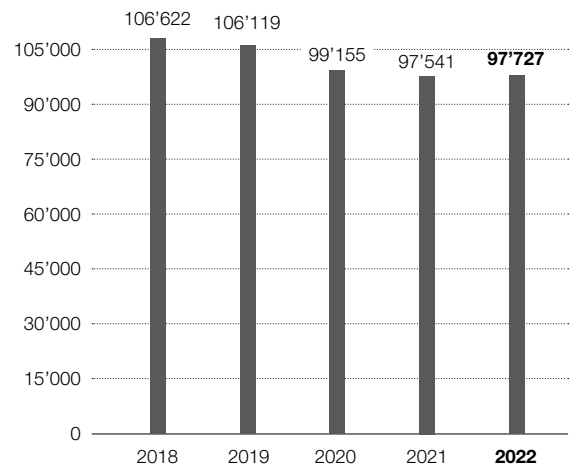
Investissements

[en mio. CHF]



Effectif

[nombre de personnes]



Indicateurs

mio. CHF ou selon indication		2018	2019	2020	2021	2022	Variation année précédente en %
Produits		28'453	28'683	29'947	28'932	30'138	+4.2
↳ dont produits avant produits des services financiers		27'677	27'914	29'189	28'173	29'313	+4.0
↳ dont chiffre d'affaires commerce de détail Migros		23'729	23'757	24'379	24'744	24'678	-0.3
↳ dont chiffre d'affaires des coopératives ¹		16'255	16'062	16'559	16'364	15'986	-2.3
Total des sites de vente Migros	nom- bre	727	737	726	735	748	+1.8
Total des surfaces de vente Migros	m ²	1'476'827	1'478'738	1'415'437	1'437'315	1'448'891	+0.8
EBITDA (résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et amortissements)		2'118	1'732	3'349	2'094	1'883	-10.1
en % des produits	%	7.4	6.0	11.2	7.2	6.2	
↳ dont EBITDA résultant des activités commerciales et industrielles		1'796	1'390	3'096	1'841	1'569	-14.8
EBIT (résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat)		651	201	1'866	800	628	-21.5
en % des produits	%	2.3	0.7	6.2	2.8	2.1	
Bénéfice¹		475	335	1'757	668	459	-31.4
en % des produits	%	1.7	1.2	5.9	2.3	1.5	
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		1'361	1'820	2'934	3'353	-70	-102.1
en % des produits	%	4.8	6.3	9.8	11.6	-0.2	
↳ dont flux de trésorerie résultant des activités commerciales et industrielles		1'641	1'382	1'598	1'322	1'505	+13.9
Investissements		1'516	1'574	1'479	1'481	1'589	+7.3
Capitaux propres		18'417	18'781	20'489	21'142	21'522	+1.8
en % du total du bilan	%	27.7	27.5	28.2	27.1	26.7	
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles		15'282	15'438	17'004	17'545	17'686	+0.8
en % du total du bilan	%	67.1	69.1	71.7	71.9	72.5	
Total du bilan		66'601	68'402	72'781	77'982	80'746	+3.5
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles		22'789	22'331	23'727	24'416	24'393	-0.1
Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques		120	118	142	142	139	-2.0
Effectif / Coopérateurs Migros							
Effectif (personnes en moyenne annuelle)	nom- bre	106'622	106'119	99'155	97'541	97'727	+0.2
Coopérateurs Migros (sociétaires)	nom- bre	2'215'194	2'236'811	2'268'184	2'281'761	2'307'939	+1.1

¹ Coopératives, y compris les filiales en Suisse et à l'étranger.

Rapport sur la situation financière du groupe Migros

	Page
A. Vue d'ensemble	8
A.1. Indicateurs	8
A.2. Compte de résultat	8
A.3. Bilan	9
A.4. Tableau de financement	9
B. Introduction	10
C. Acquisitions, cessions et créations d'entreprises	10
D. Compte de résultat du groupe Migros	12
D.1. Évolution des activités commerciales et industrielles	12
D.2. Évolution du produit des services financiers	13
E. Bilan du groupe Migros	14
E.1. Bilan des activités commerciales et industrielles	14
E.2. Bilan de l'activité Services financiers	14
F. Tableau de financement du groupe Migros	15
F.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles	15
F.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers	15
G. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée	16
H. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros	16
H.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles	16
H.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général	16
H.1.2. Gestion des risques financiers	17
H.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances	18
H.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA	18
H.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit	19
H.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles	19
H.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers	19
H.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général	19
H.2.2. Gestion des risques financiers	20
H.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité	21
H.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers	21
I. Compte de création de valeur	23

A. Vue d'ensemble

Les montants ont chacun été arrondis aux millions CHF (voir également annexe 3 Bases d'établissement des comptes).

A.1. Indicateurs

mio. CHF	Groupe Migros	
	2022	2021
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	628	800
Bénéfice	459	668
Cash-flow (résultant de l'activité d'exploitation)	-70	3'353
↳ dont cash-flow résultant des activités commerciales et industrielles ¹	1'505	1'322
Investissements	1'589	1'481
Capitaux propres	21'522	21'142
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles ¹	17'686	17'545
Total du bilan	80'746	77'982
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles ¹	24'393	24'416

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.2. Compte de résultat

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits nets des livraisons et services	28'787	27'717	28'784	27'713	15	14
Autres produits d'exploitation	525	456	534	465	9	2
Produits avant produits des services financiers	29'313	28'173	29'318	28'178	24	15
Produits des services financiers	825	759	-	-	825	762
Total produits	30'138	28'932	29'318	28'178	849	778
Charges de matières et de services	18'123	17'163	18'128	17'165	0	1
Charges pour services financiers	135	167	-	-	135	167
Charges de personnel	6'094	5'906	5'858	5'691	236	215
Amortissements	1'256	1'294	1'230	1'271	26	23
Autres charges d'exploitation	3'903	3'602	3'763	3'482	164	138
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	628	800	339	571	288	233

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.3. Bilan

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
ACTIFS						
Liquidités	10'925	12'704	3'635	4'146	7'401	8'759
Créances envers les banques	37	12	13	13	25	–
Créances hypothécaires et autres créances clients	48'782	45'032	–	–	48'839	45'074
Autres créances	1'294	1'351	1'298	1'355	6	5
Stocks	2'613	2'425	2'613	2'425	–	–
Autres actifs financiers	1'546	1'339	821	817	726	523
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	107	98	843	835	2	1
Immeubles de placement	334	341	311	318	24	24
Immobilisations corporelles	12'126	11'988	12'008	11'873	117	116
Immobilisations incorporelles	992	795	955	778	37	18
Autres actifs	1'990	1'896	1'896	1'859	94	37
TOTAL DU BILAN	80'746	77'982	24'393	24'416	57'271	54'556
PASSIFS						
Dettes envers les banques	943	1'255	171	124	830	1'173
Dépôts clients et dettes envers les clients	44'230	41'893	–	–	44'341	42'094
Autres dettes financières	1'664	2'077	1'659	2'061	5	16
Autres dettes	3'168	2'793	3'012	2'728	167	74
Provisions	218	266	195	192	23	74
Titres de créances émis	6'997	6'445	–	–	6'997	6'445
Dettes sur avantages du personnel	728	755	704	731	25	24
Passifs d'impôt courant sur le résultat	130	153	94	112	35	42
Passifs d'impôt différé sur le résultat	1'147	1'202	873	924	274	278
Total dettes	59'225	56'840	6'707	6'871	52'697	50'221
Total capitaux propres et parts des minoritaires	21'522	21'142	17'686	17'545	4'573	4'335
TOTAL DU BILAN	80'746	77'982	24'393	24'416	57'271	54'556

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.4. Tableau de financement

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Flux résultant de l'activité d'exploitation	–70	3'353	1'505	1'322	–1'680	1'459
Flux résultant de l'activité d'investissement	–1'684	–1'385	–1'450	–1'402	–234	17
Flux résultant de l'activité de financement	–15	–36	–555	155	556	–225
Variation des liquidités	–1'768	1'933	–500	74	–1'358	1'252
Liquidités au début d'exercice	12'704	10'774	4'146	4'074	8'759	7'507
Effet des cours de change	–11	–3	–11	–3	–	–
Liquidités en fin d'exercice	10'925	12'704	3'635	4'146	7'401	8'759

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

B. Introduction

Outre les entreprises commerciales, industrielles et de services, le groupe Migros comprend également la Banque Migros. Le secteur Services financiers de la Banque Migros se distingue fondamentalement des autres secteurs du groupe Migros. Les comptes annuels du groupe Migros dans le rapport sur la situation financière sont donc complétés par deux domaines: le groupe Migros hors secteur Services financiers est présenté sous «**Activités commerciales et industrielles**» et la Banque Migros sous «**Activité Services financiers**». La subdivision du rapport permet au lecteur d'avoir un bon aperçu de la situation financière des deux domaines présentés. Le tableau ci-dessous indique les secteurs affectés à chaque domaine d'activité:

Domaine	Composé des domaines d'activité stratégiques (secteurs)
Activités commerciales et industrielles	Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce, Migros-Industrie, Voyages, Autres
Activité Services financiers	Services financiers (Banque Migros et ses filiales)

C. Acquisitions, cessions et créations d'entreprises

Lors des deux derniers exercices, le groupe Migros a acquis et vendu différentes entreprises. Durant **l'exercice 2022**, les transactions suivantes ont notamment été réalisées:

Acquisitions

La société Marq Labs Inc., acquise le 23 décembre 2021, a été intégrée dans le groupe Migros au 1^{er} janvier 2022. La société Estavayer Lait SA (ELSA) a acquis le 3 juillet 2022 la société Aaremilch AG, qui a été intégrée dans le groupe Migros comme coentreprise (Equity-Accounting). ELSA a également racheté 100 % des actions de Simmental Switzerland AG, qui sera entièrement consolidée à partir du 1^{er} juillet 2022. Le Mibelle Group a entièrement racheté la société Lee Stafford Ltd. en Angleterre le 16 décembre 2022 et renforce ainsi son portefeuille de marques.

Dans le domaine de la santé, la majorité de l'entreprise Best Smile SA a été rachetée le 31 mars 2022, ce qui permettra d'élargir l'expertise en médecine dentaire. Medbase Apotheken AG a intégré au 1^{er} juillet 2022 Apotheke Münch. Le groupe Medbase a également acquis les entreprises suivantes en 2022:

- Radiologische Institute Schweiz AG, intégrée au 1^{er} juin 2022
- Permanence Holding AG, intégrée au 1^{er} août 2022
- Mediteam Gampelen AG, intégrée au 1^{er} août 2022

Plusieurs entités juridiques ont en outre été rattachées par fusion à Migros-Industrie et au domaine Voyages.

Concernant l'acquisition de parts supplémentaires de Smood SA, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi l'inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2023.

Cessions

Au cours de l'exercice 2022, ACISO Fitness & Health GmbH a été vendue rétroactivement au 1^{er} janvier 2022. Les parts détenues dans les sociétés Golf Limpachtal Betriebs- und Verwaltungs-AG et Public Golf Bucheggberg AG ont également été vendues.

Créations d'entreprises

The Cultured Hub SA a été fondée comme coentreprise par ELSA le 23 septembre 2022. WePractice SA a été créée à Zurich le 5 décembre 2022. Le regroupement des Golfparcs en un centre de compétences national dédié au golf durant l'exercice 2022 a permis de créer la société Migros Golf AG.

Pour plus de détails, voir l'annexe 39.

Durant l'**exercice 2021**, les acquisitions et les ventes des sociétés suivantes ont essentiellement été réalisées:

Acquisitions

Le 17 mars 2021, le groupe Medbase a repris intégralement le Centre Médical de la Côte SA à Neuchâtel et a ainsi renforcé son engagement en faveur des soins de base intégrés en Suisse romande. L'intégration dans les comptes du groupe a été effectuée rétroactivement au 1^{er} janvier 2021, simultanément à la fusion avec Medbase AG. D'autre part, Medbase AG a acquis les parts minoritaires restantes de 36 % de Medbase Romandie SA le 12 avril 2021 et les a intégrées rétroactivement au 1^{er} janvier 2021 via une fusion par absorption.

Le 10 février 2021, la Coopérative Migros Aar a acquis toutes les actions de Kilcher Transporte AG (intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au 1^{er} janvier 2021). De plus, la Coopérative Migros Aar a acquis un paquet d'actions à hauteur de 40 % de Capricorn Holding AG le 21 mai 2021. Capricorn Holding AG et ses filiales exploitent des plateformes logistiques et de services pour des fruits de table et des pommes de terre.

La Banque Migros a annoncé le 14 juillet 2021 qu'elle allait devenir un partenaire financier de gowago.ch, le principal fournisseur en ligne de services de leasing et d'abonnements automobiles en Suisse. Début août, elle a acquis 22.3 % des actions de Gowago SA.

Pour les transactions suivantes, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros n'a pu se faire qu'en 2022:

– Rachat de Marq Labs Inc., dont le siège se situe aux États-Unis, ainsi que de diverses filiales en Europe et outre-mer au 23 décembre 2021

De plus, au cours de l'exercice 2021, plusieurs entités juridiques ont été rattachées par fusion à Delica AG (anciennement Chocolat Frey AG). Les deux entreprises de logistique Migros Verteilzentrum Suhr AG (MVS) et Migros Verteilbetrieb Neuendorf AG (MVN) ont été regroupées en une nouvelle entité juridique: Migros Verteilbetrieb AG (MVB).

Cessions

Aucune entreprise n'a été cédée durant l'exercice 2021.

Créations d'entreprises

Le 18 mars 2021, la société Gesundheits- und Impfzentrum WIN AG à Winterthour a été créée par Medbase AG. D'autres participations en capital de tiers ayant eu lieu le 27 mai 2021, il en a résulté un taux de détention de 50 % (entreprises associées, évaluation selon la méthode de la mise en équivalence).

Dans le cadre du processus de transformation des écoles-clubs, Miduca SA a été créée durant l'exercice 2021 dans le but de centraliser et moderniser les activités des écoles-clubs ainsi que la formation des adultes.

D. Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	2022	2021
Produits nets des livraisons et services	28'787	27'717
Autres produits d'exploitation	525	456
Produits avant produits des services financiers	29'313	28'173
Produits des services financiers	825	759
Total produits	30'138	28'932
Charges de matières et de services	18'123	17'163
Charges pour services financiers	135	167
Charges de personnel	6'094	5'906
Amortissements	1'256	1'294
Autres charges d'exploitation	3'903	3'602
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	628	800

En 2022, le groupe Migros a généré un produit total de 30.138 mia. CHF (+ 4.2 %). Cette hausse du chiffre d'affaires s'explique par la reprise dans tous les domaines qui avaient particulièrement soufferts lors de la pandémie de Covid-19. Le chiffre d'affaires pour le commerce en ligne a augmenté de 14.9 % à 3.726 mia. CHF. Le chiffre d'affaires de détail est resté stable par rapport à l'exercice précédent avec 24.678 mia. CHF (-0.3 %).

Le **bénéfice brut** a augmenté de 177 mio. CHF pour atteindre 11.490 mia. CHF (+ 1.6 %) au cours de l'exercice sous revue. Les **autres produits d'exploitation ont augmenté de 69 mio. CHF** pour atteindre 525 mio. CHF (+ 15.2 %). La hausse des **charges de personnel** de 188 mio. CHF à 6.094 mia. CHF (+ 3.2 %) s'explique principalement par la modification du périmètre de consolidation. De plus, des augmentations salariales allant jusqu'à 1.0 % ont été accordées. Les **amortissements** ont diminué de 39 mio. CHF à 1.256 mia. CHF (-3.0 %). La hausse des autres charges d'exploitation de 302 mio. CHF à 3.903 mia. CHF (+ 8.4 %) s'explique notamment par la hausse des dépenses locatives, des coûts de l'énergie et des dépenses publicitaires.

Le résultat opérationnel (EBIT) du groupe Migros de 628 mio. CHF est inférieur de 172 mio. CHF (-21.5 %) par rapport à la valeur de l'exercice précédent.

D.1. Évolution des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Migros - Industrie	Voyages	Autres	Éliminations	Total
2022							
Produits nets des livraisons et services	16'774	8'583	5'779	1'435	739	-4'525	28'784
Produits	17'248	8'690	5'861	1'442	765	-4'688	29'318
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)	245	126	9	26	-66	-0	339
2021							
Produits nets des livraisons et services	17'099	8'182	5'748	645	628	-4'588	27'713
Produits	17'531	8'277	5'809	654	640	-4'733	28'178
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)	430	162	133	-41	-126	14	571

Dans les activités commerciales et industrielles, le produit a progressé de 1.140 mia. CHF pour atteindre 29.318 mia. CHF (+ 4.0 %). Dans le secteur Activités commerciales et industrielles, le résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat a reculé de 231 mio. CHF pour atteindre 339 mio. CHF (-40.6 %).

Le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives

englobe les activités des coopératives régionales Migros, celles de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les prestations de services des entreprises logistiques du groupe. Dans le Commerce de détail par le canal des coopératives, un chiffre d'affaires consolidé de 16.774 mia. CHF (-1.9 %) a pu être réalisé. Conformément à la nouvelle stratégie numérique, celui-ci inclut également Migros Online SA avec un chiffre d'affaires de 328 mio. CHF (-0.7 %). Les dix coopératives régionales, y compris les filiales, ont enregistré un chiffre d'affaires de 15.904 mia. CHF (-2.0 %). À l'étranger, le chiffre d'affaires a diminué notamment en raison des effets de change pour atteindre 1.384 mia. CHF (-6.3 %). Tegut a réussi à maintenir son chiffre d'affaires en monnaie locale à 1.252 mia. EUR (+0.0 %). Le résultat opérationnel (EBIT) baisse principalement en raison de la normalisation relative à la pandémie de coronavirus par rapport à l'exercice précédent.

Le **domaine d'activité stratégique Commerce** a réalisé dans l'exercice sous revue un chiffre d'affaires consolidé de 8.583 mia. CHF (+4.9 %). Après la croissance déjà significative de l'année précédente, plusieurs entreprises commerciales ont enregistré une nouvelle hausse importante de leur chiffre d'affaires en 2022. Le distributeur en ligne Digitec Galaxus a augmenté son chiffre d'affaires à 2.207 mia. CHF (+7.4 %). Cette hausse s'explique notamment par une croissance réjouissante en Suisse et des taux de croissance élevés en Allemagne (+78.6 %). Le discounter Denner a pu augmenter ses parts de marché dans un marché global en recul, mais son chiffre d'affaires de 3.685 mia. CHF est en baisse par rapport à l'exercice précédent (-3.2 %). Migrol a vu son chiffre d'affaires augmenter à 1.795 mia. CHF en raison de la forte hausse du prix du pétrole (+23.8 %). Le fournisseur Convenience migrolino a renoué avec les bons résultats de l'année précédente et a atteint le chiffre d'affaires de 784 mio. CHF (+5.1 %). Ex Libris a vu son chiffre d'affaires diminuer à 119 mio. CHF dans un marché du livre en ligne en recul (-11.3 %), mais ce chiffre reste toujours supérieur à celui de la période d'avant Covid, en 2019 (+19.8 %).

Le **domaine d'activité stratégique Migros-Industrie** a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 5.779 mia. CHF (+0.5 %). Avec ses exploitations industrielles, Migros est l'un des plus grands fabricants de marques propres au monde et livre également ses produits à de nombreux clients tiers en Suisse et à l'étranger. En 2022, l'innovation Coffee B a été introduite avec succès. Après la fin de la pandémie, le commerce de détail a connu une baisse au cours de l'exercice écoulé. Le domaine de la restauration a quant à lui connu une reprise durant la même période. L'approvisionnement de clients à l'étranger a pu également être nettement renforcée, et ce, malgré un franc fort. Le renchérissement des matières premières et la hausse des coûts n'ont pu être redistribués que partiellement aux clients et ont donc influencé le résultat.

Le **domaine d'activité stratégique Voyages** a connu un exercice réjouissant. Les clientes et clients ont ressenti un fort besoin de voyager après la pandémie provoquée par le coronavirus. Toutes les entités du groupe Hotelplan ont dépassé l'exercice précédent. Les activités de volume ont reculé en 2022. Le chiffre d'affaires net de 1'435 mio. CHF (+122.5 % par rapport à l'exercice précédent) a connu une évolution réjouissante. Le résultat opérationnel a également nettement augmenté.

Les activités nouvellement regroupées dans le **secteur Autres** ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires de +27.3 % à 739 mio. CHF. Outre la croissance organique, les achats supplémentaires expliquent également cette évolution. Dans le domaine de la santé, le groupe Medbase a poursuivi son cours de croissance de l'exercice précédent dans les trois domaines d'activité – Médecine, Pharmacie et Médecine dentaire – et a réalisé un chiffre d'affaires de 525 mio. CHF (+7.2 %). Les formats fitness de Migros ont été regroupés début 2022 dans la société movemi (auparavant Activ Fitness). Sur une base comparable, movemi a enregistré une croissance de +45.9 % à 150 mio. CHF. Des investissements ont également été effectués dans des formats de croissance futurs ainsi que dans de nouveaux domaines d'activité tels que MiSENSO, WePractice et Best Smile.

D.2. Évolution du produit des services financiers

Le produit total généré par l'activité Services financiers a atteint 849 mio. CHF (+9.1 %) pour l'exercice sous revue; le produit des intérêts constitue en l'occurrence la majeure partie du produit total, avec 618 mio. CHF, soit 72.8 %. Le secteur Services financiers a enregistré un chiffre d'affaires de 825 mio. CHF (+8.2 %), tandis que les charges se sont élevées à 135 mio. CHF (-19.6 %). Le résultat net de l'activité Services financiers a augmenté, notamment en raison de la croissance dans toutes les divisions, de 591 mio. CHF à 691 mio. CHF (+16.8 %). Le résultat opérationnel a augmenté de 55 mio. CHF pour atteindre 288 mio. CHF.

E. Bilan du groupe Migros

Le bilan du groupe Migros est fortement influencé par l'activité Services financiers. Le total du bilan a augmenté de 2.764 mia. CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 80.746 mia. CHF. Ce résultat est en grande partie dû à l'augmentation des créances hypothécaires et des autres créances clients ainsi que des dépôts clients et dettes envers les clients. Les dépôts clients et dettes envers les clients au 31 décembre 2022 représentent 54.8 % (année précédente: 53.7 %) du total du bilan.

E.1. Bilan des activités commerciales et industrielles

Avec 24.393 mia. CHF au 31 décembre 2022, le total du bilan des activités commerciales et industrielles est presque identique au niveau de l'exercice précédent (-0.1 % / -23.1 mio. CHF).

Les liquidités ont diminué de 511 mio. CHF pour atteindre 3.635 mia. CHF.

Par rapport à l'année précédente, la valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté de 136 mio. CHF pour s'établir à 12.008 mia. CHF. Pendant l'exercice écoulé, les entreprises commerciales et industrielles ont investi au total 1.542 mia. CHF (année précédente: 1.442 mia. CHF).

Les immobilisations incorporelles s'élevaient au 31 décembre 2022 à 955 mio. CHF (année précédente: 778 mio. CHF).

La structure du bilan des activités commerciales et industrielles reste très saine. Au 31 décembre 2022, il en résulte un avoir financier net de 2.134 mia. CHF (année précédente: 2.511 mia. CHF). L'EBITDA s'élève à 1.569 mia. CHF (année précédente: 1.841 mia. CHF). Les capitaux propres (participations minoritaires incluses) ont augmenté de 141 mio. CHF pour passer à 17.686 mia. CHF et correspondent à 72.5 % (année précédente: 71.9 %) du total du bilan.

E.2. Bilan de l'activité Services financiers

Au cours de l'exercice sous revue, les liquidités et les créances envers les banques ont diminué au total de 1.334 mia. CHF pour atteindre 7.425 mia. CHF. Les créances hypothécaires et autres créances clients ont augmenté de 3.765 mia. CHF par rapport à l'année précédente, pour atteindre 48.839 mia. CHF (+8.4 %).

Du côté du passif, les dettes envers les banques ont diminué de 344 mio. CHF pour atteindre 830 mio. CHF. Les dépôts de clients et les dettes envers les clients ont augmenté de 2.246 mia. CHF pour atteindre 44.341 mia. CHF (+5.3 %).

Grâce au bon résultat annuel, la base de fonds propres de la banque a de nouveau pu être confortée de manière significative. Au 31 décembre 2022, la banque disposait de fonds propres d'un montant de 4.577 mia. CHF.

F. Tableau de financement du groupe Migros

Au 31 décembre 2022, les liquidités du groupe Migros s'élevaient à 10.925 mia. CHF et ont diminué de 1.779 mia. CHF (31 décembre 2021: 12.704 mia. CHF).

La sortie de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation s'est élevée à 70 mio. CHF (année précédente: entrée de trésorerie de 3.353 mia. CHF). En 2022, des investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles d'un montant total de 1.575 mia. CHF ont été effectués (année précédente: 1.481 mia. CHF). Des fonds d'un montant total de 208 mio. CHF (année précédente: 29 mio. CHF) ont été dépensés pour l'acquisition de filiales / domaines d'activité et de sociétés associées. Il résulte de la vente de filiales durant l'exercice sous revue une sortie de trésorerie de 8 mio. CHF (aucune filiale n'a été vendue au cours de l'exercice précédent).

L'émission/le remboursement d'obligations d'emprunt et de caisse/d'emprunts sur cédulas hypothécaires a généré une entrée de trésorerie de 551 mio. CHF (année précédente: sortie de fonds de 154 mio. CHF). L'acquisition de parts minoritaires a généré une sortie de trésorerie de 85 mio. CHF (année précédente: 4 mio. CHF). La sortie de trésorerie provenant de l'activité de financement s'élève au total à 15 mio. CHF (année précédente: 36 mio. CHF).

F.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles

Fin 2022, les liquidités des activités commerciales et industrielles s'élevaient à 3.635 mia. CHF, ce qui représente une baisse de 511 mio. CHF (année précédente: 4.146 mia. CHF).

Les entrées de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation se sont élevées en exercice sous revue à 1.505 mia. CHF (année précédente: 1.322 mia. CHF). L'augmentation des flux opérationnels de trésorerie résulte notamment d'une hausse des autres dettes par rapport à l'année précédente et d'une baisse des paiements d'impôts.

Dans l'exercice sous revue, la sortie de trésorerie provenant de l'activité d'investissement s'est élevée à 1.450 mio. CHF (année précédente: 1.402 mio. CHF). Les plus grands volumes d'investissement ont été réalisés dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives (1.103 mio. CHF) ainsi que dans les secteurs Migros-Industrie (237 mio. CHF) et Commerce (143 mio. CHF).

L'activité de financement a généré durant l'exercice sous revue une sortie de trésorerie de 555 mio. CHF (année précédente: entrée de trésorerie de 155 mio. CHF).

F.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers

Fin 2022, les liquidités de l'activité Services financiers se montaient à 7.401 mia. CHF. Cela correspond à une baisse de 1.358 mia. CHF par rapport à l'année précédente (8.759 mia. CHF).

L'activité opérationnelle a généré une sortie de trésorerie de 1.680 mio. CHF (année précédente: entrée de trésorerie de 1.459 mio. CHF). Grâce à la solide confiance que la clientèle continue de placer dans la Banque Migros, les dépôts clients ont augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 2.246 mio. CHF (année précédente: 4.075 mio. CHF). Dans le même temps, l'octroi de créances hypothécaires et d'autres créances clients a enregistré une hausse pour s'établir à 3.765 mio. CHF (année précédente: 2.825 mio. CHF). L'entrée de trésorerie résultant de cette évolution a notamment été utilisée pour le remboursement de dettes envers des banques à hauteur de 350 mio. CHF (année précédente: 180 mio. CHF).

Un montant de 47 mio. CHF a été investi afin de développer l'infrastructure bancaire (année précédente: 39 mio. CHF). Dans l'exercice sous revue, des titres de l'actif immobilisé d'un montant de 187 mio. CHF ont été acquis (année précédente: vente à hauteur de 58 mio. CHF). Au total, l'activité d'investissement a généré durant l'exercice sous revue une sortie de trésorerie de 234 mio. CHF (année précédente: entrée de trésorerie de 17 mio. CHF).

L'activité de financement a généré une entrée de trésorerie de 556 mio. CHF (année précédente: sortie de trésorerie de 225 mio. CHF). L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est due au remboursement d'obligations de caisse et d'emprunts sur cédulas hypothécaires.

G. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

La conduite axée sur la valeur est une forme reconnue de conduite financière d'entreprise. Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur champ d'activité, de leur taille ou de leur forme juridique, privilégier la création de valeur ajoutée revêt une importance cruciale. En l'occurrence, Migros utilise un modèle de conduite axé sur la valeur qui a été adapté aux spécificités du groupe Migros. L'orientation fondamentale réside dans le fait que le groupe Migros doit se comporter comme toutes les autres entreprises pour ce qui est de la création de valeur et de l'efficacité. L'objectif numéro un de Migros consiste à garantir le succès à long terme de l'entreprise en créant durablement de la valeur. À cet effet, on assigne des objectifs différenciés aux différents domaines d'entreprise. Dès lors, c'est le mode d'utilisation de la valeur créée qui distingue Migros des autres entreprises tournées vers le marché des capitaux. Ainsi, les valeurs financières créées sont mises à disposition de la clientèle, pour la préservation des emplois, pour le Pour-cent culturel ou pour des investissements à long terme. Le compte de création de valeur fournit de plus amples informations à ce sujet.

L'approche que nous appliquons, tout comme ses instruments, ne sert pas seulement à renforcer l'idée de création de valeur, mais améliore également la qualité et la transparence des décisions, et permet de garantir la pertinence des informations sur la conduite financière du groupe. Nous mettons de cette manière davantage l'accent sur le caractère durable de la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, ainsi que sur le renforcement nécessaire de l'intégration de la planification stratégique, de la planification financière et de la planification des investissements. Les résultats annuels, les budgets et les planifications sont mesurés à l'aune des consignes d'objectifs qui avaient été convenues, et de nouveaux projets sont évalués en conséquence. Des évaluations spécifiques à certains domaines comportant des consignes d'objectifs différenciées permettent en outre à Migros d'évaluer de manière approfondie les activités et les risques, et mettent en évidence la création de valeur réalisée par les domaines ou projets respectifs. Les variables clés, que constituent le rendement adéquat, la croissance et la création de valeur ajoutée, font ainsi partie intégrante des activités opérationnelles et renforcent la capacité d'intervention de Migros dans un environnement concurrentiel toujours plus tendu. Ce faisant, l'approche importante qu'est la conduite axée sur la valeur, de même qu'une attitude positive visant à accroître notre attractivité, demeurent toujours au premier plan.

H. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

H.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles

H.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général

Le groupe Migros dispose d'un système global de gestion des risques pour toutes les entreprises du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros en a la responsabilité. Elle définit les conditions-cadres des activités en matière de gestion des risques au sein du groupe Migros et s'assure que les risques sont évalués à temps et avec la justesse requise.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les administrations/conseils d'administration et les directions des entités individuelles identifient les principaux risques et évaluent leur probabilité de survenance ainsi que leurs incidences financières. Les administrations/conseils d'administration prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques de processus ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne.

Les entreprises des domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce, Migros-Industrie et Voyages opèrent sur de nombreux marchés et sont donc exposées à des risques très divers. C'est pourquoi les résultats des évaluations des risques des différentes entreprises sont compilés et rassemblés par domaine d'activité stratégique (approche ascendante ou bottom-up). De plus, les responsables de département procèdent à une

évaluation globale des risques pour le domaine d'activité stratégique qu'ils dirigent (approche descendante ou top-down).

La direction générale informe régulièrement l'administration de la Fédération des coopératives Migros de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques. Sur la base de ces informations, elle évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures supplémentaires.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, ainsi que de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise.

H.1.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le domaine des activités commerciales et industrielles est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêt, des cours de change, ainsi que des prix des matières premières et des combustibles. Afin de limiter ces risques financiers, on a recours à des instruments financiers originaires et dérivés, qui peuvent se référer à des risques sur des transactions contractées comme sur des transactions planifiées. Le cadre, les compétences et les contrôles nécessaires à cet effet sont définis dans des directives internes. Les instruments financiers sont uniquement conclus avec des contractants ayant une bonne solvabilité; les limites de contrepartie accordées et leur utilisation sont surveillées en permanence et font l'objet d'un rapport.

Les risques de change découlent de l'achat de marchandises, de matières premières et de services à l'étranger, ainsi que, dans une moindre mesure, d'activités à l'étranger dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce, Migros-Industrie et Voyages. Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères et en déduit ses besoins de couverture. Les différentes entités du groupe entretiennent pour cela des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par le domaine des activités commerciales et industrielles. Les principales monnaies requises sont l'euro et le dollar US; comme instruments de couverture, on recourt principalement aux transactions à terme sur devises et aux swaps de devises. Les sociétés communiquent régulièrement leur exposition en devises au service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros, qui calcule sur cette base l'exposition et le risque sur monnaies étrangères du domaine des activités commerciales et industrielles.

Grâce à la centralisation majoritaire des liquidités et du financement à la Fédération des coopératives Migros, les risques liés aux taux d'intérêt peuvent être surveillés et gérés de manière centralisée. Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les autres actifs financiers porteurs d'intérêts comme les financements sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation, et si nécessaire, il est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Migros achète aussi des actions pour placer ses liquidités, dans une faible mesure. Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Les risques liés au prix des matières premières résultent de l'achat planifié de matières premières comme le café et le cacao, le fioul, l'essence et le gazole. Dans la mesure du possible, les hausses de prix sont répercutées sur le client. Afin de limiter l'impact des fluctuations du prix des matières premières et de l'énergie, les risques sont couverts pour une période de 18 mois en recourant en partie à des swaps et des futures.

La gestion du risque financier a pour but de maintenir un bilan solide qui comporte des ratios sains. Ces activités se fondent sur une approche conservatrice qui accorde la priorité aux objectifs financiers stratégiques: ils consistent en un «approvisionnement flexible et suffisant en liquidités» et font primer la «minimisation des risques» sur «l'obtention d'un rendement maximum».

H.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances

La couverture d'assurance dans les activités commerciales et industrielles est garantie par la propre assurance, ainsi que par des contrats passés avec des compagnies d'assurance privées et des institutions d'assurance de droit public. Pour savoir s'il y a lieu d'autofinancer un risque donné, c'est-à-dire s'il convient de l'assumer par le biais d'une assurance propre ou plutôt de le répercuter sur une assurance appropriée, on prend généralement une telle décision sur la base des situations de risque existantes et du potentiel de sinistre, avec pour critères la probabilité de survenance et l'ampleur du sinistre.

Le management des assurances de la Fédération des coopératives Migros joue le rôle de courtier en assurances in-house vis-à-vis des compagnies d'assurance. Grâce aux contrats de groupe qui ont été conclus, le domaine des activités commerciales et industrielles dispose d'une part d'une couverture d'assurance globale très étendue et, d'autre part, de sommes d'assurance élevées. Cela permet également de garantir que toutes les entreprises de ce domaine bénéficient de la meilleure protection d'assurance possible pour un montant de primes adéquat.

Pour les risques liés aux biens (incendie, dommages naturels, vol par effraction, dégâts des eaux, matériel informatique, machines), la Fédération des coopératives Migros pratique la propre assurance, c'est-à-dire que les risques fréquents sont assumés par le groupe lui-même jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les risques importants et les risques de catastrophe sont couverts par une police de groupe et par un contrat d'excédent.

Pour toutes les entreprises appartenant au domaine des activités commerciales et industrielles, il existe une protection d'assurance pour les risques responsabilité civile d'entreprise et les risques responsabilité civile du fait des produits, par le biais d'un contrat de base et de divers contrats d'excédent. Ici aussi, la Fédération des coopératives Migros pratique l'assurance propre, ce qui signifie qu'elle assume elle-même les dommages jusqu'à concurrence d'un certain montant par événement et par an.

Les risques liés au transport pour les importations et pour les exportations sont couverts par une solution de propre assurance. Les sinistres dont le montant dépasse la franchise sont couverts par une police du groupe séparée.

Pour l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance tous risques facultative des véhicules à moteur, il existe une assurance de flotte du groupe.

Pour les entreprises ne relevant pas de la SUVA, les assurances-accidents ont été conclues auprès de compagnies d'assurance privées (couverture conformément à la LAA et assurances complémentaires partielles).

Des solutions IJM sont également conclues auprès de compagnies d'assurance privées.

Les risques spéciaux tels que les constructions nouvelles/transformations, etc. sont couverts par des polices distinctes en fonction de la situation de risques et de l'assurabilité.

Pour ce qui est des sinistres relevant de la propre assurance des différentes catégories d'assurance, des réserves correspondant aux cas de dommages en suspens sont constituées.

Le management des assurances a recours à un propre Risk Engineering afin de déterminer les scénarios de dommages maximum. Dans le même temps, les entreprises sont soutenues dans la mise en œuvre de la réduction des risques, notamment pour la protection incendie. Des contrôles thermographiques sont régulièrement effectués afin de compléter la prévention des dommages.

H.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante de la gestion fiscale. Les risques fiscaux sont les incertitudes existant au niveau des différents types d'impôts qui peuvent avoir des répercussions négatives pour l'entreprise. Les risques liés à l'environnement (législation fiscale et pratique fiscale), aux processus (traitement fiscalement correct de diverses situations et transactions) et aux informations (incertitude des hypothèses prises pour base pour l'évaluation fiscale) sont saisis et évalués; en cas de besoin, des mesures sont mises en œuvre.

H.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit

L'évaluation annuelle des risques effectuée au sein du domaine des activités commerciales et industrielles a montré que ce secteur n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire ni arbitrale qui pourrait avoir des répercussions considérables sur sa situation économique, que ce soit en tant que demandeur ou défendeur. Il n'existe pas non plus de procédure administrative qui pourrait avoir un impact négatif considérable sur la situation économique du domaine.

Comme toutes les entreprises de taille comparable, les entreprises du domaine des activités commerciales et industrielles sont toutefois confrontées à des prétentions émanant de tiers. Pour ce genre de prétentions, des provisions sont créées si cela est nécessaire d'après les Swiss GAAP RPC. En outre, le domaine est couvert par des assurances de grande portée si cela s'avère économiquement pertinent.

H.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles

Le SCI des activités commerciales et industrielles, de conception homogène, opère à trois niveaux: entreprise – processus – informatique. Le concept déterminant décrit la configuration technique et organisationnelle du SCI; il est utilisé par toutes les entreprises du domaine. Le domaine des activités commerciales et industrielles se réfère aux dispositions légales de l'art. 728a CO; il a défini comme suit les objectifs à remplir par le SCI: sécurité sur le plan de la qualité et de la cohérence des données – fiabilité du reporting financier – respect du droit applicable et des directives – protection du patrimoine – efficacité de l'exploitation. On ambitionne un degré de maturité 3 du SCI (1 étant le niveau le plus faible, 5 le plus élevé), avec définition des contrôles, mise en place, documentation et communication aux collaborateurs. Les divergences par rapport au standard sont par principe détectées et corrigées. Le SCI repose de façon homogène sur le modèle COSO; il est axé sur les risques. En l'occurrence, les risques élevés et les risques moyens réguliers définis selon la matrice de risques (fréquence de survenance/ampleur du sinistre) sont minimisés par des contrôles. Les risques suivants doivent être couverts en priorité: risques liés aux performances économiques des cinq à sept processus commerciaux les plus importants – risques liés au personnel – risques liés à la technique d'information et à la gestion financière, ainsi que d'autres risques pertinents. Les risques liés à la conjoncture et au secteur économique, ainsi que les risques liés à la stratégie d'entreprise, ne sont pas couverts par le SCI, mais dans le cadre du processus de gestion des risques. L'administration/le conseil d'administration assument la responsabilité totale du SCI; la direction est chargée de la mise en œuvre et de la surveillance du système. Pour chaque entreprise, un manager du SCI est désigné, lequel assure le fonctionnement opérationnel et, au moins une fois par an, fait un compte rendu sur l'existence et le fonctionnement du SCI à l'attention de la direction et du conseil d'administration.

H.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans les services financiers

H.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général

En raison de leur activité particulière, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour la gestion des risques, notamment ancrées dans la Loi sur les banques et dans les circulaires de l'Autorité de surveillance des marchés financiers. En l'occurrence, il existe en particulier des prescriptions quantitatives portant sur le montant minimal des fonds propres, la prévoyance au niveau des liquidités, ainsi que la répartition des risques.

Le conseil d'administration est responsable de la définition de la politique en matière de risques, dont l'adéquation est vérifiée au moins une fois par an et le cas échéant adaptée. La politique en matière de risques traite de façon approfondie toutes les catégories de risques. En l'occurrence, une politique spécifique en matière de risques a été formulée respectivement pour les risques liés aux crédits, les risques liés aux marchés financiers, la gestion Actif et Passif (risques liés à la structure du bilan), les risques opérationnels ainsi que les risques juridiques et les risques de conformité. La politique en matière de risques définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. Pour chaque type de risque, les limites globales et les niveaux de compétence spécifiques sont définis.

La direction est responsable de la mise en place de systèmes adéquats pour surveiller les risques, assurer leur gestion en conformité avec les objectifs et respecter les prescriptions légales, réglementaires et les directives internes. À cet effet, les instruments de gestion des risques sont constamment développés et adaptés. La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation, la gestion, la surveillance et l'établissement du rapport de tous les risques découlant de l'activité commerciale.

La surveillance des directives de la politique en matière de risques incombe à des instances de contrôle indépendantes, sous la direction du Chief Risk Officer, qui fait partie de la direction de la banque. Les instances de contrôle indépendantes établissent chaque mois des rapports complets sur les risques pour toutes les catégories pertinentes à l'attention de l'organe Risk et Finance. Les représentants en chef de tous les secteurs d'activité pertinents des première et deuxième lignes font partie de cet organe. Le rapport de risques documente le respect des limites définies, fait état des risques engagés sous leurs divers aspects et signale les évolutions notables. L'organe Risk et Finance discute et évalue la situation momentanée de la banque en matière de risques et décide d'éventuelles mesures visant à réduire ces risques.

Le conseil d'administration est informé chaque trimestre de l'évolution des risques et du respect des limites spécifiques fixées, sur la base d'un rapport de risques complet.

H.2.2. Gestion des risques financiers

Les risques financiers comprennent notamment le changement négatif des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques liés aux marchés financiers pour les propres positions. La banque poursuit traditionnellement une politique prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. Dans le cadre de son activité et pour toutes ses décisions, la sécurité et l'évaluation des risques ont une importance prioritaire. La culture, la stratégie et les processus adoptés en matière de risques sont basés sur ce principe. Les risques sont pris uniquement en relation raisonnable avec le chiffre d'affaires. La limitation des risques s'effectue par la mise en œuvre de lignes directrices politiques et de structures limitatives permettant de protéger la banque de toutes pertes inattendues.

Les risques de crédit englobent les pertes qui peuvent survenir lorsque des paiements échus ne sont pas effectués, sont effectués partiellement et/ou en retard par des débiteurs. Ils résultent de prêts, de promesses de vente ou de positions commerciales. Un règlement détaillé fixe les compétences, qui sont échelonnées en fonction du type de crédit et de l'instance.

Les engagements en matière de crédits sont représentés par un modèle de notation comportant dix échelons. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. La note de crédit déterminée est un élément essentiel de la décision de crédit. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification de crédit dans le domaine hypothécaire varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements en matière de crédits qui est axée sur les risques.

Les opérations de crédit sont principalement réalisées avec des garanties. Les prêts hypothécaires et le financement privé de logements figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés sur la base de marges de prudence et des évaluations actuelles des biens à financer. Les couvertures correspondantes sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation durable de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt théorique prudent correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Les risques de liquidité – également appelés risques de refinancement – surviennent lorsque la banque n'est plus en mesure de remplir ses obligations de paiement, entièrement et dans les délais, dans le cadre du cours normal de ses activités, en raison d'une différence entre les capitaux engagés à l'actif et au passif du bilan. Les répercussions vont d'une hausse provisoire des coûts de refinancement à l'incapacité de paiement de la banque si elle ne peut plus se procurer elle-même les liquidités nécessaires moyennant des taux d'intérêt très élevés pour la collecte de fonds. La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. En l'occurrence, il assure notamment aussi le respect des valeurs de référence prescrites par la législation bancaire pour les liquidités à court et à moyen terme. La surveillance et la gestion des risques de liquidité et de refinancement à moyen et à long terme ont lieu dans le cadre des réunions mensuelles de l'organe Risk et Finance.

Les risques liés au marché dans le portefeuille de négoce sont des pertes potentielles sur des titres et dérivés détenus par la banque sans intention d'engagement durable, en raison d'évolutions défavorables notamment des cours des actions, des taux d'intérêt, des niveaux de volatilité ou des taux de change. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques de ces risques sont effectuées au moyen d'un logiciel spécifique. Des limites du risque de marché permettent de

restreindre le volume du portefeuille de négoce, lequel est évalué selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénario sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est déterminé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Les risques liés au marché dans le portefeuille de négoce concernent avant tout le risque de variation des taux d'intérêt. L'intention de conserver les transactions concernées (notamment les hypothèques, les dépôts, les swaps) jusqu'à leur échéance explique que la modification de leur valeur actuelle en raison des fluctuations du marché n'a pas d'effet direct sur le résultat. Toutefois, les variations des taux d'intérêt peuvent fortement influencer la performance financière. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques de ce risque lié à la structure du bilan sont effectuées de manière centralisée au moyen d'un logiciel spécifique. Les risques liés à la structure du bilan, à la valeur actuelle et aux revenus sont recensés, mis à jour et analysés tous les mois. La banque gère habituellement les risques de variation des taux d'intérêt dans son portefeuille au moyen de swaps de taux d'intérêt et de la souscription ciblée d'emprunts sur cédules hypothécaires. Sur demande adressée à l'organe Risk et Finance, d'autres instruments (notamment des incitations tarifaires visant à guider la demande de produits bancaires) peuvent également être employés et mis en œuvre.

H.2.3. Gestion des risques juridiques et des risques de conformité

Les risques juridiques et les risques de conformité comprennent les infractions aux lois, réglementations, prescriptions, accords, pratiques prescrites ou normes éthiques passibles de sanctions/contraintes légales ou réglementaires, ce qui peut entraîner une annulation de contrats, des amendes et des pertes financières à la charge de la banque.

Toutes les entités et tous les chargés de fonction de la banque sont soumis aux risques juridiques et aux risques de conformité dans le cadre de leur activité. Pour garantir le respect durable des prescriptions légales et réglementaires pertinentes, la banque tient à jour une panoplie de directives. Pour prévenir les risques juridiques dans le cadre des relations avec les clients et les partenaires en affaires, on utilise autant que possible des documents contractuels normalisés.

L'examen juridique des nouveaux produits et contrats fait donc partie des tâches préventives du Service juridique. En cas de litiges, le Service juridique défend d'abord les intérêts de l'entreprise contre les intérêts de tiers, mène et accompagne des procédures juridiques, représente la banque devant les tribunaux, les autorités et les tiers, soutient les projets de la banque dans les questions juridiques et vérifie, élabore ou négocie des contrats de tiers. En outre, le Service juridique suit et gère les accords contractuels avec les clients et coordonne le contact avec les avocats et spécialistes externes impliqués.

La fonction Compliance soutient toutes les entités de la banque dans le respect des normes juridiques, réglementations et règles d'éthique en vigueur. Ce soutien se compose généralement d'une identification, d'une évaluation, d'un conseil, d'une surveillance et de l'établissement d'un rapport concernant les risques juridiques, les risques liés à la réputation et les risques de perte résultant de la violation de prescriptions légales et réglementaires ou d'une infraction éthique. La fonction Compliance informe immédiatement la direction et si besoin le conseil d'administration en cas de manquements majeurs aux directives internes. Pour la surveillance et le respect des prescriptions en matière de blanchiment d'argent, on utilise une application informatique spéciale qui permet d'identifier les entrées et les sorties inhabituelles de valeurs ainsi que les écarts par rapport aux modèles de transactions des clients, et de faire suivre ces informations aux personnes compétentes à des fins de traitement. Les responsabilités et les mesures de respect de l'obligation de diligence des banques (VSB) sont clairement réglementées. Leur mise en œuvre est constamment surveillée par la fonction Compliance.

Par ailleurs, les fonctions Service juridique et Compliance rédigent chaque trimestre, à l'attention de l'organe Risk et Finance, un rapport complet sur les litiges juridiques en instance ou menaçants, ainsi que sur les éventuelles infractions réglementaires. En cas de nécessité, des provisions ad hoc sont constituées pour les cas de droit.

H.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

L'organisation du Système de Contrôle Interne (SCI) a été élaborée en accord avec les prescriptions réglementaires pertinentes formulées dans la circulaire 2017/1 «Gouvernance d'entreprise– Banques» de la FINMA.

En effectuant un contrôle interne, la Banque Migros définit l'ensemble des structures et processus de contrôle qui forment, à tous les niveaux de la banque, la base permettant d'atteindre les objectifs visés, la protection de la solvabilité et de la réputation, le respect de normes du droit et de l'éthique et la fiabilité du rapport financier. Le contrôle interne n'englobe pas seulement des activités de contrôle a posteriori, mais aussi des activités de planification et de gestion. Un contrôle interne efficace comprend notamment des activités de contrôle intégrées aux processus de travail, des procédures de gestion des risques et de contrôle du respect des normes applicables (Compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques, ainsi que la fonction de contrôle de conformité. Le service d'audit interne vérifie et évalue le contrôle interne, contribuant ainsi à son amélioration constante.

Les risques opérationnels sont des dommages potentiels découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance du personnel, de systèmes, de procédures ou à la suite d'événements externes. Des directives concrètes permettant de minimiser les risques opérationnels sont réglementées dans une consigne bancaire générale, dans des instructions de contrôle et des règles de comportement qui se traduisent également dans les processus en vigueur sur l'intranet destinés aux collaborateurs et dirigeants concernés. Pour la gestion, notamment pour l'identification et pour éviter les risques opérationnels, tous les chargés de fonction assument personnellement la responsabilité de leur propre domaine de responsabilité et d'activité. Ces derniers doivent garantir la reconnaissance, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques opérationnels de leur domaine de compétence. Au niveau de toute la banque, la poursuite de l'exécution de processus commerciaux d'une importance cruciale pour l'entreprise est primordiale. Pour cela, des organes correspondants, notamment un état-major de crise, et des mesures organisationnelles de mise en place et d'exécution (notamment la planification de la continuité des activités) sont mis en place. Au niveau des processus, les risques opérationnels doivent être le plus possible limités par des mesures applicatives et techniques ou par la promulgation d'instructions SCI. Dans ces instructions SCI sont définis un certain nombre de critères, notamment: objet du contrôle, but, périodicité, instances responsables, ressources, procédure, étendue du contrôle, obligation de documentation et conservation. Les contrôles réalisés doivent être consignés dans un dossier avec date, visa et mention de contrôle, afin de pouvoir en assurer le suivi.

La fonction Gestion opérationnelle des risques tient une banque de données sur les dommages. Les pertes opérationnelles doivent être saisies par les preneurs de risques à partir d'une certaine somme sous forme structurée dans une banque de données centrale sur les dommages.

La Gestion opérationnelle des risques évalue la gestion des risques opérationnels au sein de la banque, indépendamment et objectivement, et s'assure que les preneurs de risques ont compris et assument tous les risques opérationnels et qu'ils gèrent la propension au risque de la banque. Elle s'assure que des tests et exercices périodiques garantissent la fonctionnalité et l'actualité des mesures préventives visant à maintenir le fonctionnement de la banque et que les collaborateurs de l'état-major de crise soient régulièrement formés. Les failles importantes dans les contrôles constatées lors de contrôles internes et de processus continus d'évaluation des risques doivent être inscrites dans l'inventaire des risques opérationnels et présentées chaque mois à l'organe Risk et Finance et au conseil d'administration, en mentionnant les pertes opérationnelles quantifiables dans le cadre du rapport sur les risques. L'organe Risk et Finance s'assure que des mesures de suppression de ces failles soient prises et appliquées.

I. Compte de création de valeur

mio. CHF	Activités commerciales et industrielles ¹	
	2022	2021
UTILISATION		
à l'intention des collaborateurs	5'858	5'691
à l'intention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culture)	139	142
à l'intention des bailleurs de fonds	36	33
à l'intention de l'État:	1'032	1'033
↳ impôts	59	104
↳ taxe sur la valeur ajoutée	205	196
↳ droits de douane / émoluments / taxes	767	732
à l'intention de l'entreprise (autofinancement)	219	554
Création de valeur nette	7'284	7'452

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Le **compte de création de valeur du groupe Migros** dans les activités commerciales et industrielles indique la **valeur ajoutée pour la société** créée par le groupe. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe, et donc des emplois, et fournir à l'État les prestations requises.

Avec 80.4 %, la majeure partie de la création de valeur va aux collaborateurs. Les charges de personnel ont diminué de 2.9 % par rapport à l'année précédente, ce qui est dû notamment à l'augmentation des salaires jusqu'à 1 % accordée par le groupe Migros et à des changements dans le périmètre de consolidation – acquisitions et cessions d'entreprises. 95'904 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 95'818).

Les prestations dans le cadre du **Pour-cent culturel Migros**, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent, comme l'année précédente, 1.9 % de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

0.5 % ont été versés aux **bailleurs de fonds** (année précédente: 0.4 %) sous forme d'intérêts durant l'exercice sous revue. La situation financière du groupe, qui reste solide, et la persistance de faibles taux d'intérêt n'ont pas entraîné de changement significatif par rapport à l'exercice précédent.

L'**État** a perçu 14.2 % (année précédente: 13.9 %) en impôts, droits de douane et taxes. L'État a donc touché davantage de cotisations que l'année précédente.

L'orientation systématique de la chaîne de création de valeur vers l'évolution dynamique du marché assure la **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.

Comptes annuels consolidés 2022 du groupe Migros

Page

Comptes annuels consolidés du groupe Migros	24
Compte de résultat du groupe Migros	26
Bilan du groupe Migros	27
Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros	28
Tableau de financement du groupe Migros	29
Annexe aux comptes annuels du groupe Migros	31
1. Informations sur le groupe Migros	31
2. Bases de présentation des comptes	31
3. Récapitulatif des principales normes comptables	33
4. Gestion des risques	45
5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction	59
6. Information sectorielle	60
Notes sur le compte de résultat	64
7. Résultat de l'activité Services financiers	64
8. Autres produits d'exploitation	65
9. Charges de matières et de services	65
10. Charges de personnel	66
11. Amortissements	66
12. Autres charges d'exploitation	67
13. Produits financiers et charges financières	68
14. Impôts sur le résultat	69
15. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques	71
16. Activités commerciales destinées à être abandonnées	71

Notes sur le bilan	72
17. Liquidités	72
18. Créances hypothécaires et autres créances clients	72
19. Créances de livraisons et prestations et autres créances	73
20. Stocks	74
21. Autres actifs financiers	75
22. Titres de l'actif circulant	77
23. Titres de l'actif immobilisé	77
24. Instruments financiers dérivés	78
25. Immeubles de placement	79
26. Immobilisations corporelles	80
27. Immobilisations incorporelles	82
28. Autres actifs	84
29. Autres dettes financières	84
30. Dettes de livraisons et prestations et autres dettes	85
31. Provisions	86
32. Titres de créance émis	87
33. Actifs et dettes sur avantages du personnel	87
34. Capital des coopératives	90
Autres notes	91
35. Périodicités du bilan	91
36. Locations simples	92
37. Transactions hors bilan	93
38. Informations relatives aux parties liées	94
39. Acquisition et cessions de filiales et de domaines d'activité	96
40. Cours de conversion des monnaies étrangères	100
41. Répercussions du Covid-19 sur l'exercice actuel	100
42. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan	100
43. Périmètre de consolidation	101
Rapport de l'organe de révision	106

Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2022	2021
Produits nets des livraisons et services		28'787	27'717
Autres produits d'exploitation	8	525	456
Produits avant produits des opérations des services financiers		29'313	28'173
Produits des services financiers	7	825	759
Total produits	6	30'138	28'932
Charges de matières et de services	9	18'123	17'163
Charges pour services financiers	7	135	167
Charges de personnel	10	6'094	5'906
Amortissements	11	1'256	1'294
Autres charges d'exploitation	12	3'903	3'602
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat		628	800
Produits financiers	13	-23	57
Charges financières	13	-36	-33
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-3	-3
Résultat avant impôts sur le résultat		566	821
Impôts sur le résultat	14	107	153
Bénéfice du groupe Migros		459	668
Attribution du bénéfice du groupe Migros			
Bénéfice attribuable aux coopérateurs		469	669
Bénéfice / (Pertes) attribuable(s) aux parts de minoritaires		-10	-1
Bénéfice du groupe Migros		459	668

Bilan du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS			
Liquidités	17	10'925	12'704
Créances envers les banques		37	12
Créances hypothécaires et autres créances clients	18	48'782	45'032
Créances de livraisons et prestations	19	981	923
Autres créances	19	313	428
Stocks	20	2'613	2'425
Autres actifs financiers	21–24	1'546	1'339
Participations dans des sociétés associées et coentreprises		107	98
Immeubles de placement	25	334	341
Immobilisations corporelles	26	12'126	11'988
Immobilisations incorporelles	27	992	795
Actifs sur avantages du personnel	33	1'243	1'198
Créances d'impôt courant sur le résultat		229	267
Actifs d'impôt différé sur le résultat	14	64	74
Autres actifs	28	454	357
TOTAL ACTIFS		80'746	77'982
PASSIFS			
Dettes envers les banques		943	1'255
Dépôts clients et dettes envers les clients		44'230	41'893
Autres dettes financières	29	1'664	2'077
Dettes de livraisons et prestations	30	1'923	1'663
Autres dettes	30	1'245	1'130
Provisions	31	218	266
Titres de créances émis	32	6'997	6'445
Dettes sur avantages du personnel	33	728	755
Dettes d'impôt courant sur le résultat		130	153
Passifs d'impôt différé sur le résultat	14	1'147	1'202
Total dettes		59'225	56'840
Capital des coopératives	34	23	23
Réserves de bénéfices		21'588	21'169
Écarts de change		-51	-45
Capitaux propres attribuables aux coopérateurs		21'560	21'146
Parts des minoritaires		-38	-4
Total capitaux propres		21'522	21'142
TOTAL PASSIFS		80'746	77'982

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs				Parts d'intérêts minoritaires	Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs		
Capitaux propres au 1er janvier 2021		23	20'508	-44	20'487	2	20'489
Bénéfice du groupe Migros		-	669	-	669	-1	668
Variation du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	-1	-1	-1	-2
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-2	-2
Variation du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	-8	-	-8	-2	-10
Capitaux propres au 31 décembre 2021		23	21'169	-45	21'146	-4	21'142

¹ Dans les réserves de bénéfices figure un montant de 10 mio. CHF réservé pour le Pour-cent culturel. Voir annexe 15.

² Modifications par les variations du taux de détention notamment de Medbase Romandie SA (+36 %), Sushi Mania AG (+25 %) et CSL Immobilien AG (+10 %).

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs				Parts d'intérêts minoritaires	Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs		
Capitaux propres au 1er janvier 2022		23	21'169	-45	21'146	-4	21'142
Bénéfice du groupe Migros		-	469	-	469	-10	459
Variation du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	-6	-6	4	-2
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-2	-2
Variation du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	-49	-	-49	-26	-75
Capitaux propres au 31 décembre 2022		23	21'588	-51	21'560	-38	21'522

¹ Dans les réserves de bénéfices figure un montant de 9 mio. CHF réservé pour le Pour-cent culturel. Voir annexe 15.

² Modifications par les variations du taux de détention notamment de Gowoonsesang Cosmetics Co., Ltd. (+25 %), Hug Bäckerei AG (+15 %) et CSL Immobilien AG (+10 %).

Tableau de financement du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2022	2021
Résultat avant impôts sur le résultat		566	821
Amortissements, pertes de valeur (nets)	11	1'256	1'294
Pertes de valeur sur autres actifs financiers (nettes)		1	-18
(Bénéfices) / Pertes sur cessions d'actifs immobilisés		-52	-60
(Bénéfices) / Pertes de la vente des titres de l'actif immobilisé		-11	0
Résultat des sociétés associées et coentreprises		3	3
Augmentation / (Diminution) des provisions		-40	40
Variation des actifs et passifs d'exploitation			
↳ (Augmentation) / Diminution des créances envers les banques		-25	9
↳ (Augmentation) / Diminution des créances hypothécaires et autres créances clients		-3'750	-2'789
↳ (Augmentation) / Diminution des stocks		-180	-77
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs financiers		28	63
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs		-63	-148
↳ Augmentation / (Diminution) des dettes envers les banques		-350	-180
↳ Augmentation / (Diminution) des dépôts clients et dettes envers les clients		2'337	4'682
↳ Augmentation / (Diminution) des autres dettes		357	-1
Impôts sur le résultat payés		-145	-287
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-70	3'353
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		-1'428	-1'400
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		270	146
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-147	-81
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles		0	-5
Acquisitions des titres de l'actif immobilisé et prêts		-582	-292
Produits de la vente des titres de l'actif immobilisé et prêts		419	272
Acquisitions de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités acquises		-197	-7
Produits de la vente de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités cédées		-8	-
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		-11	-22
Produits de la vente d'entreprises associées et coentreprises		0	4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1'684	-1'385

mio. CHF	Annexe	2022	2021
Émissions d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		551	297
Remboursements d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–	–451
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à court terme		4	–11
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à long terme		28	57
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à court terme		–418	200
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à long terme		–93	–122
Dividendes payés aux minoritaires		–2	–2
Augmentation du capital des coopératives		1	1
Diminution du capital des coopératives		–1	–1
Variation du taux de détention des intérêts contrôlants		–85	–4
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		–15	–36
Variation des liquidités		–1'768	1'933
Liquidités en début d'année		12'704	10'774
Effets de la variation des taux de change		–11	–3
Liquidités en fin d'année		10'925	12'704
Font partie des liquidités:			
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques		10'490	12'700
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum		435	4
Total liquidités	17	10'925	12'704
Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation contient:			
Les intérêts perçus		631	587
Les intérêts versés		–108	–107
Les dividendes reçus		8	8
Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement contient:			
Subventions publiques pour les actifs		1	0

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

Le groupe Migros (ci-après également le «groupe» ou «Migros») est la plus importante entreprise de commerce de détail en Suisse. Parallèlement à leur activité principale, le Commerce de détail par le canal des coopératives et le Commerce (par ex. Denner, Digitec Galaxus), les entreprises du groupe opèrent dans divers autres secteurs d'activité. Elles fournissent notamment des prestations dans les secteurs Migros-Industrie (marques distributeur Migros; par ex. Chocolat Frey), Services financiers (Banque Migros) ou encore Voyages (groupe Hotelplan). En outre, Migros s'engage activement en faveur de la culture, des activités sociales, des loisirs, de la formation et de l'économie. Les principales activités du groupe Migros sont présentées dans les informations sectorielles, à l'annexe 6. Une liste des entreprises du groupe figure à l'annexe 43.

Le groupe Migros est une fédération de coopératives composée de dix coopératives régionales indépendantes, qui détiennent collectivement le capital social de la Fédération des coopératives Migros (FCM). La FCM coordonne les activités et détermine la stratégie du groupe Migros. Étant une fédération, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous une direction unique. Les comptes du groupe Migros ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière, ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique.

En vertu des dispositions légales et statutaires des dix coopératives et de la FCM, les comptes du groupe Migros présentent des différences par rapport aux comptes annuels consolidés d'un groupe doté d'une structure de holding traditionnelle. Ainsi, les comptes du groupe ne sont pas établis à partir de la FCM en tant que société mère, mais constituent un regroupement des comptes annuels des dix coopératives et des autres entreprises du groupe Migros. La somme du capital social des dix coopératives est présentée comme capital du groupe.

La FCM a son siège social à 8005 Zurich (Suisse), Limmatstrasse 152.

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été approuvés par l'administration le 16 mars 2023. L'assemblée des délégués prend connaissance des comptes du groupe Migros.

Les comptes du groupe sont présentés en allemand, français et anglais. La version allemande fait foi.

2. Bases de présentation des comptes

Conformité avec les Swiss GAAP RPC

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et l'ensemble des directives de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans un but de transparence maximale à l'égard du lecteur du bilan, le groupe Migros a décidé de poser des exigences en matière de présentation et de publication des comptes supérieures à celles figurant dans les Swiss GAAP RPC pour de nombreux domaines d'activité. Les Swiss GAAP RPC représentent donc la base d'un rapport qui vise à être le plus transparent et le plus compréhensible possible pour le lecteur du bilan.

Principales estimations et jugements réalisés par la direction

L'établissement des comptes annuels du groupe Migros en conformité avec les Swiss GAAP RPC implique le recours à des estimations et à des jugements réalisés par la direction, qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs, les produits et les charges, ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels de l'exercice. Bien que ces estimations aient été effectuées par la direction sur la base de sa meilleure connaissance de la situation actuelle du groupe Migros et des différentes mesures envisageables, il se peut que la réalité, à laquelle il a été finalement parvenu, diffère des estimations. Les domaines d'activité particulièrement affectés par l'incertitude des estimations ou par les jugements réalisés par la direction sont présentés à l'annexe 5.

Présentation par ordre décroissant de liquidité

L'activité Services financiers contribue pour plus de la moitié au total du bilan du groupe Migros. Pour tenir compte des spécificités de l'activité Services financiers et de son importance, le bilan du groupe Migros est présenté par ordre décroissant de liquidité et non pas par actif circulant et actif immobilisé ni par engagement à court et long terme. Les produits financiers et les charges financières de l'activité Services financiers ainsi que les flux de trésorerie qui en découlent sont représentés dans les rubriques d'exploitation. Les produits financiers et les charges financières des entreprises hors Services financiers sont présentés en tant que produits financiers ou charges financières. La structure du bilan par périodicité est présentée à l'annexe 35.

Dates de clôture divergentes

L'exercice du groupe Migros correspond en principe à l'année civile. Cependant, le groupe Hotelplan a été consolidé dans les comptes du groupe sur la base de sa clôture au 31 octobre. Aucune clôture intermédiaire n'a été établie. Les opérations significatives du groupe Hotelplan entre le 31 octobre et le 31 décembre ont toutefois été intégrées dans les comptes du groupe Migros. L'exercice du groupe Hotelplan diffère en raison de l'année touristique, qui suit le cours saisonnier de l'activité Voyages et se subdivise en activités estivales et hivernales.

Modifications des normes comptables

Les comptes annuels du groupe Migros sont basés sur toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes publiées et applicables au 1^{er} janvier 2022 dans la mesure où ces dernières concernent le groupe Migros. Ci-après figurent les normes, nouvelles ou modifiées, publiées au moment de l'établissement des comptes du groupe, relatives à leur application et à leurs effets respectifs sur le groupe Migros.

Modifications des normes comptables au 1^{er} janvier 2022 et projets en cours

La procédure d'examen (phase 1) des Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» a débuté à l'été 2017. Dans le cadre de l'exécution du projet (phase 2), la recommandation a été révisée et divers thèmes ont été examinés quant à leur actualité, leur intégralité et leur pertinence. Les axes thématiques prioritaires ont été le traitement des organisations associées (méthode de la mise en équivalence), la publication pour les acquisitions et désinvestissements et l'acquisition/la vente graduelle d'entreprises. Durant la séance de juillet 2021, la commission spécialisée a autorisé la mise en consultation de l'ébauche de la recommandation, qui a duré jusqu'à la fin de l'année. La recommandation révisée Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» a été adoptée le 24 mai 2022 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

De plus, un projet a été lancé au début du mois de décembre 2017 pour les subventions, les allocations et les aides financières. Lors de la séance de décembre 2020, la commission spécialisée a décidé qu'une norme RPC spécifique «Subventions publiques» devait être créée à partir du projet. La mise en consultation de l'ébauche s'est achevée le 30 juin 2021. Lors de la séance de novembre 2021 de la commission spécialisée, le texte révisé a été débattu définitivement et la nouvelle recommandation a été adoptée à l'unanimité en tant que Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques». La recommandation entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024 mais le groupe Migros l'appliquera de manière anticipée pour les comptes annuels 2022. Cette application anticipée n'a aucun impact sur les résultats du groupe.

Par ailleurs, le projet pour la procédure d'examen des Swiss GAAP RPC 16 «Engagement de prévoyance», qui sera introduit au cours de l'année 2023, a débuté en septembre 2022. La recommandation est entrée en vigueur depuis 2006 et sa dernière révision date de 2010. Cette procédure d'examen se justifie par l'absence de réglementation en matière de plans de prévoyance étrangers et la révision des prescriptions de publication.

3. Récapitulatif des principales normes comptables

Les principales normes comptables utilisées pour l'établissement des présents comptes du groupe sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de manière constante à toutes les années présentées.

Bases d'établissement des comptes

Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF). Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont chacun arrondis au million de francs supérieur le plus proche. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué. Les montants inférieurs à 0.5 mio. CHF sont représentés par «0» et les montants nuls par «-».

Principes de consolidation

(a) Filiales

Une filiale est consolidée par intégration globale lorsque le groupe Migros la contrôle. On part du principe qu'une société est contrôlée lorsque le groupe Migros détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote d'une filiale. Une société peut également être contrôlée lorsque le groupe Migros détient moins de la moitié des droits de vote mais qu'il peut prendre des décisions essentielles (par ex. via des contrats liant les actionnaires, une majorité des voix dans les organes de surveillance et de direction, etc.).

Les transactions internes au groupe, les créances et les dettes ainsi que les bénéfices/pertes intermédiaires non réalisés sont éliminés lors de l'établissement des comptes annuels du groupe Migros. Au moment de la perte du contrôle, la déconsolidation de la société concernée s'opère.

(b) Coentreprises

Dans une coentreprise, plusieurs parties gèrent en commun une entreprise en vertu de l'accord contractuel qu'elles ont signé. Aucune des parties n'a la possibilité de contrôler la coentreprise. Les coentreprises recensent leur propre part d'actif net comme participation, et les résultats qui en découlent selon la méthode de mise en équivalence (cf. explications sous (c) Sociétés associées).

(c) Sociétés associées

Dans les sociétés associées, le groupe Migros exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Ces sociétés sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, puis selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill payé pour des sociétés associées est inclus dans la valeur comptable de chacune des participations concernées. La part du groupe dans les bénéfices et les pertes de l'exercice des sociétés associées est comptabilisée par résultat et présentée distinctement dans le compte de résultat du groupe. Si la quote-part de pertes est égale ou supérieure à la valeur de la participation dans la société associée, les pertes excédentaires ne sont pas comptabilisées, sauf en présence d'engagements envers cette société.

Les différences résultant de la conversion des participations en devises étrangères dans des entreprises associées sont comptabilisées dans les écarts de change directement dans les capitaux

propres du groupe. Lors de l'acquisition d'une participation supplémentaire liée à l'instauration d'une situation de contrôle, les anciennes participations ne sont pas réévaluées mais reprises à la valeur comptable actuelle de la mise en équivalence.

(d) Participations minoritaires et transactions avec des minorités

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe. Les participations minoritaires sont présentées distinctement dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du groupe. Les transactions avec des participations minoritaires seront comptabilisées avec le capital, pour autant qu'aucune perte de contrôle n'en résulte. À la date de perte du contrôle, une comptabilisation des bénéfices ou des pertes est effectuée.

Dans le cadre des acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielle n'est présentée.

Informations sectorielles

Les informations sur les secteurs opérationnels sont publiées sur la même base que celle utilisée pour le reporting interne aux principaux décideurs opérationnels. Dans le groupe Migros, la direction générale de la Fédération des coopératives Migros est l'organe regroupant les principaux décideurs opérationnels et qui effectue l'affectation des ressources et l'évaluation des performances.

Conversion de monnaies étrangères

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque filiale établit ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique primaire où elle opère. Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF).

(b) Conversion de la monnaie de transaction en monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux cours en vigueur à la date des transactions ou aux cours moyens mensuels, si ceux-ci en représentent une approximation raisonnable. Les gains et les pertes de change sur ces transactions, ainsi que sur la conversion à la date de clôture des éléments monétaires de la monnaie étrangère vers la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisés par résultat.

(c) Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les comptes annuels de toutes les filiales qui ne sont pas établis en CHF sont convertis comme suit en monnaie de présentation:

Les actifs et passifs aux cours de fin d'année (cours de la date de clôture) et les charges et les produits aux cours moyens de l'année.

Les écarts de change qui découlent de cette situation sont directement comptabilisés en capitaux propres dans la rubrique Écarts de change.

L'écart de change existant dans les capitaux propres lors de la vente d'une filiale étrangère fait partie intégrante du résultat de cession, lui-même comptabilisé par résultat.

Le goodwill et les ajustements de justes valeurs de rubriques du bilan individuelles issus d'acquisitions d'entreprises étrangères sont traités comme des actifs ou des passifs de ces sociétés étrangères et sont convertis de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation aux cours en vigueur à la date de clôture.

La démarche est similaire pour les sociétés associées et les coentreprises étrangères.

Comptabilisation des produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou attendue pour la vente de biens et de services. Ils sont présentés nets de taxes sur les ventes ou sur les biens et services, de remises commerciales et rabais, ainsi que de dettes sur programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés quand leur montant peut être évalué avec fiabilité, s'il est probable que l'entreprise tirera un avantage économique de la transaction et si les critères spécifiques mentionnés ci-dessous sont remplis.

(a) Produits de l'activité de commerce de détail et des ventes de marchandises

Les produits de l'activité de commerce de détail sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (vente au client). Les produits des ventes de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat si les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

(b) Produits de l'activité Voyages

Les produits de l'activité Voyages sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (début du voyage du client). Les simples opérations d'intermédiaire sont comptabilisées en valeur nette sur la base des commissions reçues.

(c) Produits des services financiers

Les produits de commissions et les autres services des Services financiers sont comptabilisés dans la période appropriée dès que la prestation correspondante a été fournie. Les produits d'intérêts sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que les autres actifs financiers, sont comptabilisés dans leur période de référence.

(d) Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Prestations relevant du Pour-cent culturel

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie; elles sont imputées aux autres charges d'exploitation. Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer, sur une moyenne de quatre ans, au moins 0.5 % (FCM: 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance. Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes. Des indications complémentaires sur les prestations relevant du Pour-cent culturel et sur la réserve de bénéfices du Pour-cent culturel figurent dans l'annexe 15.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les dépôts à vue sous forme de comptes de chèques postaux et bancaires, ainsi que les actifs financiers équivalents de trésorerie ayant une échéance d'origine de 90 jours au maximum. L'évaluation s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur.

Créances envers les banques

Les créances envers les banques comprennent les créances sur papiers monétaires, ainsi que les créances envers les banques d'émission et les banques commerciales ayant une échéance d'origine supérieure à 90 jours. La comptabilisation initiale des créances envers les banques s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes occasionnés lors de leur entrée au bilan et pouvant leur être directement rattachés. L'évaluation subséquente des créances envers les banques s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Créances hypothécaires et autres créances clients

Les créances hypothécaires et autres créances clients correspondent à des prêts qui sont directement accordés aux débiteurs par l'activité Services financiers. Ces prêts sont comptabilisés quand les fonds parviennent aux débiteurs. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances accordées ou acquises sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. L'évaluation subséquente des créances hypothécaires et autres créances clients s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité. L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

Les créances hypothécaires et autres créances clients font l'objet de tests réguliers de pertes de valeur. Les engagements de crédits sont évalués individuellement, en tenant compte de la situation personnelle de l'emprunteur, c'est-à-dire de sa situation financière, de son historique de paiement, de l'existence d'éventuels garants et, le cas échéant, de la valeur de réalisation d'éventuelles garanties. S'il existe des raisons objectives de penser que l'intégralité du montant dû tel que prévu aux conditions contractuelles initiales ou la contrevaletur d'une créance ne pourra pas être perçue, une correction de valeur individuelle est établie pour la créance douteuse. Les pertes de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients sont présentées en annexe 7, aux rubriques Charges d'intérêts et de commissions et Corrections de valeur de l'activité Services financiers. Sur présentation d'une attestation de perte ou lorsqu'un abandon de créance est consenti, la décomptabilisation de la créance s'effectue par compensation avec la correction de valeur correspondante ou directement par compensation avec le compte de résultat.

Toute opération de crédit comprend des risques de défaillance inhérents. Les corrections de valeurs pour risques de défaillance inhérents correspondent à des corrections de valeurs pour des pertes qui ne sont pas encore survenues sur des créances non compromises.

Des corrections de valeurs pour risques de défaillance inhérents sont constituées dans les rubriques du bilan suivantes:

- Créances envers les clients (portefeuille de crédits privés inclus)
- Créances hypothécaires

Concernant les rubriques du bilan Créances envers les banques et Actifs financiers (titres de créance avec intention de les conserver jusqu'à l'échéance finale), aucune correction de valeurs pour risques de défaillance inhérents n'est constituée en raison des avoirs faibles et insignifiants ainsi que des exigences élevées en matière de solvabilité de la contrepartie (notamment via les classes de notation). Des corrections de valeurs individuelles sont effectuées en cas de dépréciations de valeurs.

L'évaluation des corrections de valeurs pour risques de défaillance inhérents est basée sur le système de notation de la banque, qui comprend dix niveaux. Une classe de notation est attribuée à chaque créance de crédit en fonction de l'évaluation de la solvabilité. Chaque classe de notation indique une probabilité de défaillance différente. Le calcul des corrections de valeurs nécessaires par classe de notation se base sur les taux actuels de probabilité de défaillance en tenant compte

des garanties existantes et en intégrant des prévisions relatives aux futures conditions-cadres économiques. Pour les crédits privés, la classification des notations de solvabilité et le calcul sont réalisés via une notation de solvabilité simplifiée de la centrale d'information de crédit (ZEK).

Les critères et approches déterminés afin de calculer les corrections de valeurs pour risques de défaillance inhérents sont vérifiés annuellement par les spécialistes internes dans le cadre de l'évaluation actuelle des risques et sont ajustés si nécessaire.

Créances de livraisons et prestations et autres créances

Lors de leur évaluation initiale, les créances de livraisons et prestations et autres créances sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. L'évaluation s'effectue ensuite au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation. Les créances à risque sont dépréciées individuellement. Pour les créances qui ne sont pas dépréciées individuellement, une dépréciation forfaitaire basée sur des statistiques et sur la périodicité correspondante est effectuée.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation. Pour les stocks, l'évaluation se base principalement sur la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts de production englobent les frais généraux de production basés sur une utilisation normale des capacités de production. Les coûts d'emprunts (y compris les escomptes) ne sont pas comptabilisés à l'actif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts de vente directs et, le cas échéant, des coûts d'achèvement.

Les bénéfices et pertes sur opérations de couverture des flux de trésorerie liés aux achats de marchandises lors de l'échéance (à la réception de la marchandise ayant fait l'objet de la couverture) sont comptabilisés dans les coûts d'acquisition des stocks.

Autres actifs financiers

Le groupe Migros classe ses actifs financiers dans les catégories «Titres de l'actif circulant», «Titres de l'actif immobilisé» ou «Prêts». La classification dépend du but dans lequel un actif financier est acquis et de la durée de sa détention. La direction effectue la classification lors de l'acquisition et la vérifie à chaque clôture.

(a) Titres de l'actif circulant

Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» comprennent des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Cela concerne des titres productifs d'intérêts et des titres de participation (actions) qui ont été acquis par le groupe Migros avec une intention de revente à court terme.

(b) Titres de l'actif immobilisé

La catégorie «Titres de l'actif immobilisé» comprend des titres pour lesquels le groupe Migros prévoit un placement à long terme.

(c) Prêts

La catégorie «Prêts» comprend les créances productives d'intérêts envers des fondations liées, des organismes de droit public et autres tiers, dont l'échéance d'origine est supérieure à 90 jours. Elle ne contient ni les créances hypothécaires et autres créances clients de l'activité Services financiers, ni les créances envers les banques.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des actifs financiers:

Tous les actifs financiers, à l'exception des «prêts», sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe Migros a contracté l'obligation d'achat ou de vente de l'actif. La comptabilisation des «prêts» s'effectue à la date du versement. Les titres de l'actif immobilisé et les prêts sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction externes. Pour la catégorie «Titres de l'actif circulant», les coûts de transaction sont comptabilisés en charges par compte de résultat lors de l'acquisition. Les autres actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits à percevoir leurs flux de trésorerie sont arrivés à expiration ou quand tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'autre actif financier ont été substantiellement transférés à un tiers. Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» sont ensuite évalués à leur juste valeur, ceux des catégories «Titres de l'actif immobilisé» et «Prêts» sont évalués au coût amorti.

Dans l'activité Services financiers, les agios et disagio sur les titres de créance sont amortis de manière linéaire sur la durée, par compte de résultat, dans l'intention de les conserver jusqu'à la fin de l'échéance selon l'«Accrual Method» (méthode de délimitation).

Les gains et pertes (réalisés et non réalisés), y compris les produits d'intérêts et de dividendes sur autres actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant», sont comptabilisés par compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les gains et pertes liés aux variations de cours, ainsi que les produits d'intérêts et de dividendes des autres actifs financiers, sont présentés au compte de résultat comme suit: (a) dans les produits d'intérêts et de commissions, ainsi que dans les bénéfices (nets) sur instruments financiers de l'activité Services financiers s'il s'agit d'actifs financiers de l'activité Services financiers et (b) dans les produits financiers s'il s'agit d'actifs financiers relevant d'autres domaines d'activité.

La détermination de la juste valeur des autres actifs financiers cotés est basée sur le cours de bourse officiel (cours d'achat) obtenu sur un marché actif. Un marché est actif quand il est le lieu de transactions régulières entre parties bien informées, consentantes et indépendantes les unes des autres («at arm's length transactions»). En l'absence de marché actif ou s'il s'agit d'autres actifs financiers non cotés, une méthode d'évaluation reconnue est appliquée. Parmi les méthodes d'évaluation reconnues figurent les comparaisons avec des transactions récentes sur le marché, la juste valeur d'un autre actif financier identique en substance, ainsi que les calculs de flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

À chaque clôture, le groupe Migros détermine s'il existe des indications objectives qu'un autre actif financier ou qu'un groupe d'autres actifs financiers aient pu perdre de la valeur de façon durable. Les indications objectives de perte de valeur durable comprennent notamment de graves difficultés financières d'un débiteur, une rupture de contrat due par ex. à une cessation ou à un retard de paiement des intérêts ou du capital, ou encore un assainissement financier. Pour les «titres de l'actif immobilisé», les facteurs suivants entraînent une perte de la valeur:

- une diminution substantielle de la juste valeur d'au moins 20 % en dessous des coûts d'acquisition ou
- une diminution de la juste valeur en dessous des coûts d'acquisition sur une période ininterrompue couvrant deux clôtures consécutives du bilan.

Si la nécessité d'une diminution de valeur est constatée sur la base de ces indications, la perte correspondant à la différence entre les coûts d'acquisition et la juste valeur actuelle est comptabilisée dans le compte de résultat en tant que perte de valeur. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées par compte de résultat au maximum jusqu'aux coûts d'acquisition.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)

Le groupe Migros couvre les risques liés aux cours des monnaies étrangères, aux taux d'intérêt, aux prix des matières premières et de l'énergie par le biais d'instruments financiers dérivés. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu à des fins spéculatives. Lors de l'utilisation de la comptabilité de couverture, il faut différencier les cas suivants pour le groupe Migros: (a) couverture du risque lié à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (couverture des justes valeurs – Fair Value Hedge) ou (b) couverture du risque de fluctuation des flux de trésorerie lié à un actif ou à un passif comptabilisé ou du risque lié à une future transaction planifiée (couverture des flux de trésorerie – Cash Flow Hedge).

L'activité Services financiers du groupe Migros utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments permettant de couvrir le risque de variation des taux d'intérêt et le risque de juste valeur associé qui concernent des postes à taux d'intérêt fixe. En particulier, le risque de taux lié aux créances hypothécaires et autres créances clients résultant de l'activité Services financiers est couvert selon le besoin par des swaps de taux au niveau du portefeuille.

Les ventes prévues de fioul du groupe Migros soumises au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des prix du marché sont couvertes par des transactions à terme sur marchandises (Commodity Futures).

(a) Couvertures des justes valeurs (Fair Value Hedge)

Des instruments visant à couvrir le risque de modification de valeur d'actifs comptabilisés sont utilisés dans le bilan et évalués à la juste valeur par compte de résultat à chaque clôture.

(b) Couvertures des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Les couvertures des flux de trésorerie futurs liés à des actifs inscrits au bilan ou à une transaction future (notamment des achats de stocks en monnaies étrangères) et remplissant les exigences de la comptabilité de couverture ne sont pas inscrites au bilan. La comptabilisation du résultat est effectuée au moment de la réalisation de la transaction et donc également lors de l'échéance de l'élément principal. Il en résulte une publication de la juste valeur et du volume de contrats (voir annexe 24).

Au début de chaque transaction de couverture, le groupe Migros documente le lien entre l'instrument de couverture et le risque couvert, ainsi que les objectifs et les stratégies de chacune des opérations de couverture correspondantes. L'efficacité de la couverture est régulièrement réappréciée à partir de la prise d'effet du contrat.

(c) Instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien qu'ils soient mis en œuvre en tant que couvertures dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du groupe Migros. Les justes valeurs de ces contrats sont présentées sous la catégorie «Titres de l'actif circulant» et leur variation de valeur est comptabilisée par compte de résultat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût d'achat ou de construction et sont amortis linéairement par compte de résultat en fonction de leur durée d'utilité estimée sur les durées suivantes:

Bâtiments	20 à 67 ans
Agencements et installations d'exploitation fixes	5 à 20 ans

Les immeubles de nature mixte sont classés soit en immeubles de placement soit en immobilisations corporelles selon les surfaces occupées par leur propriétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de terrains non bâtis, de bâtiments nécessaires à l'exploitation (par ex. points de vente, centrales d'exploitation, entrepôts), d'installations d'exploitation et de machines (par ex. dispositifs de chargement, systèmes de manutention et d'entreposage), d'installations en construction ainsi que d'autres immobilisations corporelles (par ex. mobilier, véhicules et installations informatiques).

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements cumulés. Les coûts d'acquisition comprennent également tous les coûts attribuables à l'achat. Si des composantes d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ces composantes sont comptabilisées et amorties comme

des immobilisations distinctes. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées d'utilité économique estimées ci-après:

Bâtiments	20 à 53 ans
Installations d'exploitation, machines	5 à 30 ans
Mobilier, véhicules	5 à 10 ans
Installations informatiques	3 à 8 ans

Les durées d'utilité économique estimées sont revues chaque année et ajustées le cas échéant.

Les terrains qui sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles existantes sont uniquement comptabilisées à l'actif s'il est probable qu'elles génèrent un avantage économique supplémentaire. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges.

Le test de perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs ou des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT, Cash-Generating Units) qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur si des événements ou une modification de la conjoncture d'une coopérative indiquent que la valeur comptable ne serait, le cas échéant, plus recouvrable. En outre, pour d'éventuelles pertes de valeur des centres commerciaux, il est tenu compte de certaines considérations spécifiques, dans la mesure où les critères d'évaluation sous-jacents qui ont motivé la décision d'investissement ne pourront être atteints de façon durable. Pour les entreprises industrielles affectées au secteur Migros-Industrie, les UGT sont définies soit par domaine d'activité, soit par entreprise. Les tests de perte de valeur des entreprises du secteur Commerce sont pratiqués au niveau des réseaux de distribution ou des entreprises.

Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés par différence entre le montant net de la cession et la valeur comptable du bien, et figurent aux autres produits d'exploitation ou autres charges d'exploitation.

Les éventuels coûts d'emprunts encourus lors de la création d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisés par compte de résultat.

Contrats de location (contrats de leasing financier et locations simples)

(a) Le groupe Migros en tant que locataire

Contrats de leasing financier:

Les contrats de location d'immeubles, d'installations et d'autres immobilisations corporelles, dans lesquels le groupe Migros accepte en substance tous les risques et avantages inhérents à la propriété, sont classés et traités comme des contrats de leasing financier. Au commencement du contrat, la juste valeur du bien pris en leasing financier, ou la valeur actualisée des paiements au titre du leasing si celle-ci lui est inférieure, est comptabilisée en immobilisation corporelle. Chaque paiement au titre du leasing est scindé entre amortissements et intérêts. La composante d'amortissements est déduite de la dette de leasing financier actualisée figurant dans les autres dettes financières. Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de leasing.

Contrats de location simple:

Les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Aucune approche bilancielle n'est présentée. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges au compte de résultat, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

(b) Le groupe Migros en tant que bailleur

Contrats de leasing financier:

La Banque Migros conclut des contrats de leasing financier dans le cadre de ses activités de crédit avec les sociétés. Les créances correspondantes sont présentées dans les autres créances clients.

Contrats de location simple:

Les immeubles de placement qui sont donnés en location dans le cadre de contrats de location simple sont présentés séparément dans le bilan du groupe Migros. Les loyers sont comptabilisés pour la période appropriée dans les autres produits d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill résulte de l'achat d'une entreprise (filiale, société associée, coentreprise ou domaine d'activité). Il correspond à l'excédent des coûts de l'acquisition par rapport à la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiés de l'entreprise achetée par le groupe Migros, à la date d'acquisition. Le goodwill issu de l'achat d'une entreprise est présenté dans les immobilisations incorporelles et amorti de manière linéaire, conformément au plan d'amortissement, pendant une durée d'utilité comprise entre 5 et 20 ans. Un contrôle est effectué chaque année pour tenter de détecter des signes indiquant une perte de valeur. Si de tels signes sont détectés, un test de perte de valeur est réalisé. Le goodwill versé lors de l'acquisition d'une entreprise associée ainsi qu'une coentreprise fait partie intégrante de la valeur comptable de la participation correspondante. Par conséquent, le test de perte de valeur s'effectue sur l'intégralité de la valeur comptable de la participation. Tout goodwill comptabilisé de façon distincte est porté au bilan au coût amorti en tenant compte de son amortissement linéaire et après déduction des éventuelles pertes de valeur (impairment). Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors de périodes ultérieures. Lors de la cession d'une société, le goodwill correspondant fait partie du résultat de cession.

Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill, ce dernier est affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT, Cash-Generating Units, cf. explications sous Immobilisations corporelles) ou à un groupe d'UGT.

Ces conditions s'appliquent dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives, au niveau des coopératives, dans le secteur Commerce, au niveau du réseau de distribution ou de l'entreprise, dans le secteur Migros-Industrie, au niveau du domaine d'activité ou de l'entreprise, et dans le secteur Voyages, au niveau de l'entité organisationnelle ou de l'entreprise.

(b) Logiciels et développements de logiciels

Les licences de logiciels acquises sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition, lequel se compose du prix d'achat et des autres frais de mise en service (paramétrage, etc.). Les coûts internes et externes de développement d'applications informatiques spécifiques à l'entreprise sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité sur plusieurs années. Tous les autres coûts de développement et de maintenance informatiques sont comptabilisés en charges. Les logiciels comptabilisés à l'actif sont amortis selon leur plan d'amortissement établi en fonction des durées d'utilité attendues (trois à dix ans, jusqu'à 15 ans dans des cas spéciaux).

(c) Marques, licences, brevets, droits d'édition

Les marques, licences, brevets et droits d'édition sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition de marques, licences, brevets et droits d'édition acquis dans le cadre de l'achat d'une entreprise correspondent à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'actif dans cette catégorie ont une durée d'utilité déterminable et sont amorties selon leur plan d'amortissement (cinq à 20 ans).

Perte de valeur d'actifs

Une perte de valeur est comptabilisée par résultat si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le produit net de la vente (produit de la vente estimé diminué de tous les coûts directs liés à la cession) et la valeur d'utilité (valeur actualisée des entrées et sorties de trésorerie susceptibles de découler de l'usage). Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, ceux-ci sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes. Les pertes de valeur sur actifs comptabilisées lors de périodes précédentes sont vérifiées chaque année (à l'exception

des pertes de valeur sur goodwill) pour établir si elles doivent faire l'objet d'une reprise.

Activités destinées à être abandonnées

Les activités destinées à être abandonnées concernent les activités qui ont été vendues ou ayant fait l'objet d'une décision de fermeture. Les activités destinées à être abandonnées sont présentées en annexe.

Dettes financières envers les banques

Les dettes envers les banques sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dépôts clients et dettes envers les clients

Les dépôts clients et les dettes envers les clients se composent de dettes envers les clients sous forme d'épargne et d'investissement (comptes d'épargne, comptes de particuliers, comptes de placement et comptes de prévoyance), ainsi que de comptes courants et de fonds à terme. Les dépôts clients et les dettes envers les clients proviennent exclusivement de l'activité des Services financiers. Ils sont évalués au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Autres dettes financières

Les rubriques du bilan ci-après figurent dans les autres dettes financières:

(a) Contrats de leasing financier

Voir le paragraphe «Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)».

(b) Instruments financiers dérivés

Figurent dans cette rubrique les valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés inscrits au bilan. Voir le paragraphe «Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)».

(c) Autres dettes financières

Sont comptabilisées dans les autres dettes financières les dettes financières qui ne constituent pas des dettes envers les banques ni ne proviennent de l'activité Services financiers. Y figurent notamment les prêts. Les autres dettes financières sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

Les dettes de livraisons et prestations, ainsi que les autres dettes, sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour garanties, restructurations, contrats déficitaires et autres contentieux juridiques sont comptabilisées si le groupe Migros a une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé qui entraînera une sortie de ressources probable pouvant être estimée avec fiabilité. Des provisions ne peuvent être constituées pour les pertes futures. Si l'obligation ne peut pas être estimée de manière suffisamment fiable, elle est mentionnée comme passif éventuel. L'évaluation repose sur la meilleure estimation possible des dépenses attendues. En cas d'effet significatif des taux d'intérêt, la provision est actualisée. Les provisions pour restructurations sont constituées uniquement sur présentation d'un plan détaillé et après annonce publique.

Titres de créance émis

Les titres de créance émis comprennent les emprunts émis sur le marché des capitaux, les emprunts de l'activité Services financiers émis sur cédules hypothécaires, les obligations de caisse émises, ainsi que les placements privés. Les titres de créance émis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de transaction. La différence entre les coûts d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) est comptabilisée par la Banque Migros sur l'échéance au compte de résultat en charges d'intérêts au moyen de la méthode d'amortissement linéaire.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel du groupe Migros comprennent toutes formes de rémunérations qui sont octroyées en échange de services rendus ou du fait de circonstances particulières. Les avantages du personnel englobent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi (pensions), les autres avantages à long terme, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail.

(a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont les avantages qui seront entièrement réglés dans les douze mois suivant la fin de la période, comme les salaires, les traitements, les cotisations aux assurances sociales, les congés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les membres du personnel en activité. Les avantages à court terme sont rattachés aux périodes correspondantes.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi (engagements au titre des retraites)

Concernant les conditions d'affiliation et l'étendue des prestations, les accords de prévoyance du groupe Migros sont conçus en fonction des situations locales. En règle générale, le financement est supporté conjointement par l'employeur et les employés. En Suisse, la majeure partie des employés est assurée en matière de prévoyance professionnelle (vieillesse, invalidité, décès) dans le cadre de plans de prévoyance basés sur la primauté des prestations de la Caisse de pension Migros.

À l'étranger, la prévoyance vieillesse est pour l'essentiel assurée par des régimes généraux et obligatoires à cotisations définies. Les principales prestations découlant de cette prévoyance sont des rentes versées postérieurement à l'emploi. Les cotisations à des régimes de prévoyance à cotisations définies qui existent sur une base contractuelle, légale ou volontaire sont directement comptabilisées par résultat. Une fois les cotisations dues payées, le groupe n'a plus d'obligation à remplir.

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire en Suisse, les instituts de prévoyance indépendants présentent les comptes dans le respect des directives correspondantes (Swiss GAAP RPC 26). Lors de la clôture, le groupe Migros vérifie s'il existe un avantage ou une dette économique en plus des cotisations obligatoires versées qui serait à prendre en considération comme actif ou passif de prévoyance.

(c) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail surviennent en cas de résiliation des rapports de travail par l'employeur avant la date de départ régulier à la retraite ou en cas d'acceptation par l'employé d'une offre correspondante de l'employeur. De telles prestations comprennent par exemple des indemnités de résiliation et des prestations découlant des plans sociaux. La comptabilisation en tant que charges dans le compte de résultat est effectuée à partir du moment où l'employeur ne peut plus retirer l'offre de telles prestations, ou au moment de la comptabilisation antérieure des coûts de restructuration correspondants.

(d) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du personnel sont tous les avantages du personnel à l'exception des prestations échues à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi (pensions) et des indemnités de fin de contrat de travail. Dans le groupe Migros, il s'agit principalement de

primes d'ancienneté. Le montant comptabilisé dans le bilan correspond à la valeur nominale de l'engagement ainsi calculé.

Tous les actifs et passifs de la prévoyance professionnelle sont présentés dans un poste d'actif ou de passif dans le bilan. La ventilation détaillée est présentée à l'annexe 33.

Passifs d'impôt sur le résultat

Les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés dans la période correspondante sur la base du résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées tel qu'il figure dans les comptes individuels locaux.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles d'évaluations fiscales, respectivement fiscalement déductibles, entre les valeurs fiscales et les valeurs Swiss GAAP RPC, selon la méthode du report variable (Liability Method). En revanche, il n'y a pas de comptabilisation d'impôt différé sur le résultat lorsqu'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et pour laquelle la comptabilisation n'a aucune incidence sur les résultats comptables ou imposables. Les impôts différés sur le résultat sont évalués sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sur le résultat sur pertes fiscales reportées sont uniquement comptabilisés s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées.

Des impôts différés sur le résultat ne sont pas comptabilisés sur les différences d'évaluation temporelles liées à des investissements dans des filiales et des sociétés associées si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et si celles-ci ne sont pas susceptibles de s'inverser dans un avenir prévisible.

Capitaux propres

(a) Capital social des coopératives

Le capital social des coopératives se compose du capital social des dix coopératives.

(b) Réserves de bénéfices

Les réserves de bénéfices regroupent les bénéfices thésaurisés du groupe Migros et le résultat de l'exercice.

(c) Écarts de change

Les écarts de change comprennent les écarts de change liés aux conversions dans la monnaie de présentation (CHF) des comptes annuels des filiales étrangères qui ne sont pas établis en francs suisses. Les différences de conversion, découlant de l'évaluation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises étrangères selon la méthode de la mise en équivalence, constituent un autre élément.

(d) Participations minoritaires

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'on sait avec certitude que les conditions requises seront remplies et que le groupe Migros les recevra. Les subventions liées à des actifs sont déduites de leur coût d'acquisition ou de construction. Les amortissements réduits permettent ainsi d'en tenir compte au compte de résultat sur la durée d'utilité de ces actifs. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au compte de résultat en diminution des charges

4. Gestion des risques

4.1 Gestion des risques dans le groupe Migros

Le groupe Migros possède un système de gestion des risques. Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification stratégique et financière du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste système de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les principaux risques sont identifiés; la probabilité de leur survenance et leurs incidences financières sont évaluées par les entités. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les risques pour chaque entité et sont discutés chaque année au sein du conseil d'administration et de l'administration. Les plus grandes entreprises du groupe Migros prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les rapports sur les risques des différentes entreprises sont rassemblés par domaine d'activité stratégique dans un rapport final et sont en règle générale complétés par une analyse / évaluation descendante des risques. Le rapport final établi pour chaque domaine d'activité stratégique est discuté par l'administration. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel des stratégies des domaines d'activité et des entreprises.

4.2 Gestion des risques financiers et gestion du capital

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les entreprises du groupe Migros sont exposées à de multiples risques financiers, dont les plus importants résultent des variations des cours des monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des marchandises (produits de base) et des cours des actions, ainsi que du risque de crédit et du risque de liquidité.

En matière de gestion des risques financiers et de gestion du capital, le groupe Migros distingue deux domaines: les activités commerciales et industrielles (Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie, Voyages, Autres) et l'activité Services financiers (Banque Migros). La gestion des risques financiers de ces deux domaines est structurée de manière distincte, chacun d'entre eux étant placé sous la surveillance des organes compétents. Dans les tableaux qui suivent concernant la gestion des risques financiers, les montants sont présentés bruts, c'est-à-dire y compris les transactions entre les deux domaines. Le service en charge du contrôle de la gestion des risques dépend au plan fonctionnel de la direction des différentes entreprises. La responsabilité d'un contrôle indépendant des risques incombe au conseil d'administration.

4.2.1 Gestion des risques financiers dans les activités commerciales et industrielles

La responsabilité de la gestion des risques dans les activités commerciales et industrielles se situe à plusieurs niveaux de direction:

- La gestion des risques financiers fonctionne selon des principes et directives homogènes qui ont été définis par la direction du groupe.
- Le conseil d'administration des différentes sociétés du groupe est responsable de la stratégie, de la surveillance et du contrôle de ces sociétés, ainsi que de la gestion des risques financiers, y compris de la détermination de la tolérance de l'entité en matière de risques.
- La direction de chaque entité est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la surveillance de la gestion des risques financiers, notamment de la tolérance aux risques définie par le conseil d'administration.

Les entreprises de commerce de détail (coopératives Migros, Denner, etc.), les entreprises industrielles et les entreprises de services remplissent des fonctions de gestion de la trésorerie

indépendamment les unes des autres.

Des simulations sont effectuées pour pouvoir estimer les incidences des différentes conditions de marché. Ces calculs sont présentés avec les différents risques liés au marché.

Les risques sont surveillés en permanence. En conformité avec la politique interne en matière de risques, le groupe recourt à des instruments dérivés afin de couvrir et de gérer certains risques. Dans les activités commerciales et industrielles, le groupe Migros ne s'engage dans aucune transaction financière qui, au moment de sa conclusion, comporte un risque qui ne peut être évalué.

Risques liés au marché

(a) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que groupe de commerce de détail déployant l'essentiel de ses activités en Suisse, Migros achète une part importante de ses marchandises à l'étranger et en monnaies étrangères. Le groupe exerce en outre des activités à l'étranger en monnaies étrangères dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie et Voyages.

C'est pourquoi les fluctuations des cours de change – principalement par rapport à l'euro, au dollar US et à la livre sterling – peuvent avoir une influence considérable sur le compte de résultat, surtout sous la forme de risques de transactions sur achats et ventes de biens et de services en monnaies étrangères et sous la forme de risques de conversion sur les postes du bilan en monnaies étrangères.

Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères. Il est admis une certaine volatilité des résultats liée aux fluctuations des cours de change, dans la mesure où celle-ci reste comprise dans une plage de tolérance clairement définie. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de trésorerie de la FCM. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par les activités commerciales et industrielles. Comme instruments de couverture, on recourt principalement aux opérations de change à terme, aux swaps de devises, aux immobilisations et aux financements en monnaies étrangères.

Les risques liés aux monnaies étrangères sont surveillés en permanence au niveau des différentes sociétés. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2022**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	3'379	85	23	53	95	3'635
Créances envers les banques	–	13	–	–	–	13
Créances de livraisons et prestations	721	213	25	13	18	989
Autres créances	246	47	7	7	3	309
Autres actifs financiers	758	52	10	–	1	821
Total actifs financiers	5'103	409	66	72	116	5'767
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–115	–56	0	–0	–0	–171
Autres dettes financières	–1'657	–0	–	–2	–	–1'659
Dettes de livraisons et prestations	–1'460	–382	–52	–8	–18	–1'920
Autres dettes	–969	–53	–2	–62	–7	–1'092
Titres de créances émis	–	–	–	–	–	–
Total dettes financières	–4'200	–491	–53	–73	–25	–4'842
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	903	–82	12	–1	92	925
Dérivés sur monnaies étrangères		–48	–	–	–	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–129	12	–1	92	

31.12.2021

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	5'685	431	44	65	104	6'330
Total dettes financières	–4'320	–483	–23	–63	–25	–4'913
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	1'366	–52	21	2	79	1'417
Dérivés sur monnaies étrangères		–56	–	–	–	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–108	21	2	79	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2022 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 6 mio. CHF (31.12.2021: 5 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2022 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1 mio. CHF (31.12.2021: 1 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les activités commerciales et industrielles sont exposées à ces risques. Les dépôts à vue, les placements sur le marché monétaire, les placements obligataires ainsi que les instruments financiers dérivés sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions matérielles sur la situation et la performance financières. Il existe également des risques de taux d'intérêt inhérents au financement. Ceux-ci sont constitués des crédits «roll-over» à taux variables octroyés par des banques nationales et internationales, des emprunts à taux fixes contractés sur le marché des capitaux, ainsi que des placements du personnel rémunérés à taux variables.

Les activités commerciales et industrielles se financent sur le marché des capitaux étrangers dans une très large mesure par l'intermédiaire de la FCM et par les comptes de placement du personnel des collaborateurs et retraités. Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est principalement géré par le biais du rapport entre les financements externes à taux fixes/à taux variables. Au besoin, les risques de taux d'intérêt en découlant sont couverts par des instruments financiers appropriés.

Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets des modifications des taux d'intérêt du marché sur les produits financiers et les charges financières.

Risque de taux d'intérêt

31.12.2022 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Actifs financiers						
Liquidités	1'428	–	–	–	2'207	3'635
Créances envers les banques	3	10	–	–	–	13
Créances de livraisons et prestations	60	–	–	–	929	989
Autres créances	15	0	0	0	294	309
Autres actifs financiers	144	187	116	87	286	821
Total actifs financiers	1'650	197	116	87	3'716	5'767
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–72	–17	–78	–3	–	–171
Autres dettes financières	–1'461	–4	–10	–166	–18	–1'659
Dettes de livraisons et prestations	–86	–	–	–	–1'834	–1'920
Autres dettes	–65	–0	–4	–0	–1'024	–1'092
Titres de créances émis	–	–	–	–	–	–
Total dettes financières	–1'684	–21	–92	–169	–2'875	–4'842
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	–34	176	23	–82	841	925
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	–34	176	23	–82	841	925
31.12.2021						
mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Total actifs financiers	1'639	244	170	75	4'201	6'330
Total dettes financières	–1'989	–16	–44	–230	–2'633	–4'913
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	–351	228	126	–155	1'569	1'417
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	–351	228	126	–155	1'569	1'417

Résultats de l'analyse de sensibilité

Aucune analyse n'est effectuée en raison de l'absence de postes avec des sensibilités aux taux d'intérêt ayant potentiellement une influence sur le résultat.

(c) Risques liés au prix des actions

La FCM achète des actions dans des proportions limitées pour placer ses liquidités. Ces actions sont classées comme «Titres de l'actif circulant» ou comme «Titres de l'actif immobilisé». Les fluctuations du prix des actions influencent directement le résultat dans le cas des «titres de l'actif circulant». Un test de perte de valeur est effectué pour les «titres de l'actif immobilisé» en cas de signes indiquant une perte de valeur et, le cas échéant, ces titres seront dépréciés par comptabilisation dans le compte de résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À de rares exceptions près, les placements en actions des activités commerciales et industrielles sont cotés en bourse. La sensibilité des risques liés au prix des actions est calculée en faisant varier l'indice comme suit:

mio. CHF	2022		2021	
	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation de l'indice	Variation du résultat
MSCI World	2.81 %	6	2.62 %	6

Si les marchés des actions avaient eu, au 31 décembre 2022, une cotation supérieure correspondant à la variation supposée de l'indice, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 6 mio. CHF (31.12.2021: 6 mio. CHF). Si les indices avaient été inférieurs d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Malgré une volatilité plus élevée de l'indice, il en résulte en 2022 une sensibilité du résultat constante à la suite des variations de la valeur de marché.

(d) Risques liés au prix des marchandises

Les activités commerciales et industrielles sont exposées aux risques liés au prix des marchandises sur leurs stocks opérationnels dans la branche des combustibles et carburants (Migrol). Ces risques ainsi que le risque qui pèse sur les commandes clients à terme sont réduits dans leur quasi-totalité par une couverture sur des bourses d'opérations à terme.

Risques de crédit

Les risques de crédit englobent le risque de solvabilité pour les titres de créance usuellement traités sur le marché, le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme, ainsi que, dans une moindre mesure, le risque de crédit sur les créances de livraisons et prestations exigibles. Le risque de crédit maximal correspond aux montants inscrits au bilan. Pour les opérations hors bilan (garanties de financement, engagements de crédits irrévocables), le risque de crédit correspond au montant figurant sous Risques de liquidité.

Le groupe réduit le risque de solvabilité en n'achetant en principe que des obligations de débiteurs notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Dans certains cas, des obligations de débiteurs faisant l'objet d'une notation inférieure sont également achetées; toutefois, l'achat n'intervient qu'après une analyse approfondie et après une appréciation positive des risques éventuels. Afin d'éviter le cumul des risques, le portefeuille obligataire est largement diversifié.

Le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme est réduit en sélectionnant en tant que contreparties exclusivement des banques et établissements financiers, ou également, pour les fonds à terme, des entreprises, qui sont notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse.

Un système de limitation stricte limite l'exposition par contrepartie; ce système est ajusté en continu sur la base de l'évolution de la notation et des Credit Default Swap Spreads, ainsi que de l'évolution générale du marché.

Les activités commerciales et industrielles du groupe Migros sont exposées sur le plan opérationnel à un risque de crédit très faible car les transactions avec les clients s'effectuent majoritairement au comptant. Les créances existantes de livraisons et prestations sont principalement des créances des entreprises industrielles, ainsi que des créances découlant des activités de voyages, de combustibles et de carburants. La solvabilité des nouveaux clients est établie selon leur taille par une évaluation détaillée; les créances exigibles font ensuite l'objet d'une surveillance permanente.

Risques de liquidité

Les sociétés commerciales et industrielles sont elles-mêmes responsables de la gestion de leurs liquidités. Le placement des liquidités et la prise d'emprunts visant à couvrir des besoins de liquidités à court terme ou à financer des investissements peuvent être opérés de manière centralisée auprès de la FCM, qui joue le rôle de banque interne. Cette fonction de banque interne permet à la FCM de contrôler la majeure partie des flux de liquidités au sein du groupe.

Afin d'être en mesure de satisfaire en tout temps aux besoins de liquidités qui en résultent, la FCM détient en réserve suffisamment de liquidités et de titres réalisables à très court terme. De surcroît, la solvabilité des activités commerciales et industrielles leur permet de se procurer des liquidités pour leurs activités de financement à des conditions favorables sur les marchés financiers et monétaires nationaux et internationaux.

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2022 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	3'633	2	–	–	3'635
Créances envers les banques	2	10	–	0	13
Créances de livraisons et prestations	987	2	0	0	989
Autres créances	266	22	21	0	309
Autres actifs financiers					
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	273	110	–	–	382
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	–271	–107	–	–	–378
Titres de créances	16	7	58	59	141
Autres	353	185	95	87	721
Total autres actifs financiers	371	195	153	146	866
Total actifs financiers et autres actifs financiers	5'260	231	174	147	5'812
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	–72	–17	–78	–3	–171
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	–4	–10	–47	–343	–404
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	–437	–86	–	–	–523
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	439	87	–	–	526
Autres	–1'460	–1	–12	–14	–1'487
Total autres dettes financières	–1'462	–9	–59	–357	–1'887
Dettes de livraisons et prestations	–1'895	–24	–1	–	–1'920
Autres dettes	–985	–104	–2	–0	–1'092
Titres de créances émis	–	–	–	–	–
Garanties financières	–0	–	–0	–31	–31
Engagements de crédit irrévocables	–0	–	–	–	–0
Total dettes financières	–4'415	–155	–141	–392	–5'102

31.12.2021 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Total actifs financiers et autres actifs financiers	5'771	273	206	116	6'366
Total dettes financières	–4'490	–130	–109	–414	–5'143

Les montants ne peuvent pas être rapprochés avec les chiffres du bilan car dans le risque de liquidité, les flux de trésorerie sont présentés non actualisés, pour leur montant nominal, en fonction des durées contractuelles résiduelles, et incluent également les flux de trésorerie futurs définis contractuellement.

4.2.2 Gestion du capital dans les activités commerciales et industrielles

Pour la gestion de leurs fonds propres, les activités commerciales et industrielles s'orientent en fonction des exigences des banques octroyant les crédits. En l'occurrence, les ratios suivants sont définis comme objectifs à long terme:

- un ratio dettes financières nettes / capitaux propres de 30 % au maximum
et
- un ratio capitaux propres / total du bilan de 40 % au minimum.

Ratios

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dettes envers les banques	171	124
Autres dettes portant intérêts	1'715	2'102
Titres de créances émis	–	–
Total dettes financières	1'886	2'226
Liquidités	3'635	4'146
Autres actifs financiers	384	591
Total liquidités et actifs équivalents de trésorerie	4'019	4'737
Actifs financiers nets	–2'134	–2'511
Total capitaux propres (hors intérêts non contrôlants)	17'726	17'551
Ratio actifs financiers nets / capitaux propres	–12.0 %	–14.3 %
Total du bilan	24'393	24'416
Ratio capitaux propres / total du bilan	72.7 %	71.9 %

La baisse des liquidités et des actifs financiers de 718 mio. CHF ainsi que celle des dettes financières de 340 mio. CHF expliquent notamment l'existence, au 31 décembre 2022, d'un avoir financier net plus bas, qui s'élève à 2.134 mia. CHF (année précédente: 2.511 mia. CHF). Le ratio par rapport aux capitaux propres s'est ainsi amélioré de 2.3 points de pourcentage et la part des fonds propres a augmenté de 0.8 point de pourcentage.

4.2.3 Gestion des risques financiers dans l'activité Services financiers (Banque Migros)

La prise de risques fait partie des activités d'une banque, qui se rémunère par des primes de risque correspondantes en plus de la marge de risque neutre. La gestion des risques en connaissance de cause est donc une composante essentielle de la réussite d'une banque. Dans l'activité Services financiers, la gestion des risques financiers est considérée comme une compétence centrale. Outre les directives internes en matière de risques, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour chaque type de risque, dont le respect est contrôlé en permanence par l'autorité de surveillance.

L'activité Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente en matière de risques; elle concentre son activité sur des domaines présentant des risques modérés.

Les fondements de la politique de la banque en matière de risques sont définis dans le règlement d'organisation et détaillés dans les attributions de compétence et dans les directives.

L'organe suprême compétent pour la gestion des risques financiers est le conseil d'administration, qui détermine le montant des compétences, la méthodologie de mesure des risques et les limites à respecter. La direction informe de manière approfondie le conseil d'administration sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de ses réunions trimestrielles.

La gestion des risques comprend la détermination des stratégies de risques et des mesures de gestion des risques ainsi que l'identification, l'analyse, l'évaluation, la gestion, la surveillance et l'établissement de rapports de risques. Sous la direction de la ligne CRO, les instances de contrôle indépendantes (deuxième ligne) informent mensuellement ou trimestriellement l'organe Risk et Finance et trimestriellement le conseil d'administration, dans le cadre du rapport intégré sur les risques, de l'évolution du profil de risque, des principaux résultats internes et externes et des constatations résultant de l'activité de surveillance.

La surveillance consolidée du respect des directives de la politique en matière de risques ainsi que le rapport indépendant sur les risques adressé semestriellement à la direction et annuellement au conseil d'administration (rapport sur le contrôle des risques) incombent au Contrôle des risques (instance selon la circulaire 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – Banques» de la FINMA).

Au niveau opérationnel, l'organe Risk et Finance assume la responsabilité globale de la gestion des risques financiers. Il se compose des membres de la direction ainsi que de spécialistes. L'organe est informé de l'évolution de tous les risques par les spécialistes, dans le cadre de réunions mensuelles. Selon le profil des risques et l'évolution estimée du marché, la direction peut, dans le cadre de ses compétences, décider d'encourir des risques supplémentaires ou ordonner la couverture de risques existants.

Risques de crédit

Le risque de crédit ou risque de contrepartie concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque.

Pour limiter le risque de crédit, il existe une procédure d'autorisation échelonnée pour l'octroi de nouveaux crédits et les renouvellements de crédits. Dans le cadre de la procédure de prise de décision pour les crédits, on opère une distinction entre la compétence propre d'un segment de clientèle et la compétence de la centrale ou du conseil d'administration, selon une attribution distincte des compétences. La procédure d'autorisation repose sur une séparation claire entre la demande et l'autorisation de crédit (principe du «double contrôle»). En raison de l'importance de l'activité hypothécaire, la majorité des opérations peuvent faire l'objet d'une décision en compétence propre de l'Organisation de la distribution. Les voies décisionnelles internes sont courtes. La Gestion des risques de crédit vérifie que tous les crédits octroyés sont bien conformes à la politique définie en matière de crédit et respectent les directives bancaires correspondantes.

Les prêts accordés dans le cadre de l'activité Services financiers sont principalement des crédits hypothécaires. Ces prêts sont garantis par des biens immobiliers.

Tous les objets financés par la Banque Migros sont évalués avec les méthodes d'évaluation traditionnelles. Le principe de précaution est continuellement appliqué. Pour évaluer les biens immobiliers, on applique le principe de la valeur la plus basse: on part du principe que la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). Les valeurs vénales déterminées sont réexaminées à des intervalles basés sur le risque. Selon le type, la taille et la complexité de l'objet, divers procédés d'évaluation sont appliqués:

- Logements privés / de vacance: modèle d'évaluation hédoniste du CIFI (Centre d'Information et de Formation Immobilières, Zurich)
- Immeubles de rendement: modèle hédoniste de la valeur de rendement pour des immeubles de rendement du CIFI
- Immeubles administratifs / commerciaux: modèle de la valeur de rendement interne à la banque et, en partie, méthode de la valeur actualisée, méthode DCF, etc.

Dans les modèles d'évaluation basés sur la valeur de rendement, le taux de capitalisation est fixé en fonction des spécificités du bien (région, macrosituation et microsituation, âge, état, niveau d'aménagement, structure des locataires, montant des loyers par rapport à l'environnement). Pour les immeubles commerciaux et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle; néanmoins, pour les biens à usage propre, elle se base en premier lieu sur la capacité d'endettement (Debt Capacity) de l'entreprise pour évaluer le risque. Les estimations de la valeur vénale effectuées par des spécialistes externes sont vérifiées par des experts en immobilier internes à la banque.

Analyse de la qualité des créances hypothécaires et des autres créances clients

Pour la clientèle d'entreprises, les Services financiers disposent d'un modèle de notation de crédit comportant dix échelons, qui facilite la décision en matière de crédit et la restreint en cas de notation insuffisante. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs (soft-facts) et quantitatifs (hard-facts) ainsi que de l'évaluation de la branche pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations de solvabilité des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation de couverture qui s'oriente sur le taux de nantissement et le type d'objet; en l'occurrence, le délai de vérification des crédits dans le domaine hypothécaire varie selon la qualité de la notation de couverture et le montant de l'engagement. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Analyse des créances hypothécaires et des autres créances clients

Répartition des créances clients par niveaux de notation (type de sûreté)

Niveau de notation interne	Créances hypothécaires (part en %)		Autres créances clients (part en %)		Total (cumulé)	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
1	1.9	2.0	3.4	4.0	2.0	2.1
2	15.4	16.3	14.2	9.0	15.3	15.9
3	43.3	44.8	36.2	32.8	42.8	44.2
4	13.3	13.8	14.6	18.5	13.4	14.1
5	24.0	21.6	23.6	22.9	24.0	21.7
6	1.0	0.9	4.5	7.1	1.2	1.2
7	0.6	0.2	1.0	2.2	0.6	0.3
8	0.5	0.4	1.5	3.0	0.6	0.5
9	–	–	0.9	0.4	0.1	0.0
10	–	–	0.1	0.1	0.0	0.0
Total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total en mio. CHF	45'718	42'646	3'121	2'428	48'839	45'074

Conformément à l'estimation de la banque, les niveaux de notation 1 à 5 correspondent à une estimation ayant qualité de valeur d'investissement (Investment Grade).

Marges de prudence sur crédits octroyés

Les Services financiers réalisent des opérations de crédit majoritairement avec des garanties. C'est le cas pour plus de 90 % des prêts accordés aux clients. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte des marges de prudence usuelles dans le secteur bancaire. Pour plus de 90 % du total des opérations hypothécaires, le montant du crédit est inférieur à 80 % de la valeur vénale estimée. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux de capacité financière calculé qui est nettement supérieur au niveau réel des taux d'intérêt actuels.

Identification des risques de défaillance

Les engagements comportant un risque accru (dégradation de la solvabilité, dépassements de limites, non-paiements des intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers. Ce suivi est en principe effectué par les secteurs qui gèrent le compte. Le cas échéant, selon le montant du crédit et la complexité de la situation de crédit, il est fait appel à la Gestion des risques de crédit. Les secteurs commentent à la centrale les listes mensuelles de dépassements et les listes semestrielles de risques de crédit. L'évaluation des corrections de valeur individuelles des créances douteuses s'effectue en fonction de la valeur liquidative (valeur de réalisation estimée) des garanties fournies. La détermination de la valeur liquidative des garanties de gages immobiliers repose sur une estimation actuelle de la valeur vénale, effectuée en interne ou en externe, avec une visite sur site. De ce prix du marché estimé sont ensuite déduits les décotes habituelles, les frais d'entretien et les charges de liquidation restant à encourir.

Opérations interbancaires / Opérations commerciales

Les Services financiers gèrent les risques de contrepartie et les risques de défaillance sur opérations commerciales et interbancaires en fixant des limites de crédit pour chaque contrepartie; là aussi, parallèlement à d'autres critères, ils se basent en premier lieu sur la notation (Rating). Les paramètres de gestion déterminants pour les risques de crédit sont soumis pour discussion à l'organe Risk et Finance sur une base mensuelle.

Concentration des risques

Conformément à la Loi sur les banques, les engagements de crédits qui dépassent 10 % des fonds propres de base de la banque doivent être signalés à l'autorité de surveillance. Sur l'exercice sous revue comme sur l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagements de ce type imposant une déclaration.

Les Services financiers opèrent pour l'essentiel dans le domaine hypothécaire. Il en résulte pour la banque une concentration des risques sur le marché suisse de l'immobilier.

Risques liés au marché

Les risques liés au marché financier sont principalement les dangers et les incertitudes associés aux fluctuations de prix, y compris aux modifications de taux d'intérêt. À ceux-là peuvent aussi être ajoutés les changements de volatilité et de corrélation des produits de base et des produits dérivés, ainsi que les modifications éventuelles de dividendes. À partir de certains ordres de grandeur, la liquidité commerciale peut en outre avoir une influence sur la formation des prix, et donc modifier le risque de fluctuation. Le risque lié au marché et le risque commercial dépendent pour l'essentiel du comportement des acteurs du marché.

(a) Risques de variation des taux d'intérêt

Dans le cœur d'activité traditionnel, que représentent les opérations sur différences d'intérêts, les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. La trésorerie s'assure que les dispositions réglementaires de la direction et du conseil d'administration en matière de gestion des risques de taux d'intérêt soient respectées. La trésorerie peut utiliser de manière autonome les instruments définis par la direction pour la gestion des risques de taux d'intérêt. L'unité organisationnelle Contrôle des risques, qui est indépendante de la gestion

des risques, surveille au moins une fois par mois les limites et les valeurs seuils définies par le conseil d'administration. La gestion de l'exposition au risque dans le portefeuille de la banque se fait habituellement au moyen de swaps de taux d'intérêt et de la souscription ciblée d'emprunts sur cédules hypothécaires.

L'estimation des effets des variations de taux d'intérêt sur le résultat repose sur une simulation dynamique des produits. Divers scénarios sont envisagés.

(b) Risques liés au prix des actions

Les activités de négoce sont réalisées de manière centralisée par une équipe de spécialistes. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure « Mark-to-Market ». Les chiffres de profits et de pertes sont enregistrés chaque jour de manière groupée et sont communiqués aux organes compétents.

Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par la surveillance continue des performances et du profil de risque des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé périodiquement sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À quelques exceptions près, les placements en actions réalisés par les Services financiers sont cotés en bourse.

Comme déjà en 2021, l'influence des variations du cours des actions sur le résultat a été faible en 2022 en raison du faible stock d'actions.

(c) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que banque de détail opérant uniquement en Suisse, les Services financiers ne sont que peu confrontés aux risques liés aux monnaies étrangères dans le cadre de leur activité. Les principales positions en monnaies étrangères découlent uniquement de placements en titres en monnaies étrangères, de billets en portefeuille, ainsi que des comptes de particuliers gérés en euros.

La limite maximale autorisée d'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères par monnaie est déterminée en annexe de la politique de risques correspondante. Le service Commerce assure la couverture de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères sur le marché. Les instruments de couverture utilisés sont notamment des transactions à terme sur devises.

L'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères est calculée chaque mois par le Contrôle des risques et communiquée à l'organe Risk et Finance.

Le calcul de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères repose sur une variation hypothétique du cours des devises, appliquée au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2022**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	7'154	147	14	8	78	7'401
Créances envers les banques	-	25	-	-	-	25
Créances hypothécaires et autres créances clients	48'410	358	71	0	0	48'839
Créances de livraisons et prestations	2	-	-	-	-	2
Autres créances	4	-	-	-	-	4
Autres actifs financiers	655	70	-	0	1	726
Total actifs financiers	56'225	600	85	8	79	56'997
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-807	-13	-10	-0	-0	-830
Dépôts clients et dettes envers les clients	-42'595	-1'268	-336	-23	-117	-44'341
Autres dettes financières	-5	-	-	-	-	-5
Dettes des livraisons et prestations	-3	-	-	-	-	-3
Autres dettes	-164	-	-	-	-	-164
Titres de créances émis	-6'997	-	-	-	-	-6'997
Total dettes financières	-50'572	-1'281	-346	-24	-117	-52'339
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	5'653	-681	-261	-16	-38	4'657
Dérivés sur monnaies étrangères		683	258	16	41	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		2	-3	0	3	

31.12.2021

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	53'723	476	75	8	79	54'360
Total dettes financières	-48'115	-1'170	-379	-24	-115	-49'803
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	5'608	-694	-304	-16	-36	4'557
Dérivés sur monnaies étrangères		687	302	15	37	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		-6	-2	-2	1	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2022 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.1 mio. CHF (31.12.2021: inférieur de 0.3 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2022 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.1 mio. CHF (31.12.2021: 0.1 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité – également appelés risques de refinancement – surviennent lorsque la banque n'est plus en mesure de remplir ses obligations de paiement, entièrement et dans les délais, dans le cadre du cours normal de ses activités.

La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée quotidiennement par le service Commerce du siège. Les aspects à moyen et à long terme sont surveillés dans le cadre des réunions mensuelles de l'organe Risk et Finance.

L'organe Risk et Finance est informé de la situation actuelle par le Contrôle des risques, dans le cadre du rapport mensuel sur le risque lié à la structure du bilan.

Pour garantir une liquidité appropriée, le législateur a prescrit des niveaux de liquidités minimaux à court et à moyen terme. Ces directives sont toujours respectées.

Respect du niveau de liquidités minimum imposé par la législation bancaire

mio. CHF	Liquidités à court terme		Liquidités à moyen terme	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités imputables	8'110	8'281	7'079	8'165
Liquidités requises	624	569	5'304	5'322
Excédent de liquidités	7'486	7'712	1'775	2'843
Degré de couverture	1'299.7 %	1'455.4 %	133.5 %	153.4 %

4.2.4 Gestion du capital dans l'activité Services financiers

Les Services financiers axent principalement la gestion du capital sur les prescriptions de la législation bancaire relatives aux fonds propres. Celles-ci définissent un rapport minimal entre les actifs pondérés en fonction de leurs risques et les fonds propres imputables.

Prescriptions en matière de couverture des fonds propres des Services financiers

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres requis et imputables selon la législation bancaire		
Risques de crédit	1'726	1'537
Risques liés au marché	13	11
Risques non liés à une contrepartie	9	12
Risques opérationnels	101	98
Total fonds propres requis	1'850	1'659
Capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC	4'577	4'336
Écarts par rapport à la Loi sur les banques ¹	-5	-7
Fonds propres imputables selon la législation bancaire	4'572	4'329
Excédent de fonds propres imputables	2'722	2'670
Excédent en % des fonds requis	147.2	161.0

¹ L'écart entre les capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC et les fonds propres imputables selon la législation bancaire résulte en premier lieu de la différence de traitement des titres de créances dans les autres actifs financiers ainsi que la valeur attendue de la distribution de bénéfices.

Le 31 mai 2022, l'assemblée générale ordinaire de la Banque Migros SA a décidé de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice 2021. Un dividende de CHF 70 millions a été initialement demandé, qui a été pris en compte dans le rapport annuel au 31 décembre 2021. En conséquence, les chiffres de l'année précédente ont été ajustés.

5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

La direction réalise couramment des estimations et des jugements, en se basant sur les expériences passées et sur d'autres facteurs, ainsi que sur les prévisions d'événements qui sont susceptibles de se produire de façon raisonnable dans les conditions données.

Les hypothèses et les valeurs estimées comportant le plus grand risque d'ajustement substantiel de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif lors des exercices suivants sont présentées ci-dessous. Sont également présentées les méthodes comptables qui, en raison du jugement de la direction, peuvent avoir un effet significatif sur les comptes du groupe.

(a) Juste valeur des actifs financiers et des instruments financiers

La juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière (par exemple: participations non cotées ainsi que produits dérivés négociés hors cote «over-the-counter») est déterminée par des méthodes d'estimation reconnues. En l'occurrence, il s'agit de formuler des hypothèses qui reposent, dans la mesure du possible, sur des informations observables relatives au marché. Pour définir la valeur de marché de certains titres non cotés de l'actif circulant, la Discounted Cash Flow Method (DCF) a été appliquée. Le calcul de la DCF est réalisé sur la base de courbes des taux Bloomberg en tenant compte des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

(b) Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé

Pour établir une perte de valeur (Impairment) qui n'est pas de nature temporaire, le groupe Migros suit les prescriptions des Swiss GAAP RPC 20. Pour déterminer son jugement, la direction y intègre divers facteurs tels que l'évolution dans le temps et l'ampleur de la perte de valeur, le secteur d'activité, l'environnement technologique, l'évolution des Credit Default Swap Spreads, etc. Cette procédure repose donc sur des estimations significatives qui tiennent compte des incertitudes. Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé ont été effectuées. Pour plus d'informations, voir l'annexe 7 Résultat de l'activité Services financiers et l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

(c) Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont définies sur la base des données techniques courantes et des expériences tirées du passé. Les durées d'utilité effectives peuvent cependant varier des durées d'utilité initialement définies suite à un changement technologique et selon la situation du marché. En cas de divergence, les durées d'utilité initialement définies sont ajustées.

(d) Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Le fait qu'une immobilisation corporelle, incorporelle ou qu'une autre immobilisation ait pu perdre de la valeur est systématiquement vérifié s'il existe des indices concrets de surévaluation des valeurs comptables. Le test de perte de valeur est établi sur la base d'estimations et d'hypothèses de la direction concernant l'usage futur de cette immobilisation. Les valeurs effectivement réalisées peuvent être différentes de ces estimations. Concernant les projets d'investissements, des incertitudes peuvent exister sur les dépassements de devis et sur les objectifs de rentabilité. Voir à ce sujet l'annexe 26 Immobilisations corporelles et l'annexe 27 Immobilisations incorporelles.

(e) Impôts sur le résultat

Le groupe est imposable dans différents pays et cantons, ce qui requiert de procéder à des estimations lors du calcul de la provision pour impôts. C'est pourquoi des différences peuvent exister entre les résultats effectifs et les estimations des charges ou remboursements futurs d'impôts fondées sur les hypothèses formulées par la direction. Des provisions pour impôts sont constituées sur la base d'estimations appropriées pour tenir compte du montant et du risque de survenance de dettes incertaines.

(f) Actifs d'impôt différé sur le résultat

Des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales reportées inutilisées sont comptabilisés à l'actif s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées. Pour établir si des actifs d'impôt différé ayant été comptabilisés à l'actif ont pu perdre de la valeur, des hypothèses sont formulées quant aux bénéfices fiscaux futurs utilisables.

6. Informations sectorielles

Les informations sectorielles regroupent des informations sur les secteurs opérationnels, ainsi que des indications complémentaires par régions à l'échelle du groupe.

6.1 Délimitation des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels du groupe Migros repose sur les entités de l'organisation pour lesquelles un rapport interne est remis à la direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en sa qualité d'organe suprême de direction dépassant le cadre des secteurs. Ce rapport interne se base sur une subdivision du groupe Migros en cinq domaines d'activité stratégiques, qui représentent respectivement des secteurs opérationnels soumis à une obligation de reporting en raison de leur matérialité. Il existe d'autres activités qui ne sont pas classées dans l'un de ces domaines d'activité stratégiques mais qui sont des activités d'appui du groupe dans son ensemble; ces activités sont par principe des secteurs opérationnels autonomes. Toutefois, comme elles ne sont pas suffisamment significatives pour justifier une présentation dans un secteur distinct, elles sont regroupées au sein du secteur Autres. On aboutit donc aux six secteurs opérationnels suivants, qui se distinguent par les produits et services qu'ils produisent ou proposent:

– **Commerce de détail par le canal des coopératives:**

Toutes les activités des coopératives Migros et de leurs filiales en Suisse et à l'étranger (supermarchés / hypermarchés, y compris le groupe Tegut, commerce de gros, restauration, marchés spécialisés, installations de loisirs, écoles-clubs), les prestations de services des entreprises logistiques du groupe (transport de marchandises, entrepôt central) ainsi que les services de la Fédération des coopératives Migros (achats centralisés, médias Migros, etc.) et du supermarché en ligne de Migros, y compris l'engagement global du groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel Migros.

– **Commerce de marchandises:**

Vente de biens et fourniture de services par Denner (commerce de détail discount), Digitec Galaxus, Ex Libris (multimédias de loisirs), Migrol (combustibles et carburants) et migrolino (Convenience Stores).

– **Migros-Industrie:**

Production et vente de biens à l'intérieur et à l'extérieur du groupe par les entreprises de Migro-Industrie.

– **Services financiers:**

Services de la Banque Migros dans le domaine des Services financiers et ses filiales (leasing, gestion immobilière).

– **Voyages:**

Organisation, réalisation et vente de voyages ainsi que de prestations de services touristiques par le groupe Hotelplan.

– **Autres:**

Les activités d'appui dans les domaines de la médecine et du fitness sont regroupées dans le secteur Autres.

6.2 Informations sur les secteurs opérationnels

Le rapport interne repose entièrement sur les méthodes comptables de la clôture du groupe des Swiss GAAP RPC, conformément à l'annexe 3.

Les performances des secteurs sont notamment jugées sur le résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat. Cela s'applique aussi au secteur Services financiers, étant donné que les produits et les charges de l'activité Services financiers font également partie de l'activité d'exploitation et contribuent donc au résultat avant résultat financier. Les transactions entre les secteurs s'effectuent par principe sur la base des prix du marché.

Concernant les actifs et les passifs sectoriels, le secteur Services financiers se distingue des cinq autres secteurs opérationnels, qui constituent ensemble les Activités commerciales et industrielles du groupe Migros. Tandis que pour l'activité Services financiers on publie l'actif total et le passif total, le rapport interne des autres secteurs est axé sur une valeur nette qui englobe uniquement certains postes de l'actif et du passif. Cette valeur nette utilisée pour les actifs sectoriels (Net Operating Assets) comprend les stocks, les immeubles de placement, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, ainsi que les créances et dettes de livraisons et prestations. La valeur utilisée pour les dettes sectorielles (dette financière nette) résulte de la différence entre les dettes portant intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme.

La définition des investissements sectoriels est identique pour tous les secteurs opérationnels; il s'agit respectivement des investissements dans les actifs à long terme, sous lesquels on comptabilise les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent comprennent surtout la constitution et la reprise de provisions sans contrepartie de trésorerie.

Informations par secteurs opérationnels

2022	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Migros - Industrie	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'667	8'664	1'756	847	1'442	763	30'138	-	30'138
↳ réalisés avec d'autres secteurs	581	27	4'106	2	0	2	4'718	-4'718	-
Total produits	17'248	8'690	5'861	849	1'442	765	34'856	-4'718	30'138
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat									
	245	126	9	288	26	-66	627	1	628
Actifs sectoriels	10'655	1'376	2'339	57'270	-1	695	72'333	8'414	80'746
Passifs sectoriels ²	-2'200	356	749	52'697	118	443	52'163	7'061	59'225
Autres informations									
Investissements	1'103	143	237	47	6	52	1'589	-	1'589
Amortissements	799	127	212	26	12	93	1'268	-	1'268
Pertes de valeur ³	1	1	23	32	-	-	56	-	56
Reprises de pertes de valeur ³	-20	-0	-3	-13	-	-	-36	-	-36
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	38	6	14	0	3	1	62	-	62

2021	Commerce de détail par le canal des coopératives ⁴	Commerce de marchandises	Migros - Industrie	Services financiers	Voyages	Autres ⁴	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'995	8'261	1'615	772	649	640	28'932	-	28'932
↳ réalisés avec d'autres secteurs	537	16	4'193	5	5	0	4'757	-4'757	-
Total produits	17'531	8'277	5'809	778	654	640	33'689	-4'757	28'932
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat									
	430	162	133	233	-41	-126	790	10	800
Actifs sectoriels	10'597	1'366	2'182	54'556	23	595	69'319	8'663	77'982
Passifs sectoriels ²	-2'410	345	472	50'221	146	387	49'161	7'678	56'840
Autres informations									
Investissements	1'059	134	206	39	3	40	1'481	-	1'481
Amortissements	834	123	194	23	13	69	1'257	-	1'257
Pertes de valeur ³	3	0	27	22	-	28	80	-	80
Reprises de pertes de valeur ³	-0	-0	-4	-9	-	-	-14	-	-14
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	30	6	17	60	2	-1	115	-	115

¹ Le rapprochement comprend l'élimination des relations entre les secteurs. Le rapprochement comporte d'autres positions uniquement pour les actifs sectoriels et les passifs sectoriels (voir aperçu ci-dessous).

² Dans les secteurs de l'activité commerciale et industrielle, les passifs sectoriels constituent un montant net entre les dettes productives d'intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme. Si ce montant est négatif, cela signifie que les autres actifs financiers réalisables à court terme sont supérieurs aux dettes productives d'intérêts.

³ Y compris pertes de valeur et reprises de pertes de valeur sur créances et autres actifs financiers du secteur Services financiers.

⁴ Année précédente ajustée

Rapprochement des montants sectoriels avec ceux de la clôture

Rapprochement du résultat

mio. CHF	2022	2021
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat total secteurs	627	790
Éliminations	1	10
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat du groupe Migros	628	800
Résultat financier	-62	21
Résultat avant impôts sur le résultat du groupe Migros	566	821

Rapprochement des actifs

mio. CHF	2022	2021
Total actifs sectoriels ¹	72'333	69'319
Dettes de livraisons et prestations	1'923	1'663
Actifs non opérationnels ¹	11'971	12'204
Éliminations ¹	-5'480	-5'204
Total actifs du groupe Migros	80'746	77'982

Rapprochement des dettes

mio. CHF	2022	2021
Total passifs sectoriels ¹	52'163	49'161
Autres actifs financiers réalisables à court terme	5'262	5'809
Dettes ne portant pas intérêts	4'861	4'685
Éliminations ¹	-3'062	-2'816
Total fonds étrangers du groupe Migros	59'225	56'840

¹ Année précédente ajustée

6.3 Informations par régions

Le groupe Migros opère surtout en Suisse et en partie à l'étranger. L'affectation des produits et des actifs aux régions Suisse et Étranger s'effectue en fonction du lieu d'implantation des installations de production et de la fourniture de services. Par conséquent, la région Suisse comprend toutes les activités des entreprises Migros suisses, y compris leurs activités d'exportation vers l'étranger. La région Étranger englobe toutes les activités des entreprises du groupe Migros implantées à l'étranger. Il s'agit pour l'essentiel d'entreprises établies en Allemagne, en Angleterre, en France, en Amérique du Nord et en Corée du Sud. L'actif à long terme présenté contient les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à la date de clôture respective du bilan.

Informations par régions

mio. CHF	2022			2021		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
Total produits réalisés avec des tiers	27'061	3'077	30'138	26'389	2'543	28'932
Actifs à long terme	12'807	645	13'452	12'661	464	13'125

Notes sur le compte de résultat

7. Résultat de l'activité Services financiers

mio. CHF	2022	2021
Produits d'intérêts		
Liquidités	13	-2
Créances envers les banques	0	0
Créances hypothécaires et autres créances clients	603	578
Titres de l'actif immobilisé	2	2
Total produits d'intérêts	618	578
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-14	-15
Dépôts clients et dettes envers les clients	-20	-9
Titres de créances émis	-54	-64
Total charges d'intérêts	-87	-88
Pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	-6	-4
Autres créances clients	-26	-17
Total pertes de valeur sur les opérations de crédit	-32	-22
Reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	3	2
Autres créances clients	10	7
Total reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit	13	9
Résultat des opérations sur intérêts	511	477
Produits de commissions		
Créances hypothécaires et autres créances clients	11	8
Opérations sur titres et placements	90	87
Autres opérations de service	53	36
Total produits de commissions	154	130
Charges de commissions	-28	-67
Résultat de commissions	126	63
Résultat sur autres actifs financiers		
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif circulant	-4	-0
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	-	1
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	4	4
Écarts de change, nets	53	46
Résultat des autres actifs financiers	54	51
Total résultat des opérations des services financiers	691	591
Présentation dans les comptes annuels du groupe Migros sous:		
Produits des services financiers	825	759
Charges pour services financiers	-135	-167
Total résultat des opérations des services financiers	691	591

La hausse des taux d'intérêt et l'augmentation du volume des crédits ont entraîné une hausse des produits d'intérêts. Les modifications de la rémunération des dépôts clients expliquent la hausse des charges d'intérêts. Le résultat des opérations de commissions a pour sa part progressé pour atteindre 126 mio. CHF, grâce à la croissance de la gestion de patrimoine et des fonds de placement ainsi qu'aux opérations sur cartes. Ces dernières ont profité de la reprise des voyages après les années de pandémie 2020 et 2021 et ainsi de l'augmentation de l'utilisation des cartes à l'étranger.

8. Autres produits d'exploitation

mio. CHF	2022	2021
Contributions publicitaires	71	70
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif (immobilisations corporelles, logiciels)	32	26
Bénéfices sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	11	29
↳ Immobilisations corporelles	51	35
↳ Immobilisations incorporelles	–	–
↳ Participations et domaines d'activité	–	–
Autres produits d'exploitation	360	296
Total autres produits d'exploitation	525	456

Les autres produits d'exploitation englobent les produits issus d'activités secondaires régulières. Ces produits comportent des subventions publiques d'un montant de 2 mio. CHF (2021: 3 mio. CHF). Les autres formes d'aides publiques dont a directement bénéficié le groupe Migros s'élèvent à 13 mio. CHF (2021: 2 mio. CHF). À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

9. Charges de matières et de services

mio. CHF	2022	2021
Charges de matières et de services	18'116	17'151
Variation des stocks	7	12
Total charges de matières et de services	18'123	17'163

Les charges de matières et de services comportent des subventions publiques, principalement au profit des entreprises de Migros-Industrie (notamment des remboursements de droits de douane, des subventions d'exportation, la ristourne sur le lait, d'autres subventions) d'un montant de 6 mio. CHF (2021: 11 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges. À la date de clôture du bilan, il n'existait pas d'autres formes d'aides publiques dont aurait directement bénéficié le groupe Migros. À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

10. Charges de personnel

mio. CHF	Annexe	2022	2021
Salaires et traitements		4'660	4'515
Charges de prévoyance	33	506	497
Assurances sociales et autres prestations sociales		571	547
Autres charges de personnel		357	347
Total charges de personnel		6'094	5'906

En accord avec les partenaires sociaux, les entreprises Migros ont consenti en 2022 des augmentations de salaires (individuelles et au mérite) allant jusqu'à 1 %.

Les autres charges de personnel incluent entre autres les dépenses relatives aux cadeaux d'ancienneté et les formations destinées aux collaborateurs.

Les charges de personnel comportent des subventions publiques d'un montant de 0.1 mio. CHF (2021: 0.5 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges.

Concernant les indemnités de chômage partiel liées au Covid-19, voir l'annexe 41 Répercussions du Covid-19 sur l'exercice actuel.

11. Amortissements

mio. CHF	Annexe	2022	2021
Immeubles de placement	25		
↳ Amortissements courants		4	7
↳ Pertes de valeur		-	-
↳ Reprises de pertes de valeur		-	-
Total amortissements immeubles de placement		4	7
Immobilisations corporelles	26		
↳ Amortissements courants		1'082	1'092
↳ Pertes de valeur		7	35
↳ Reprises de pertes de valeur		-20	-0
Total amortissements immobilisations corporelles		1'068	1'127
Immobilisations incorporelles	27		
↳ Amortissements courants		181	158
↳ Pertes de valeur		0	-
↳ Reprises de pertes de valeur		-	-
Total amortissements immobilisations incorporelles		181	158
Autres actifs			
↳ Amortissements courants		-	-
↳ Pertes de valeur		1	3
↳ Reprises de pertes de valeur		-	-
Total amortissements autres actifs		1	3
Total amortissements			
↳ Amortissements courants		1'268	1'257
↳ Pertes de valeur		8	38
↳ Reprises de pertes de valeur		-20	-0
Total amortissements		1'256	1'294

12. Autres charges d'exploitation

mio. CHF	2022	2021
Charges locatives et droits de superficie	789	745
Pertes sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	0	0
↳ Immobilisations corporelles	4	2
↳ Immobilisations incorporelles	-	2
↳ Participations et domaines d'activité	5	-
Entretien	483	460
Énergie et consommables	583	491
Publicité	604	537
Administration	392	356
Autres charges d'exploitation	1'041	1'010
Total autres charges d'exploitation	3'903	3'602

Les autres charges d'exploitation englobent entre autres des charges pour des prestations de services liées à l'informatique, à la logistique et aux transports, ainsi que des taxes, droits, impôts réels et impôts sur le capital. La hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des dépenses publicitaires expliquent une hausse des dépenses.

13. Produits financiers et charges financières

mio. CHF	2022	2021
Produits financiers		
Produits d'intérêts		
Liquidités	4	2
Créances envers les banques	0	0
Titres de l'actif immobilisé	3	3
Prêts	7	6
Autres produits d'intérêts	1	1
Total produits d'intérêts	15	13
Résultat des autres actifs financiers		
Bénéfices / (pertes) sur les titres de l'actif circulant	-21	25
Bénéfices / (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	1	2
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	2	4
Écarts de change, nets	-17	-4
Total résultat des autres actifs financiers	-35	27
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	0	0
Prêts	-	19
Créances envers les banques	-	-
Total reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	0	19
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	-1	-0
Prêts	-1	-2
Créances envers les banques	-	-
Abandons de créances	-1	0
Total pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	-2	-2
Total produits financiers	-23	57
Charges financières		
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-4	-1
Titres de créances émis	-	-
Autres dettes financières	-0	-
Leasing financier	-9	-9
Ajustements de l'actualisation des provisions	-0	-0
Autres charges d'intérêts	-16	-15
Total charges d'intérêts	-29	-26
Autres charges financières	-7	-7
Total charges financières	-36	-33

14. Impôts sur le résultat

mio. CHF	2022	2021
Charges d'impôts courants sur le résultat	151	165
Impôts courants sur le résultat d'exercices antérieurs	9	-1
Total impôts courants sur le résultat	160	164
Charges/(Produits) d'impôts différés sur le résultat	-33	-5
Modification des taux d'impôt	-20	-7
Total impôts différés sur le résultat	-53	-11
Total impôts sur le résultat	107	153

Rapprochement entre la charge d'impôts attendue et la charge d'impôts effective

mio. CHF	2022	2021
Résultat avant impôts sur le résultat	566	821
Taux d'impôt moyen pondéré	18.1 %	18.0 %
Impôts sur le résultat attendus	103	148
Origines des différences en plus/en moins		
↳ Charges fiscalement non déductibles	5	2
↳ Produits fiscalement non imposables (y compris produits des participations)	-32	-46
↳ Utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif	-12	-5
↳ Renonciation à l'activation d'actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	30	26
↳ Amortissements/Pertes de valeur des goodwill non déductibles	13	10
↳ Impôts sur les plus-values immobilières (modèle zurichois)	-1	2
↳ Modification des taux d'impôt	-20	-7
↳ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9	-1
↳ Autres effets	12	23
Total impôts effectifs sur le résultat	107	153
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18.9 %	18.6 %

En 2022, la charge d'impôts attendue sur le résultat a différé de -4 mio. CHF (année précédente: -5 mio. CHF) par rapport à la charge d'impôts effective sur le résultat. Le taux d'imposition pondéré de 18.1 % (année précédente: 18.0 %) se situe au niveau de celui de l'année précédente. L'incidence positive sur le résultat s'élevant à 20 mio. CHF et résultant de la modification des taux d'imposition s'explique par la pondération du bénéfice avant impôts comme base de calcul des impôts dans les différentes juridictions fiscales.

Évolution des passifs d'impôt différé sur le résultat (nets)

mio. CHF	2022	2021
État au 1er janvier	1'128	1'138
Variation du périmètre de consolidation	7	1
Comptabilisation par compte de résultat	-53	-11
Écarts de change	2	-0
État au 31 décembre (net)	1'083	1'128

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat comptabilisés au bilan du groupe se composent des rubriques suivantes:

mio. CHF	Actifs d'impôt différé sur le résultat		Passifs d'impôt différé sur le résultat	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Origines des impôts différés sur le résultat				
Liquidités	–	–	–	–
Créances	0	0	5	8
Stocks	0	1	101	114
Immobilisations corporelles	3	12	517	552
Immobilisations incorporelles	2	2	47	53
Autres actifs financiers	0	0	71	73
Pertes fiscales reportées	195	226	–	–
Autres actifs	1	0	1	0
Dettes de prévoyance	0	0	196	195
Dettes financières	32	32	0	0
Autres dettes	10	4	311	303
Total	243	278	1'248	1'298
Dépréciations	–78	–108		
Compensation	–101	–96	–101	–96
Total impôts différés sur le résultat au bilan	64	74	1'147	1'202

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les autres dettes résultent principalement de la différence de traitement des dépréciations forfaitaires pratiquées par les Services financiers selon la législation bancaire et les Swiss GAAP RPC.

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat sont compensés s'il existe un droit de compenser les créances des passifs d'impôt courant avec les dettes d'impôt courant, et si les impôts sur le résultat portent sur la même entité fiscale.

Les passifs d'impôt différé sur le résultat liés aux bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont pas pris en compte car les versements de dividendes, provenant principalement de sociétés suisses, bénéficient de la réduction pour participation.

Composition des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé:

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Échéance dans 1 an	8	24
Échéance dans 2 ans	16	8
Échéance dans 3 ans	18	16
Échéance dans 4 ans	17	18
Échéance dans 5 ans	56	16
Échéance dans 6 ans et plus	71	77
Imprescriptibles	143	208
Total des pertes fiscales reportées non utilisées	330	368

Les actifs d'impôt différé issus de pertes fiscales reportées ne peuvent être pris en compte que si des résultats imposables futurs seront suffisants pour imputer les pertes fiscales reportées. L'évaluation de leur comptabilisation à l'actif repose sur l'évolution attendue des affaires, ainsi que sur l'existence de possibilités d'économies fiscales. La baisse des pertes fiscales reportées non encore utilisées, pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé, s'explique par la réévaluation des pertes reportées comptabilisées à l'actif et par les modifications du périmètre de consolidation. L'utilisation de ces pertes reportées est réévaluée chaque année.

15. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie. Avec ses institutions, ses projets et ses activités, Migros permet à une population plus large d'accéder aux prestations culturelles et sociales. Les montants par domaine se répartissent comme suit:

mio. CHF	2022	2021
Culture	26	24
Formation	85	87
Société	7	8
Loisirs	13	14
Économie	3	4
Administration	4	5
Total charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques	139	142

Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer, sur une moyenne de quatre ans, au moins 0.5 % (FCM: 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Ainsi, une part des fonds est utilisée pour soutenir les écoles-clubs. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance.

Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes.

Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel

mio. CHF	2022	2021
Charges minimales	116	119
Charges effectives	139	142
Excès / (Insuffisance) des charges de l'exercice	23	23
Excès / (Insuffisance) des charges sur la période de quatre ans	75	59
Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel au 31 décembre	9	10

Lors de l'exercice 2022, le montant des dépenses effectuées par le groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel a été supérieur de 23 mio. CHF au minimum prévu par les statuts. En 2022, les réserves de bénéfices du Pour-cent culturel ont été réduites de 1 mio. CHF à 9 mio. CHF.

La réserve de bénéfices du Pour-cent culturel est une composante des réserves de bénéfices.

16. Activités commerciales destinées à être abandonnées

Au 31 décembre 2022, aucune activité commerciale n'a été abandonnée.

Vous trouverez d'autres détails sur les cessions de filiales et de domaines d'activité dans l'annexe 39. Les événements postérieurs à la date de clôture du bilan sont mentionnés dans l'annexe 42.

Notes sur le bilan

17. Liquidités

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques	10'490	12'700
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum	435	4
Total liquidités	10'925	12'704

18. Créances hypothécaires et autres créances clients

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Selon le type d'engagement		
Créances hypothécaires		
↳ Immeubles d'habitations	43'832	41'102
↳ Bâtiments administratifs et commerciaux	1'046	778
↳ Artisanat et industrie	525	550
↳ Autres créances hypothécaires	382	267
Autres créances clients	3'122	2'445
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	48'907	45'142
Pertes de valeur	-125	-110
Total créances hypothécaires et autres créances clients	48'782	45'032
Selon le type de sûreté		
Couvertures hypothécaires	45'928	42'768
Couvertures par titres	-	-
Cautions ou autres couvertures	207	235
Sans couverture	2'772	2'140
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	48'907	45'142
Pertes de valeur	-125	-110
Total créances hypothécaires et autres créances clients	48'782	45'032

La demande persistante de crédits immobiliers a provoqué une hausse des créances hypothécaires et des créances clients de 3.8 mia. CHF. Grâce à la combinaison des canaux numériques et du conseil personnalisé, la Banque Migros est parvenue à augmenter ses créances hypothécaires de 7.2 %. La croissance des prêts accordés aux clients s'est manifestée tant pour la clientèle d'entreprises que pour les particuliers, simultanément au maintien d'une politique prudente en matière de risques.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2022			2021		
	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total
État au 1er janvier	51	59	110	41	64	105
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Pertes de valeur	6	26	32	4	17	22
Reprises de pertes de valeur	–3	–10	–13	–2	–7	–9
Sorties / Reclassements	12	–16	–4	7	–14	–7
Écarts de change	–	–	–	–	–	–
État au 31 décembre	67	59	125	51	59	110

Les opérations de crédit des Services financiers sont pour l'essentiel effectuées sur une base garantie et sur le marché suisse de l'immobilier.

Les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur enregistrées durant l'exercice 2022 se situent dans une marge de fluctuation de longue durée.

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Hypothèques gagées pour la Banque de Lettres de Gage	8'758	8'341
Prêts de la Banque de Lettres de Gage	6'662	6'122

19. Créances de livraisons et prestations et autres créances

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Créances de livraisons et prestations	1'035	969
Autres créances	314	429
Total créances de livraisons et prestations et autres créances (brutes)	1'350	1'398
Dépréciations	–56	–48
Total créances de livraisons et prestations et autres créances	1'294	1'351

Les autres créances englobent notamment des demandes de restitution de taxes sur la valeur ajoutée, des créances d'impôts anticipés, des créances envers les sociétés de cartes de crédit et des cautions.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2022	2021
État au 1er janvier	-48	-45
Variation du périmètre de consolidation	2	4
Pertes de valeur	-12	-13
Reprises de pertes de valeur	3	5
Sorties	-1	2
Écarts de change	0	0
État au 31 décembre	-56	-48
Créances gagées	-	-

La constitution et la reprise, dans le compte de résultat, des provisions pour pertes sur créances de livraisons et prestations et autres créances sont comptabilisées et présentées dans les autres charges d'exploitation.

20. Stocks

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Matières premières, fournitures et matériels d'exploitation	577	536
Produits en cours	87	84
Produits finis	334	309
Marchandises	1'914	1'757
Stocks obligatoires	19	22
Total stocks (bruts)	2'930	2'707
Pertes de valeur	-317	-283
Total stocks	2'613	2'425
Stocks mis en gage	-	-

Les stocks ont augmenté suite à la hausse des stocks de matières premières et en particulier de marchandises. Les corrections de valeur sont soumises à des fluctuations annuelles et sont globalement supérieures au niveau de l'année précédente.

21. Autres Actifs financiers

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1er janvier 2022	32	196	721	402	1'351
Variation du périmètre de consolidation	–	0	0	91	91
Entrées	53	0	254	328	635
Variations de valeur par compte de résultat	–2	–29	13	–2	–20
Reclassements	–	–	–	–	–
Sorties	–70	–3	–52	–375	–500
Écarts de change	–	–0	–0	–0	–0
État au 31 décembre 2022	12	165	936	443	1'557
Pertes de valeur cumulées					
État au 1er janvier 2022			–7	–4	–12
Variation du périmètre de consolidation			–	–0	–0
Pertes de valeur			–1	–1	–2
Reprises de pertes de valeur			0	0	0
Reclassements			–	–	–
Sorties			2	1	3
Écarts de change			–	0	0
État au 31 décembre 2022			–6	–4	–10
Valeurs au bilan					
1er janvier 2022	32	196	714	397	1'339
31 décembre 2022	12	165	930	439	1'546
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	–	–	–	–	–

D'autres détails relatifs aux valeurs des autres actifs financiers mentionnés au bilan figurent dans les annexes 22 à 24. D'autres indications relatives aux conséquences du résultat des autres actifs financiers figurent dans l'annexe 7 Résultat de l'activité Services financiers et dans l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1er janvier 2021	5	264	789	317	1'375
Variation du périmètre de consolidation	–	–	0	–	0
Entrées	–	0	24	267	292
Variations de valeur par compte de résultat	75	22	1	–2	95
Reclassements	–	–	–	–	–
Sorties	–47	–90	–93	–180	–411
Écarts de change	–	–0	–0	–0	–0
État au 31 décembre 2021	32	196	721	402	1'351
Pertes de valeur cumulées					
État au 1er janvier 2021			–6	–25	–31
Variation du périmètre de consolidation			–	–	–
Pertes de valeur			–3	–2	–4
Reprises de pertes de valeur			0	19	19
Reclassements			–	–	–
Sorties			1	3	4
Écarts de change			–	1	1
État au 31 décembre 2021			–7	–4	–12
Valeurs au bilan					
1er janvier 2021	5	264	783	292	1'344
31 décembre 2021	32	196	714	397	1'339
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	–	–	–	–	–

22. Titres de l'actif circulant

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Titres de créances		
Cotés en bourse	–	–
Non cotés en bourse	1	3
Total titres de créances	1	3
Titres de participations		
Cotés en bourse	162	191
Non cotés en bourse	2	2
Total titres de participations	164	193
Total titres de l'actif circulant	165	196

La diminution des titres de participation cotés en bourse s'explique d'une part par les pertes de valeur dues à la performance négative des marchés des actions et d'autre part par les besoins opérationnels de la gestion des actifs et de la gestion des liquidités de la Banque Migros.

23. Titres de l'actif immobilisé

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Titres de créances		
Cotés en bourse	673	513
Non cotés en bourse	31	4
Total titres de créances	704	516
Titres de participations		
Cotés en bourse	29	25
Non cotés en bourse	204	179
Total titres de participations	232	205
Total titres de l'actif immobilisé (bruts)	936	721
Dépréciations	–6	–7
Total titres de l'actif immobilisé	930	714

Dans le cadre de la gestion des liquidités et en raison de la modification du niveau du taux d'intérêt, le portefeuille des titres de créance de la catégorie «Titres de l'actif immobilisé» a encore été augmenté en 2022.

24. Instruments financiers dérivés

mio. CHF	31.12.2022			31.12.2021		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments financiers dérivés comptabilisés						
Détention à des fins de transaction						
Instruments de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments sur devises	12	7	1'938	32	31	1'680
Couverture des matières premières	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers dérivés comptabilisés	12	7	1'938	32	31	1'680
Instruments financiers dérivés non comptabilisés						
Pour la couverture des flux de trésorerie						
Instruments de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments sur devises	7	17	990	1	21	926
Couverture des matières premières	0	-	32	1	-	9
Pour couverture de Fair Value						
Instruments de taux	49	3	1'455	5	99	7'450
Instruments financiers dérivés conclus dans le contexte des parties liées						
Instruments sur devises - contrepartie liée ¹	30	202	10'324	6	172	11'954
Instruments sur devises - contrepartie tiers ¹	202	30	10'324	172	6	11'954
Total instruments financiers dérivés non comptabilisés	289	252	23'124	185	298	32'292
Total instruments financiers dérivés	301	259	25'062	217	328	33'972

¹ Contrats sur la couverture de risque de change conclus entre la Fédération des Coopératives Migros et la Caisse de pension Migros avec intégral transfert du risque à une tierce partie.

Les instruments financiers dérivés achetés dans le cadre de la stratégie de couverture par le groupe Migros et remplissant les critères de comptabilité de couverture ne sont pas inscrits au bilan mais sont saisis par compte de résultat à leur échéance finale. Sont inscrits au bilan uniquement les couvertures des justes valeurs ainsi que les instruments de couverture ne remplissant pas ou plus les critères de comptabilité de couverture.

La valeur du portefeuille des couvertures des risques de change (couvertures des justes valeurs) inscrites au bilan a augmenté en volume en raison de la hausse des postes du bilan à couvrir en monnaies étrangères.

25. Immeubles de placement

mio. CHF	2022	2021
Valeurs d'acquisition		
État au 1er janvier	514	510
Variation du périmètre de consolidation	–	–
Entrées		
↳ Achats	13	8
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–
Reclassements de/ vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	–4	52
Sorties	–28	–56
Écarts de change	–0	–0
État au 31 décembre	495	514
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
État au 1er janvier	–172	–194
Variation du périmètre de consolidation	–	–
Amortissements courants	–4	–7
Pertes de valeur	–	–
Reprises de pertes de valeur	–	–
Reclassements	1	–2
Sorties	15	31
Écarts de change	0	–0
État au 31 décembre	–161	–172
Valeurs au bilan		
1er janvier	341	316
31 décembre	334	341
Informations complémentaires sur les immeubles de placement		
Terrains non bâtis présentés sous la catégorie immeubles de placement		
↳ Valeurs d'acquisition	86	95
↳ Pertes de valeur cumulées	–6	–6
Immeubles de placement en leasing financier	–	–
Revenus locatifs provenant des immeubles de placement	16	20
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs durant la période	8	8
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui n'ont pas généré de revenus locatifs durant la période	7	4
Existence et montant des restrictions en matière de cessibilité	4	4
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immeubles de placement	13	13

26. Immobilisations corporelles

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2022	85	12'355	13'646	1'853	801	28'739
Variation du périmètre de consolidation	–	–11	–35	9	–3	–40
Entrées						
↳ Achats	3	318	464	104	521	1'409
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–	0	–	7	8
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	76	190	15	–281	–
↳ de/vers immeubles de placement	2	8	17	2	–25	4
Sorties	–14	–209	–484	–103	–57	–866
Écarts de change	–0	–15	–18	–4	–5	–41
État au 31 décembre 2022	76	12'522	13'780	1'876	959	29'213
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2022	–5	–6'011	–9'338	–1'350	–47	–16'751
Variation du périmètre de consolidation	–	2	46	–1	–	46
Amortissements courants	–	–303	–665	–114	–0	–1'082
Pertes de valeur	–	–	–7	–0	–	–7
Reprises de pertes de valeur	–	19	0	1	–	20
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	–0	–1	1	–0	–
↳ de/vers immeubles de placement	–1	–1	1	0	–	–1
Sorties	3	120	460	89	–6	666
Écarts de change	–	7	12	2	–0	21
État au 31 décembre 2022	–3	–6'168	–9'492	–1'372	–53	–17'087
Valeurs au bilan						
1er janvier 2022	79	6'343	4'308	503	754	11'988
31 décembre 2022	73	6'354	4'289	504	906	12'126
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	–	120	8	3	–	132
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	–	87	–	–	–	87
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	–	27	32	2	357	418
Remboursements / Indemnités reçus de tiers	–	0	0	–	–	0

Les pertes de valeur comptabilisées en 2022 sont surtout dues au secteur Migros-Industrie à hauteur de 6 mio. CHF.

En 2022, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 1 mio. CHF (2021: 0 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2021	82	12'106	13'200	1'802	890	28'080
Variation du périmètre de consolidation	–	9	2	0	–	11
Entrées						
↳ Achats	3	314	498	100	469	1'383
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–	0	–	9	9
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	124	367	34	–525	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–49	–	–0	–3	–52
Sorties	–	–135	–406	–80	–36	–657
Écarts de change	–0	–13	–15	–4	–3	–35
État au 31 décembre 2021	85	12'355	13'646	1'853	801	28'739
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2021	–5	–5'831	–9'049	–1'311	–47	–16'243
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Amortissements courants	–	–304	–669	–118	–1	–1'092
Pertes de valeur	–	–	–35	–0	–	–35
Reprises de pertes de valeur	–	–	0	0	–	0
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	–0	0	–0	–	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	2	0	0	–	2
Sorties	–	116	404	77	1	598
Écarts de change	–	6	10	2	–0	18
État au 31 décembre 2021	–5	–6'011	–9'338	–1'350	–47	–16'751
Valeurs au bilan						
1er janvier 2021	77	6'274	4'151	492	843	11'837
31 décembre 2021	79	6'343	4'308	503	754	11'988
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	–	125	2	3	–	129
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	–	144	–	–	–	144
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	–	33	27	1	322	383
Remboursements/Indemnités reçus de tiers	–	–	1	–	–	1

Les pertes de valeur comptabilisées en 2021 sont surtout dues au secteur Commerce de détail par le canal des coopératives à hauteur de 28 mio. CHF car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2021, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 0 mio. CHF (2020: 3 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

27. Immobilisations incorporelles

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2022	918	312	792	455	26	2'503
Variation du périmètre de consolidation	147	-1	56	2	-0	203
Entrées						
↳ Achats	-	66	12	2	68	147
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-	-	-	0	0
Reclassements	-	1	4	13	-17	-
Sorties	-2	-15	-1	-2	-0	-20
Écarts de change	-12	-2	-10	-0	-0	-24
État au 31 décembre 2022	1'051	360	852	470	76	2'809
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2022	-626	-201	-584	-296	-0	-1'707
Variation du périmètre de consolidation	30	1	3	-0	-	34
Amortissements courants	-69	-32	-52	-27	-	-181
Pertes de valeur	-	-	-	-0	-	-0
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-2	-	2	-	-	-
Sorties	2	15	1	2	-	20
Écarts de change	9	1	7	0	0	18
État au 31 décembre 2022	-656	-215	-623	-322	-0	-1'817
Valeurs au bilan						
1er janvier 2022	291	111	209	158	26	795
31 décembre 2022	394	144	229	147	76	992
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	0	-	-	1	1

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais d'applications informatiques mises au point en interne (applications, paramétrage de solutions standard).

Les changements effectués au sein du périmètre de consolidation sont dus aux acquisitions et cessions d'entreprises. Consultez l'annexe 39 pour plus de détails.

Pour les entrées découlant des achats, il s'agit d'une part d'investissements dans des systèmes de gestion des marchandises, de logistique et de télécommunication, ainsi que dans des systèmes de commerce en ligne, et d'autre part d'investissements destinés aux programmes «EIGER», «ONE Smart Solution» et «HR25».

Les reclassements de l'année précédente concernent les immobilisations incorporelles créées en interne dans le cadre du projet «ONE Smart Solution» (nouvel environnement système SAP S/4 HANA), qui ont été transmises à la Fédération des coopératives Migros par Migros Industrie SA.

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2021	918	420	786	316	21	2'462
Variation du périmètre de consolidation	0	–	1	–	–	1
Entrées						
↳ Achats	–	29	9	0	42	81
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–	–	–	0	0
Reclassements	–	–106	1	142	–37	–
Sorties	–2	–30	–4	–4	–0	–41
Écarts de change	1	–2	–1	0	–0	–1
État au 31 décembre 2021	918	312	792	455	26	2'503
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2021	–570	–211	–536	–274	–0	–1'591
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Amortissements courants	–56	–24	–51	–27	–	–158
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Reclassements	–	–	–	–	–	–
Sorties	2	30	4	4	–	40
Écarts de change	–2	4	–1	–0	0	1
État au 31 décembre 2021	–626	–201	–584	–296	–0	–1'707
Valeurs au bilan						
1er janvier 2021	348	210	250	43	21	872
31 décembre 2021	291	111	209	158	26	795
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	–	–	0	–	–	0
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	–	0	–	–	0	0

28. Autres actifs

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Charges payées d'avance	163	166
Immeubles issus de la réalisation de nantissements hypothécaires ¹	1	0
Produits financiers non échus (intérêts courus non échus)	9	15
Comptes de régularisation actifs	279	175
Total autres actifs	454	357

¹ Provenant du secteur Services financiers.

La hausse des comptes de régularisation actifs s'explique notamment par la modification du niveau de taux d'intérêt en lien avec les valeurs de remplacement dans les contrats de couverture des variations de taux d'intérêt.

29. Autres dettes financières

mio. CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Dettes de leasings financiers		170	170
Instruments financiers dérivés	24	7	31
Comptes de placement du personnel		1'278	1'312
Autres dettes financières		209	564
Total autres dettes financières		1'664	2'077

Les comptes de placement du personnel bénéficient d'un taux préférentiel. Les collaborateurs de la Communauté Migros peuvent déposer des fonds sur les comptes de placement du personnel jusqu'à un plafond de 150'000 CHF, et les retraités de la Communauté Migros jusqu'à un plafond de 50'000 CHF au taux d'intérêt préférentiel. Les retraits supérieurs à 25'000 CHF peuvent être effectués moyennant un préavis de trois mois.

Dettes de leasings financiers

mio. CHF	31.12.2022			31.12.2021		
	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²
Durée du contrat						
Jusqu'à un an	14	9	5	11	9	2
Entre un et cinq ans	47	36	11	45	36	9
Plus de cinq ans	343	189	154	356	197	158
Total dettes de leasings financiers	404	234	170	412	243	170

¹ Charges futures de financement.

² Valeur comptable au bilan.

Informations complémentaires sur les leasings financiers

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Loyers conditionnels comptabilisés par résultat	6	7
Palements minimaux futurs attendus au titre de sous-locations	-	-

Les leasings financiers portent principalement sur des contrats de location à long terme pour des biens immobiliers. Parallèlement aux leasings financiers, le groupe Migros a également conclu des contrats de location ou de leasing qui ont été classés en contrats de location simple en raison de leur substance économique. Voir également à ce sujet l'annexe 36.

30. Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dettes de livraisons et prestations	1'923	1'663
Autres dettes	777	656
Comptes de régularisation passifs		
↳ Écolages des écoles-clubs	25	38
↳ Loyers à payer	11	11
↳ Intérêts courus non échus	19	26
↳ Autres comptes de régularisation	413	400
Total dettes de livraisons et prestations et autres dettes	3'168	2'793

Suite au revirement des taux, les délais de paiement sont de nouveau fortement sollicités, ce qui explique l'augmentation significative des dettes. Les autres comptes de régularisation comportent notamment les dettes provenant de programmes de fidélisation de la clientèle comme M-Cumulus.

31. Provisions

mio. CHF	Garanties	Restructurations	Contrats déficitaires	Contentieux juridiques	Sinistres assurés	Autres	Total
État au 1er janvier 2021	12	8	56	40	14	96	226
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–	–
Constitutions	17	2	9	5	11	85	129
Utilisations	–16	–3	–30	–6	–3	–17	–74
Dissolutions	–	–0	–1	–1	–9	–4	–15
Actualisations	–	–	–0	–	–	0	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change	–0	–	0	–0	–	–0	–0
État au 31 décembre 2021	13	7	34	37	14	161	266
Dont à court terme	9	1	7	9	6	84	117
État au 1er janvier 2022	13	7	34	37	14	161	266
Variation du périmètre de consolidation	–	–	0	–	–	1	1
Constitutions	14	6	20	4	8	20	71
Utilisations	–11	–11	–11	–2	–5	–70	–110
Dissolutions	–0	–1	–2	–0	–4	–3	–10
Actualisations	–	–	–0	–	–	0	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change	–0	–0	–0	–0	–	–1	–1
État au 31 décembre 2022	15	1	41	39	13	108	218
Dont à court terme	3	1	12	11	5	30	62

Au total, les provisions au 31 décembre 2022 sont inférieures de 48 mio. CHF par rapport au niveau de l'année précédente.

Les provisions pour garanties sont légèrement supérieures à celles de l'année précédente.

Les provisions pour contrats déficitaires sont supérieures de 7 mio. CHF à celles de l'exercice précédent. Elles concernent dans une large mesure des biens pris en location.

Les sinistres couverts comportent des obligations pour lesquelles une assurance existe (comme des prétentions en responsabilité civile et des dommages de transport). Ils sont légèrement inférieurs au niveau de l'année précédente.

Les provisions pour contentieux juridiques ont augmenté de 2 mio. CHF par rapport à l'exercice précédent.

Les autres provisions ont diminué de 53 mio. CHF.

32. Titres de créance émis

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Emprunts obligataires ¹	200	200
Emprunts sur cédules hypothécaires ¹	6'662	6'122
Obligations de caisse ¹	135	124
Placements privés	–	–
Total titres de créances émis	6'997	6'445
Dont chirographaires	–	–

¹ Issus du secteur Services financiers.

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, aucun retard de paiement ni aucune violation de contrat pour les titres de créance émis n'ont été constatés. Le refinancement par emprunts sur cédules hypothécaires à long terme a été augmenté au cours de l'exercice sous revue pour gérer les risques de variation des taux d'intérêt.

Aperçu détaillé des emprunts obligataires émis

mio. CHF	Numéro de valeur	Année d'émission	Taux d'int. nominal	Taux d'int. effectif	Devise	Échéance	Valeur nominale
Banque Migros	46'123'893	2019	0.25 %	0.20 %	CHF	10.12.2027	200
Total emprunts obligataires							200

Aucun nouvel emprunt obligataire n'a été émis au cours de l'exercice sous revue.

33. Actifs et dettes sur avantages du personnel

Les collaborateurs du groupe Migros bénéficient de divers régimes de prévoyance. La plupart des collaborateurs et collaboratrices du groupe Migros sont assurés auprès d'une institution de prévoyance suisse basée sur la primauté des prestations. Le personnel assuré en Suisse est assuré dans le cadre de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) contre les risques vieillesse, décès et invalidité par diverses institutions de prévoyance autonomes d'un point de vue juridique. Les plus importantes sont la caisse de pension Migros et la Fondation de VORSORGE in globo M (la caisse de pension Denner a été intégrée dans la Fondation de VORSORGE in globo M durant l'exercice sous revue).

Ces institutions de prévoyance sont des fondations juridiquement séparées du groupe Migros et dont les organes de direction se composent à parts égales de représentants de l'employeur et de représentants des employés. Les organes de direction définissent entre autres la hauteur des prestations de prévoyance, ainsi que la stratégie de placement des actifs des régimes sur la base d'une étude ALM réalisée périodiquement. Les obligations en matière de prévoyance, calculées conformément aux dispositions légales sur la prévoyance, constituent la base des études ALM, car elles sont déterminantes pour le calcul des flux de paiements des institutions de prévoyance. Le placement des actifs des régimes se base en outre sur les règlements élaborés par les organes de direction dans le cadre des prescriptions légales en matière de placements. Les comités de placement des organes de direction concernés sont chargés de leur application. La réalisation du placement des actifs est confiée à la direction générale des institutions de prévoyance.

Les prestations des régimes de prévoyance sont nettement supérieures au minimum prescrit par la loi. Lorsqu'un assuré quitte le groupe Migros ou le régime de prévoyance correspondant avant l'atteinte de l'âge de la retraite, les prestations de sortie acquises selon le droit de la prévoyance sont transférées à la nouvelle solution de prévoyance de l'assuré. La prestation de sortie comprend, en plus des fonds apportés par l'assuré dans le régime de prévoyance, les cotisations de l'employé, les cotisations de l'employeur et le supplément prescrit par la loi. À l'atteinte de l'âge de la retraite, les assurés peuvent choisir s'ils veulent percevoir leurs prestations sous forme de

rente ou de prestation en capital. Selon les dispositions légales en matière de prévoyance, les rentes de vieillesse doivent être adaptées au renchérissement dans le cadre des possibilités financières d'un régime de prévoyance.

Actifs sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Avantages à court terme	53	41
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Réserves de cotisations de l'employeur	1'190	1'157
Avantage économique provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total actifs sur avantages du personnel	1'243	1'198

Réserves de cotisations de l'employeur

mio. CHF	Institutions de prévoyance	Fonds patro- naux / institutions de prévoyance patronale	Total
Valeur nominale			
État au 1er janvier 2022	1'157	-	1'157
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	101	-	101
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-68	-	-68
Produits d'intérêts	-	-	-
État au 31 décembre 2022	1'190	-	1'190
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1er janvier 2022	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2022	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur 31 décembre 2022	1'190	-	1'190
Valeur nominale			
État au 1er janvier 2021	1'104	-	1'104
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	112	-	112
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-60	-	-60
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2021	1'157	-	1'157
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1er janvier 2021	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2021	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31 décembre 2021	1'157	-	1'157

L'employeur peut tirer un avantage économique de la réserve de cotisations de l'employeur constituée par les cotisations de prévoyance payées à l'avance par l'employeur, et ce, sous forme de réduction des versements de cotisation futurs, si l'employeur n'a pas instauré de renonciation conditionnelle d'utilisation.

Dettes sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Avantages à court terme	259	244
Indemnités de fin de contract de travail	1	6
Avantages postérieurs à l'emploi	114	127
Autres avantages à long terme	354	379
Engagements économiques provenant des institutions de prévoyance	–	–
Total dettes sur avantages du personnel	728	755

Avantage économique / Dette économique issus d'institutions de prévoyance

mio. CHF	Excédent de couverture / découvert		Part économique du groupe Migros		Effet sur le résultat vers exercice précédent et durant exercice courant 2022	Cotisations ajustées à la période 2022	Charges de prévoyance durant l'exercice	
	31.12.2022	31.12.2022	31.12.2021	2022			2022	2021
Fonds patronaux / Institutions de prévoyance patronale	–	–	–	–	–	–	–	–
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	–	–	–	–	–	–	–	–
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	1'339	–	–	–	–	489	489	480
Institutions de prévoyance avec découvert	–	–	–	–	–	–	–	–
Plans de prévoyance sans actifs propres	–	–	–	–	–	17	17	17
Total	1'339	–	–	–	–	506	506	497

Les principales fondations présentent un excédent de couverture. Aucun avantage économique futur ne doit être tiré de cet excédent par l'employeur.

mio. CHF	2022		2021	
	Suisse	Étranger	Total	Total
Cotisations de l'employeur				
Cotisations ajustées à la période	420	19	439	437
Cotisations de l'employeur augmentées par les réserves de cotisations de l'employeur	68	–	68	60
Total cotisations de l'employeur	488	19	506	496
Variation des réserves de cotisations de l'employeur par l'évolution de la fortune, dépréciations, etc.	0	–	0	0
Cotisations de l'employeur et variation des réserves de cotisations de l'employeur	488	19	507	497
Variation de la part économique du fait de l'excédent de couverture / découvert	–	–	–	–
Variation de l'engagement des plans de prévoyance sans actifs propres	–	–0	–0	0
Charges de prévoyance pour la période en cours	488	18	506	497

34. Capital social des coopératives

Parts sociales	Parts sociales 10.--	Parts sociales 20.--/30.--	Total parts sociales
1er janvier 2021	2'268'256	98	2'268'354
Variation des parts sociales	17'870	-6	17'864
31 décembre 2021	2'286'126	92	2'286'218
Variation des parts sociales	21'868	-5	21'863
31 décembre 2022	2'307'994	87	2'308'081

Capital des coopératives en milliers CHF

1er janvier 2021	22'683	2	22'685
Variation du capital des coopératives	179	-0	178
31 décembre 2021	22'862	2	22'863
Variation du capital des coopératives	219	-0	219
31 décembre 2022	23'080	2	23'082

Capital social des coopératives – Dispositions statutaires

- Parts sociales: Chaque coopérative émet des parts sociales libellées à son nom.
 Responsabilité: Seul l'actif de la coopérative est engagé pour garantir le passif de la coopérative.
 Toute responsabilité personnelle des coopérateurs est exclue.

Autres notes

35. Périodicités du bilan

Le bilan du groupe Migros est structuré en fonction de la liquidité. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échéances (à court / long terme) des actifs et des dettes:

mio. CHF	31.12.2022			31.12.2021		
	Actif circulant	Actif immobilisé	Total	Actif circulant	Actif immobilisé	Total
ACTIFS						
Liquidités	10'925	–	10'925	12'704	–	12'704
Créances envers les banques	36	1	37	12	–	12
Créances hypothécaires et autres créances clients	16'310	32'472	48'782	11'736	33'296	45'032
Créances de livraisons et prestations	981	–	981	923	–	923
Autres créances	313	0	313	428	0	428
Stocks	2'613	–	2'613	2'425	–	2'425
Autres actifs financiers	648	899	1'546	552	787	1'339
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	–	107	107	–	98	98
Immeubles de placement	–	334	334	–	341	341
Immobilisations corporelles	–	12'126	12'126	–	11'988	11'988
Immobilisations incorporelles	–	992	992	–	795	795
Actifs sur avantages du personnel	54	1'190	1'243	41	1'157	1'198
Créances d'impôt courant sur le résultat	229	–	229	267	–	267
Actifs d'impôt différé sur le résultat	–	64	64	–	74	74
Autres actifs	454	–	454	357	–	357
TOTAL ACTIFS	32'562	48'184	80'746	29'445	48'537	77'982

mio. CHF	31.12.2022			31.12.2021		
	Engagements à court terme	Engagements à long terme	Total	Engagements à court terme	Engagements à long terme	Total
FONDS ÉTRANGERS						
Dettes envers les banques	856	87	943	1'194	61	1'255
Dépôts clients et dettes envers les clients	44'230	0	44'230	41'893	–	41'893
Autres dettes financières	1'474	190	1'664	1'897	180	2'077
Dettes de livraisons et prestations	1'923	–	1'923	1'663	–	1'663
Autres dettes	1'242	4	1'245	1'097	34	1'130
Provisions	62	156	218	117	149	266
Titres de créances émis	302	6'695	6'997	769	5'676	6'445
Dettes sur avantages du personnel	265	463	728	249	506	755
Dettes d'impôt courant sur le résultat	130	–	130	153	–	153
Passifs d'impôt différé sur le résultat	–	1'147	1'147	–	1'202	1'202
TOTAL DETTES	50'483	8'742	59'225	49'032	7'808	56'840

36. Locations simples

Le groupe Migros en tant que locataire

À la date de clôture, les échéances des engagements donnés par le groupe Migros au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Durée du bail		
Jusqu'à un an	741	708
Entre un et cinq ans	2'275	2'253
Plus de cinq ans	2'091	2'187
Total engagements futurs au titre des contrats de location simple	5'107	5'148
Paiements minimaux au titre de la location	776	733
Charges de loyers conditionnels	13	12
Produits de contrats de sous-location	-59	-56
Paiements nets aux titres des contrats de location et de sous-location comptabilisés par résultat	730	689
Paiements futurs attendus des contrats de sous-location	180	186

Les paiements au titre des contrats de location simple concernent essentiellement des locations immobilières. Les paiements au titre de contrats de sous-location correspondent à des revenus locatifs que le groupe Migros tire de la sous-location issue de contrats de location simple.

Le groupe Migros en tant que bailleur

À la date de clôture, les paiements minimaux attendus par le groupe Migros de la part des locataires au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Durée du bail		
Jusqu'à un an	189	187
Entre un et cinq ans	442	437
Plus de cinq ans	126	163
Total créances futures au titre des contrats de location simple	758	788
Produits de loyers conditionnels	13	3

Les engagements reçus au titre de contrats de location simple correspondent aux paiements que le groupe Migros s'attend à recevoir de la part de tiers en tant que produits de location de ses biens immobiliers propres. Figure au poste Produits de loyers conditionnels la partie variable indexée des produits locatifs réalisés au cours de l'exercice.

37. Transactions hors bilan

Le groupe Migros et ses filiales sont engagés en permanence dans un certain nombre de litiges juridiques, soit comme défendeur soit comme demandeur. En principe, ces litiges proviennent du cours normal des activités. On ne prévoit pas dans ce contexte des engagements significatifs qui ne puissent pas être couverts par les réserves prévues à cet effet (voir note annexe 31). Depuis la date de clôture, l'administration n'a eu connaissance d'aucun nouvel événement qui pourrait influencer considérablement les comptes annuels 2022.

La majeure partie des passifs éventuels provient de l'activité bancaire opérationnelle de la Banque Migros.

Passifs éventuels

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Passifs éventuels de l'activité de Services financiers		
Garanties en sûreté de crédit et équivalents	0	0
Garanties de cautionnements et équivalents	56	56
Engagements de crédit irrévocables non utilisés	2'240	1'150
Engagements de versements et d'apports supplémentaires de capitaux	70	64
Total passifs éventuels de l'activité de Services financiers	2'366	1'270
Autres passifs éventuels		
Garanties	1	2
Cautionnements	31	-
Autres	33	32
Total autres passifs éventuels	65	34

Les passifs éventuels de l'activité Services financiers se maintiennent dans le contexte des opérations de clients ordinaires et ont augmenté de 1'096 mio. CHF par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les autres passifs éventuels comprennent en grande partie les cautions fournies par diverses entreprises, qui ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Actifs éventuels

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Total actifs éventuels	-	-

Aucun actif éventuel n'existait au 31 décembre 2022.

Placements fiduciaires

mio. CHF	31.12.2022	31.12.2021
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte de clients	-	0

Les placements fiduciaires sont des actifs financiers que la Banque Migros place auprès de banques tierces à la demande de ses clients. La Banque Migros n'est pas responsable en cas de défaillance de la banque tierce et les placements financiers ne peuvent être saisis par les créanciers.

38. Informations relatives aux parties liées

31.12.2022

31.12.2022 mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	5	5
Créances hypothécaires et autres créances clients	67	-	4	-	-	71
Créances de livraisons et prestations	3	0	-	0	0	3
Autres créances	6	1	-	0	10	17
Autres actifs financiers	3	2	-	-	44	49
Autres actifs	-	-	-	-	0	0
Dépôts clients et dettes envers les clients	-7	-	-	-81	-1	-89
Autres dettes financières	-30	-	-	-176	-2	-208
Dettes de livraisons et prestations	-3	-	-0	-0	-0	-3
Autres dettes	-	-	-	-1	-16	-16
Provisions	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	29	1	1	5	2	38
Autres produits d'exploitation	0	-	-	0	8	9
Résultat des services financiers	1	-	0	-	-	1
Charges de matières et de services	-0	-	-10	-0	-0	-10
Autres charges d'exploitation	-1	-	-	-14	-18	-34
Produits financiers	1	-	-	594	0	595
Charges financières	-0	-	-	-506	-0	-506
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-	-	-	-204	-6	-210
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Les autres parties liées comprennent notamment des fondations telles que la fondation «Im Grünen».

³ Les actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres créances de l'année précédente englobent des avoirs à court terme de la Fédération des coopératives Migros auprès des caisses de pension.

Les autres dettes financières envers les caisses de pension se composent comme les années précédentes des positions de liquidités excédentaires des caisses de pension, que ces dernières ont mises à court terme à la disposition de la Fédération des coopératives Migros.

Les résultats réalisés par le biais des dérivés sur monnaies étrangères conclus avec les caisses de pension sont compris dans les charges financières et les produits financiers. Ces résultats sont lissés par des prestations de services inverses (voir dérivés non inscrits au bilan en relation avec des parties liées à l'annexe 24).

31.12.2021

mio. CHF

	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	4	4
Créances hypothécaires et autres créances clients	27	-	8	-	-	35
Créances de livraisons et prestations	1	1	-	0	0	2
Autres créances	4	1	0	170	10	185
Autres actifs financiers	3	2	-	-	37	41
Autres actifs	-	-	-	-	0	0
Dépôts clients et dettes envers les clients	-6	-	-	-346	-0	-353
Autres dettes financières	-28	-	-	-541	-1	-570
Dettes de livraisons et prestations	-1	-	-0	-	-	-1
Autres dettes	-	-	-	-7	-17	-25
Provisions	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	22	1	1	5	0	29
Autres produits d'exploitation	0	-	0	0	7	7
Résultat des services financiers	0	-	0	-	-	1
Charges de matières et de services	-0	-	-4	-0	-0	-4
Autres charges d'exploitation	-2	-	-	-16	-18	-36
Produits financiers	1	0	-	407	0	408
Charges financières	-0	-	-	-291	-0	-291
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-	-	-	-219	-8	-227
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Les autres parties liées comprennent notamment des fondations telles que la fondation «Im Grünen».

³ Les actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Charges de personnel comptabilisées au titre des personnes clés

mio. CHF	2022	2021
Salaires et traitements	13	14
Charges de prévoyance	2	2
Autres prestations à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	-	0
Total charges de personnel des personnes clés	16	16

39. Acquisition et cessions de filiales et d'activités commerciales

Acquisition de filiales et d'activités commerciales en 2022

Juste valeur¹ mio. CHF	<i>Annexe</i>	Secteur Migros - Industrie	Secteur Autres	Total
Liquidités		8	6	14
Créances		7	5	12
Stocks		16	3	19
Autres actifs financiers		0	0	0
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		2	19	21
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)		41	18	58
Actifs d'impôt différé sur le résultat		1	3	4
Autres actifs		0	1	1
Dettes financières		-26	-18	-44
Dettes de livraisons et prestations		-8	-4	-12
Provisions		-1	-0	-1
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-8	-3	-11
Autres dettes		-5	-10	-15
Entrée actifs nets		28	20	47
Parts de minoritaires				-5
Badwill				-0
Goodwill	<i>27</i>			174
Prix d'achat				217
Dont au titre de mise de fonds				-
Dont parts portées avant la date d'acquisition				-5
Liquidités acquises ²				-14
Futures obligations				-2
Compensation pour les activités de financement déjà existantes				-
Sortie de fonds nette				196

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

Dans le **secteur Migros-Industrie**, la société Marq Labs, Inc., qui a été acquise le 23 décembre 2021 par le Mibelle Group (65 %), a été intégrée au 1^{er} janvier 2022 dans le groupe Migros. En outre, le Mibelle Group a acquis la société Lee Stafford Ltd. avec intégration au 16 décembre 2022. La société Estavayer Lait SA a acquis Simmental Switzerland AG, qui a été intégrée au 1^{er} juillet 2022 dans le périmètre de consolidation du groupe Migros. La contribution au chiffre d'affaires du groupe Migros de ces sociétés reprises s'est élevée depuis leur acquisition à 43 mio. CHF. Cette contribution au chiffre d'affaires aurait été supérieure de 7 mio. CHF si les sociétés acquises avaient été intégrées dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2022.

En 2022, le groupe Migros a acquis dans le **secteur Autres** la société Best Smile SA, qui a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au 1^{er} janvier 2022. D'autres acquisitions ont été réalisées par le groupe Medbase durant l'exercice sous revue. Medbase AG a acquis la société Radiologische Institute Schweiz AG avec une intégration au 1^{er} juin 2022, la société Permanence Holding AG avec une intégration au 1^{er} août 2022, ainsi que la société Mediteam Gampelen AG avec une intégration également au 1^{er} août 2022 et, simultanément, une fusion avec Medbase AG. De plus, Medbase Apotheken AG a acquis Münch Holding AG avec une intégration dans le périmètre de consolidation au 1^{er} juillet 2022 et une fusion à la même date que l'intégration. Depuis leur intégration dans le périmètre de consolidation de Migros, les entreprises acquises ont réalisé un chiffre d'affaires de 54 mio. CHF. Si toutes les sociétés avaient déjà été intégrées dans le groupe Migros au 1^{er} janvier 2022, la contribution au chiffre d'affaires aurait été supérieure de 14 mio. CHF au total.

Concernant l'acquisition de parts supplémentaires de Smood SA, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi l'inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2023.

Acquisition de filiales et d'activités commerciales en 2021

Juste valeur ¹		Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Total
mio. CHF	Annexe		
Liquidités		0	0
Créances		2	2
Stocks		0	0
Autres actifs financiers		0	0
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		11	11
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)		1	1
Actifs d'impôt différé sur le résultat		-	-
Autres actifs		0	0
Dettes financières		-4	-4
Dettes de livraisons et prestations		-0	-0
Provisions		-	-
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-1	-1
Autres dettes		-1	-1
Entrée actifs nets		7	7
Parts de minoritaires			-
Badwill			-
Goodwill	27		0
Prix d'achat			8
Dont au titre de mise de fonds			-
Dont parts portées avant la date d'acquisition			-
Liquidités acquises ²			-0
Futures obligations			-
Compensation pour les activités de financement déjà existantes			-
Sortie de fonds nette			7

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

Dans le secteur **Commerce de détail par le canal des coopératives**, la Coopérative Migros Aar a acquis Kilcher Transporte AG, qui a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au 1^{er} janvier 2021. Medbase AG a acquis le Centre Médical de la Côte SA avec intégration au 1^{er} janvier 2021 et fusion simultanée à la date d'intégration. Depuis leur intégration dans le périmètre de consolidation de Migros, les entreprises acquises ont réalisé un chiffre d'affaires de 11 mio. CHF.

Pour les transactions suivantes, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2022:

- Reprise de 65 % des parts de Marq Labs Inc., dont le siège se situe aux États-Unis, par le Mibelle Group au 23 décembre 2021.

Cessions de filiales et d'activités commerciales en 2022

mio. CHF	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Total
Liquidités	4	4
Créances	4	4
Stocks	1	1
Autres actifs financiers	1	1
Immobilisations corporelles	15	15
Immobilisations incorporelles	1	1
Actifs d'impôt différé sur le résultat	-	-
Autres actifs	1	1
Dettes financières	-	-
Dettes de livraisons et prestations	-3	-3
Provisions	-0	-0
Passifs d'impôt différé sur le résultat	-1	-1
Autres dettes	-10	-10
Écarts de change	-	-
Sortie actifs nets	12	12
Part conservée des actifs nets de sociétés associées / intérêts minoritaires		-
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité		-8
Prix de vente		4
Dont abandon de créance vendeur		-
Dont abandon de créance acheteur		-
Liquidités cédées		-4
Règlements différés de prix de vente		-8
Compensation pour les activités de financement déjà existantes		-
Entrée de fonds nette / (Sortie de fonds)		-8

Dans le **secteur Commerce de détail par le canal des coopératives**, la filiale ACISO Fitness & Health GmbH domiciliée et active en Allemagne a été vendue au 1^{er} janvier 2022. Les sociétés Golf Limpachtal Betriebs- und Verwaltungs-AG et Public Golf Bucheggberg AG ont été vendues au 30 novembre 2022.

La contribution de ces sociétés au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession s'élevait à 4 mio. CHF.

Cessions de filiales et d'activités commerciales en 2021

Aucune cession n'a eu lieu durant l'exercice précédent.

40. Cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours suivants ont été utilisés pour la conversion en francs suisses (monnaie de présentation) des états financiers des filiales étrangères:

	Cours de clôture au		Cours moyens en	
	31.12.2022	31.12.2021	2022	2021
1 EUR	0.99	1.04	1.00	1.08
1 GBP	1.11	1.23	1.17	1.26
1 USD	0.93	0.91	0.95	0.91

41. Répercussions du Covid-19 sur l'exercice actuel

La propagation rapide du Covid-19 a entraîné un nombre considérable d'infections depuis mars 2020. Les mesures prises par différents gouvernements pour freiner la propagation de ce virus ont également affecté en partie l'activité économique durant l'exercice 2022.

Pour une partie des collaborateurs dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives (restauration, fitness et marchés spécialisés), nous avons continué à recourir à la réduction de l'horaire de travail. Les charges de personnel comportent des indemnités de chômage partiel d'un montant de 3 mio. CHF (31.12.2021: 71 mio. CHF). Dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives, les salaires ont été versés aux collaborateurs dans leur intégralité. Aucune réserve de cotisations de l'employeur n'a été utilisée pour le paiement des cotisations des salariés aux organismes de prévoyance du personnel. Les concessions de loyer convenues en tant que locataire ou bailleur s'équilibrent à peu près dans l'ensemble et sont insignifiantes en matière de montant.

Le groupe Migros n'a pas fait de demande de crédit Covid-19 durant l'exercice 2022.

42. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'autorisation de publication des comptes par l'administration de la Fédération des coopératives Migros, aucun événement important n'a eu lieu à l'exception de l'événement décrit dans le paragraphe suivant.

Dans le communiqué de presse du 3 février 2023, Medbase, la filiale de Migros, a annoncé reprendre les activités suisses du groupe Zur Rose, actif dans l'approvisionnement intégré de médicaments. Le regroupement doit encore être approuvé par la Commission de la concurrence fédérale (COMCO). Il n'en résulte aucun impact comptable sur les présents comptes annuels.

43. Périmètre de consolidation

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Commerce de détail par le canal des coopératives						
Société coopérative Migros Aare	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	5'439.3	M
Capricorn Holding AG	Rüdtligen-Alchenflüh	CE	Suisse	CHF	1'000.0	40.0
Casa Interio AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
cha chà SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Culinart Gastro AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Kilcher Transporte AG	Utzenstorf	IG	Suisse	CHF	150.0	100.0
LFS SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
MA Ventures SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
MIACAR SA en liquidation	Zürich	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Naturparkkäserei Diemtigtal AG	Diemtigen	CE	Suisse	CHF	400.0	59.3
Shopping-Center Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	918.0	100.0
Shopyland, Shopy AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Time-Out AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
VOI SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Société coopérative Migros Bâle	Bâle	IG	Suisse	CHF	1'701.0	M
Migros Deutschland GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Semiba AG en liquidation	Münchenstein	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Mifu GmbH en liquidation	Bâle	IG	Suisse	CHF	120.0	100.0
Société coopérative Migros Genève	Carouge	IG	Suisse	CHF	1'356.5	M
Bagros SA	FR-Strasbourg	CE	Étranger	EUR	13'051.4	46.0
Bamica SA	Carouge	IG	Suisse	CHF	300.0	100.0
b-Sharpe SA	Genève	CE	Suisse	CHF	100.0	30.0
Centre Balexert SA	Vernier	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
GRANDS PRES DEVELOPPEMENT (GPD) SA ³	Collonge-Bellerive	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
Smood SA	Plan-les-Ouates	CE	Suisse	CHF	122.2	46.0
Société Immobilière du Marché de gros de l'Alimentation	Carouge	IG	Suisse	CHF	2'625.0	100.0
SAMEF, Société anonyme Migros en France	Carouge	IG	Suisse	CHF	8'985.0	100.0
Migros France SAS	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	3'500.0	100.0
M-Loisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
NEYDDEVELOPPEMENT SASU	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI des Voirons	FR-Cranves-Sales	IG	Étranger	EUR	990.9	100.0
S.R.M. (Société des restaurants Migros S.à.r.l.)	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	600.0	100.0
SCI M-Etrembières	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Thoiry	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydoisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
Société coopérative Migros Lucerne	Dierikon	IG	Suisse	CHF	2'084.6	M
Migros Golf AG	Dierikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Parkwirtin «Einfache Gesellschaft»	Lucerne	IG	Suisse	CHF	585.1	84.6
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg	La Tène	IG	Suisse	CHF	1'277.4	M
Agy Est SA en liquidation	Granges-Paccot	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Marin Centre SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	17'300.0	100.0
Strega SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Au Léopold SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Suisse orientale	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	4'276.2	M
Parking Wattwil AG	Wattwil	IG	Suisse	CHF	3'550.0	65.5
Randenbourg-Immobilien AG	Schaffhouse	IG	Suisse	CHF	400.0	99.9
Società Cooperativa fra produttori e consumatori Migros-Ticino	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	1'049.0	M
Mitico Ticino SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Valais	Martigny	IG	Suisse	CHF	866.2	M

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Société coopérative Migros Vaud	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'627.9	M
Kornhof Sàrl	Ecublens	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Migros Logistique Lémanique SA	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'600.0	100.0
Parking des Remparts SA	La Tour-de-Peilz	CE	Suisse	CHF	3'600.0	33.3
Parking Pully Centre SA	Pully	CE	Suisse	CHF	4'409.0	28.0
Société coopérative Migros Zurich	Zurich	IG	Suisse	CHF	3'403.4	M
Ospena Group SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	2'500.0	100.0
GMZ Deutschland Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
tegut... gute Lebensmittel GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
tegut... Immobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'636.2	100.0
tegut... Logistik GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'005.5	100.0
tegut... Logistikkimmobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
tegut... Vertriebs GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
tegut... Verwaltungs GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Herzberger Bäckerei GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	153.4	100.0
Miduca SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Migros Fachmarkt	Zurich	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Fédération des coopératives Migros Détenue par les sociétés coopératives régionales Migros	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
Atlante S.r.l.	IT-Casalecchio di Reno	CE	Étranger	EUR	1'000.0	20.0
Bike World AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	60.0	100.0
Migros Participations SA	Rüschlikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Löwenbräu-Kunst AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	27'000.0	33.3
Migros (Hong Kong) Ltd.	HK-Kowloon	IG	Étranger	HKD	100.0	100.0
Migros Consulting Services (Shenzhen) Co. Ltd.	CN-Shenzhen	IG	Étranger	CNY	626.0	100.0
Migros Digital Solutions SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Migros India Private Limited	IN-Gurugram	IG	Étranger	INR	20'000.0	100.0
Migros Online SA	Ecublens	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros Vertelbetrieb AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	39'500.0	100.0
Snäx SA	Zürich	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Sportxx AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Commerce de marchandises

Denner SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
EG Dritte Kraft AG	Zoug	IG	Suisse	CHF	600.0	100.0
Ex Libris SA	Dietikon	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
digitec SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	70.0
Digitec Galaxus SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	240.0	70.0
Galaxus Deutschland GmbH	DE-Hamburg	IG	Étranger	EUR	25.0	70.0
Digitec Galaxus d.o.o. Beograd-Stari Grad	SRB-Belgrad-Stari Grad	IG	Étranger	RSD	0.1	70.0
Migrol AG	Adliswil	IG	Suisse	CHF	52'000.0	100.0
migrolino SA	Suhr	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
cevastore GmbH	Suhr	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
primetrust SA	Suhr	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0

Migros-Industrie

Aproz Sources Minérales SA	Nendaz	IG	Suisse	CHF	850.0	97.5
Bischofszell produits alimentaires SA	Bischofszell	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
gastina GmbH	AT-Frastanz	IG	Étranger	EUR	2'236.3	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Sushi Mania SA	Vuadens	IG	Suisse	CHF	300.0	76.0
Delica SA	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Delica Foods Canada LTD	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	8'748.9	100.0
Oak Leaf Confections Co	CA-Halifax	IG	Étranger	CAD	356.1	100.0
Delica Foods North America LTD	US-Delaware	IG	Étranger	USD	10'988.8	100.0
Delica USA Real Estate LLC	US-Buffalo	IG	Étranger	USD	–	100.0
SweetWorks Confections LLC	US-Delaware	IG	Étranger	USD	–	100.0
Swiss Industries GmbH	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	20.0	100.0
Café Royal Pro SAS	FR-Paris	CE	Étranger	EUR	2'000.0	47.3
Swiss Coffee Innovation AG	Olten	IG	Suisse	CHF	120.0	100.0
Estavayer Lait SA	Estavayer-le-Lac	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
aaremilch AG	Lyss	CE	Suisse	CHF	142.9	47.1
Financière du Solimont SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	600.8	100.0
Idhea SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	6'500.0	100.0
Schwyzzer Milchhuus AG	Ingenbohl	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Schwyzzer Milchhuus Deutschland GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Simmental Switzerland AG	Diemtigen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SoGood Holding B.V.	NL-Limburg	IG	Étranger	EUR	329.5	100.0
SoFine Foods B.V.	NL-Limburg	IG	Étranger	EUR	18.0	100.0
Sperwer Vastgoed B.V.	NL-Limburg	IG	Étranger	EUR	10.0	100.0
The Cultured Hub SA	Lindau	CE	Suisse	CHF	600.0	33.3
Jowa AG incluant unités de production	Volketswil	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Fresh Food & Beverage Group AG	Zürich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Hug Bäckerei AG	Lucerne	IG	Suisse	CHF	1'000.0	85.0
Mibelle AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Gwoonsesang Cosmetics Co., Ltd.	KR-Séoul	IG	Étranger	KRW	2'552'299.5	100.0
Gwoonsesang Shanghai Co., Ltd.	CN-Shanghai	IG	Étranger	CNY	13'462.6	100.0
Mibelle Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	1'000.1	100.0
Mibelle USA LLC	US-Delaware	IG	Étranger	USD	–	100.0
Marq Labs Inc.	US-Nashville	IG	Étranger	USD	0.0	65.0
Marque of Brands Americas LLC	US-Alexandria	IG	Étranger	USD	–	65.0
Marq of Brands B.V.	NL-Amsterdam	IG	Étranger	EUR	0.5	65.0
Marq of Brands Ltd.	UK-Belfast	IG	Étranger	GBP	0.1	65.0
Marq of Brands Pty. Ltd.	AU-Moorabbin VIC	IG	Étranger	AUD	31.0	65.0
MarqLabs B.V.	NL-Amsterdam	IG	Étranger	EUR	0.1	65.0
Marq Groups Holdings B.V.	NL-Amsterdam	IG	Étranger	EUR	0.1	65.0
Lee Stafford Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	0.0	100.0
QBC Group Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	100.0
QBC Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	1.0	100.0
The Quantum Beauty Company Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.3	100.0
Absolute Beauty Solutions Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	100.0
Ondal France S.à.r.l	FR-Sarreguemines	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
Micarna SA incluant Micarna AG, antenne de Bazenheid	Courtépín	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Centravo Holding AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	2'040.0	29.2
Favorit Geflügel AG	Lyss	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
KM Seafood GmbH	DE-Schirgiswald-Kirschau	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Mérat AG	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	1'080.0	46.2
TMF Extraktionswerk AG	Kirchberg SG	CE	Suisse	CHF	1'200.0	15.0
Mifroma SA	Ursy	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Dörig Käsehandel AG	Urnäsch	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Delica Benelux B.V.	NL-Rotterdam	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Delica Deutschland GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	225.0	100.0
Delica France SA	FR-Chalamont	IG	Étranger	EUR	1'105.0	100.0
Delica Spain S.L.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Delica North America Inc.	US-Delaware	IG	Étranger	USD	700.0	100.0
Migros Industrie SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
M-Industry China LLC	CN-Shanghai	IG	Étranger	CNY	895.6	100.0
M-Industry International Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	100.0	100.0
M-INDUSTRY Japan K.K.	JP-Tokyo	IG	Étranger	YEN	74'000.0	100.0
L+S Holding AG	Appenzell	IG	Suisse	CHF	800.0	100.0
Lüchinger + Schmid AG, Eier & Eiprodukte	Kloten	IG	Suisse	CHF	5'600.0	100.0
Farmco AG	Köniz	IG	Suisse	CHF	1'036.0	70.1
SCG Swiss Consumer Goods GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0

Services financiers

Banque Migros SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	700'000.0	100.0
CSL Immobilien AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	158.7	90.0
CSL Invest SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	200.0	70.0
Swisslease AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
GOWAGO SA	Zurich	CE	Suisse	CHF	450.3	27.9

Voyages

MTCH SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
incluant les filiales:						
Adventure Travel Experience Inc.	US-New Castle	IG	Étranger	USD	0.0	100.0
BF International Services kft.	HU-Budapest	IG	Étranger	HUF	3'000.0	100.0
BF International Travel SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
bta first travel ag	Steinhausen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Finass Voyages SA	Wetzikon (ZH)	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Explore Aviation Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Explore Worldwide Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	100.0	100.0
Explore Worldwide Adventures Ltd.	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	0.0	100.0
HHD SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
HHD B.V.	NL-Rijswijk	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
HHD d.o.o.	HR-Jurdani (Rijeka)	IG	Étranger	HRK	20.0	100.0
HHD GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	80.0	100.0
HHD GmbH	DE-Fribourg-en-B.	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
HHD Ltd.	GB-Londres	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
HHD NV	BE-Diegem	IG	Étranger	EUR	126.0	100.0
HHD Rentals S.L.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
HHD Sarl	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	130.8	100.0
HHD Service AB	SE-Stockholm	IG	Étranger	SEK	100.0	100.0
HHD Service GmbH	DE-Norden-Norddeich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
HHD Sp. z.o.o.	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	200.5	100.0
HHD S.r.l.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	30.0	100.0
HHD s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	4'000.0	100.0
IHOM Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	1'000.5	96.8
Inntavel Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	224.6	100.0
Inter Chalet Ferienhaus AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Inter Chalet j.d.o.o.	HR-Rijeka	IG	Étranger	HRK	0.0	100.0
Interhome GmbH	DE-Düren	IG	Étranger	EUR	31.0	100.0
Interhome Oy	FI-Espoo	NC	Étranger	EUR	16.8	20.0
Itinerary Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	40.0	100.0
LLC HHD	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	80.0
Horizonte Club España sl	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	274.0	100.0
Horizontes Club Holidays Ltd.	GR-Athènes	IG	Étranger	EUR	17.6	100.0
Hotelplan CC Services GmbH in Liquidation	DE-Inzlingen	IG	Étranger	EUR	307.6	100.0
Hotelplan (Transport) Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Hotelplan (UK Group) Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	1'100.0	100.0
Hotelplan Intern. Reiseorganisation GmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	36.3	100.0
Hotelplan Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	1'000.0	100.0
Hotelplan Travel s.r.l.	IT-Torino	IG	Étranger	EUR	10.0	100.0
Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. ³	MV-Male	CE	Étranger	MVR	87'380.0	50.0
Náttúra-Yurtel ehf.	ISL-Garöabaer	IG	Étranger	ISK	500.0	100.0
Vtours GmbH	DE-Aschaffenburg	IG	Étranger	EUR	40.0	100.0
Vtours International AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Autres

Ferrovia Monte Generoso SA	Mendrisio	NC	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Mitreva SA	Zürich	NC	Suisse	CHF	200.0	100.0
Migros Vita AG	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	56'218.0	100.0
Medbase AG	Winterthour	IG	Suisse	CHF	6'380.0	100.0
Ambulantes Operationszentrum Berner Oberland AG	Thun	CE	Suisse	CHF	100.0	40.0
Bluespace Ventures AG	Winterthour	CE	Suisse	CHF	5'625.0	25.0
Centre d'Imagerie Médicale de Cornavin SA	Genève	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
fit im job AG	Winterthour	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Gesundheits- und Impfzentrum WIN AG	Winterthour	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
Groupe Médical Synergie SA	Lausanne	IG	Suisse	CHF	102.0	60.8
IMRAD SA	Lausanne	CE	Suisse	CHF	100.0	25.0
MBZR Apotheken SA	Frauenfeld	IG	Suisse	CHF	100.0	50.1
Medbase Berner Oberland AG	Winterthour	IG	Suisse	CHF	800.0	60.0
Medbase Zentralschweiz AG	Winterthour	IG	Suisse	CHF	1'800.0	60.0
Medbase Apotheken AG	Winterthour	IG	Suisse	CHF	268.5	100.0
Müller Reformhaus Vital Shop AG	Volketswil	CE	Suisse	CHF	833.0	40.0
Operationszentrum Burgdorf AG	Burgdorf	IG	Suisse	CHF	970.0	100.0
Permanence Holding AG	Basel	IG	Suisse	CHF	250.0	100.0
Radiologie Luzern AG	Lucerne	IG	Suisse	CHF	240.0	100.0
Radiologie Win SA	Winterthour	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Radiologische Institute Schweiz AG	Köniz	IG	Suisse	CHF	2'270.0	100.0
Unilabs St. Gallen SA	Saint-Gall	CE	Suisse	CHF	100.0	51.0
ZRMB Marketplace SA	Frauenfeld	IG	Suisse	CHF	100.0	50.1
zahnarztzentrum.ch Beteiligungs AG	Zürich	IG	Suisse	CHF	342.9	60.0
zahnarztzentrum.ch AG	Saint-Gall	IG	Suisse	CHF	800.0	60.0
Best Smile SA	Winterthour	IG	Suisse	CHF	190.6	99.2
MiSENSO SA	Zürich	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
WePractice SA	Zürich	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
movemi SA	Zürich	IG	Suisse	CHF	834.0	100.0
FlowerPower Fitness und Wellness SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
ACTIV FITNESS TICINO SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

¹ Saisie: IG = consolidée par intégration globale / CE = consolidée par mise en équivalence (equity method) / NC = non consolidée² Participation: M = société mère³ Coentreprises



Ernst & Young AG
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zürich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'administration de la
Fédération des coopératives Migros, Zurich

Zurich, le 16 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés du groupe Migros (le groupe), comprenant le compte de résultat du groupe Migros pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, le bilan du groupe Migros au 31 décembre 2022, le tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros et le tableau de financement du groupe Migros pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 26 à 105) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels consolidés de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels consolidés de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.



Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels consolidés» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés.

Valeur réalisable des immobilisations corporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable n'est plus recouvrable. Pour les centres commerciaux, des considérations spécifiques sont faites dans la mesure où la décision d'investissement a été basée sur des critères financiers qui ne sont pas réalisables à long terme. L'identification et l'évaluation des signes de pertes de valeur et la détermination de la valeur réalisable nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui impliquent un jugement important.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles représentent une part importante des actifs du groupe Migros, soit CHF 12.1 milliards ou 15%. Des pertes de valeur de CHF 7 millions ont été comptabilisées sur les immobilisations corporelles au cours de l'exercice sous revue. En raison de l'ampleur du jugement et de l'importance du poste du bilan mentionné dans les comptes annuels du groupe Migros, nous considérons que l'identification et l'évaluation des signes de pertes de valeur ainsi que la détermination de la valeur réalisable constituent un élément clé de l'audit.

Le groupe Migros décrit ses principes comptables relatifs aux immobilisations corporelles à la note annexe 3 des comptes annuels consolidés du groupe Migros. De plus, nous attirons l'attention sur la note annexe 26 des comptes annuels consolidés du groupe Migros.

Nos procédures d'audit

Nous avons vérifié les processus et les contrôles clés liés à l'identification et à l'évaluation des signes de pertes de valeur des immobilisations corporelles et examiné les procédures de préparation des plans financiers.

Nous avons en outre vérifié, sur la base d'un échantillon, la détermination du montant réalisable et évalué, pour certains biens, la pertinence de l'utilisation de travaux d'experts externes mandatés par la direction.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la valeur réalisable des immobilisations corporelles.



Calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance liés aux prêts à la clientèle de la Banque Migros SA

Éléments clés de l'audit

L'évaluation des prêts à la clientèle, composés de créances sur la clientèle et de créances hypothécaires, se fait à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance. Pour les créances compromises, des corrections de valeur individuelles et des provisions sont constituées. Pour les créances non compromises, la Banque constitue aussi des corrections de valeur pour les risques inhérents de défaillance.

Pour le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance liés aux prêts à la clientèle, il est nécessaire de formuler des hypothèses et de faire des estimations qui, toutefois, impliquent une marge significative d'appréciation. Au 31 décembre 2022, les prêts à la clientèle s'élèvent à CHF 48,8 milliards (soit 60 %) et représentent une composante significative des actifs du groupe Migros. À la date du bilan, il existe des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises d'un montant total de CHF 28 millions. Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance s'élèvent à un montant total de CHF 104 millions. En raison de la marge significative d'appréciation et de l'importance de ces postes du bilan pour les comptes annuels consolidés du groupe Migros, nous considérons le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance comme un élément clé de l'audit.

Le groupe Migros décrit les principes de comptabilisation et d'évaluation qu'il applique aux prêts à la clientèle ainsi qu'aux corrections de valeur et provisions pour risques de défaillance à la note annexe 3. Le groupe expose également son approche en matière de gestion des risques de défaillance à la note annexe 4. De plus, nous attirons l'attention sur la note 18 de l'annexe aux comptes annuels consolidés du groupe Migros.

Nos procédures d'audit

Nous avons vérifié les processus et les contrôles clés en lien avec l'octroi et la surveillance des crédits ainsi que la méthode d'identification et de calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance liés aux prêts à la clientèle.

En outre, nous avons contrôlé, sur la base d'un échantillon, la préservation de la valeur des engagements de crédit ainsi que le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance liés aux prêts à la clientèle. Nous avons également vérifié le respect des principes de comptabilisation et d'évaluation ainsi que les informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance liés aux prêts à la clientèle.



Autre information

Les comptes annuels consolidés du groupe Migros pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 17 mars 2022.



Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés et de notre rapport correspondant.



Notre opinion sur les comptes annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités de l'administration relatives aux comptes annuels consolidés

L'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, l'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG

Willy Hofstetter
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Ina Braun
Experte-réviseur agréée



Migros-Genossenschafts-Bund
Limmatstrasse 152, CH-8031 Zürich